

LUNDI, 11 AVRIL 1949

Sur la proposition du conseiller Croteau,  
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de former une commission composée de membres de ce Conseil, des experts à l'emploi de la Cité et de spécialistes de l'extérieur au besoin, pour faire étude et rapport sur cette question.

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Croteau relativement aux plans de développement du parc Jarry,

ATTENDU que la partie nord de Montréal augmente de façon intense depuis quelques années et que la nécessité du développement des grands parcs et terrains de jeux est de plus en plus grand;

Sur la proposition du conseiller Croteau,  
Appuyée par le conseiller Girard, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de hâter les travaux d'étude et de plans préparatoires au développement du parc Jarry, et de prier les personnes en charge de la préparation de ces plans de consulter de temps à autre les conseillers du district ou du moins de leur faire connaître leurs projets.

43. - L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Croteau relativement au pavage de la rue Fleury, de la rue Francis en gagnant l'est,

ATTENDU que la rue Fleury, de la rue Francis à la limite est de Montréal, est dans un état déplorable;

ATTENDU qu'entre la rue Francis et l'avenue Papineau, il n'y a pas d'égout et qu'il ne serait pas par conséquent pratique de couvrir actuellement la rue Fleury en macadam;

ATTENDU que les égouts sont installés sur la rue Fleury, de l'avenue Papineau aux limites est de la Cité;

Sur la proposition du conseiller Croteau,  
Appuyée par les conseillers Brien, Moore et Girard, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire couvrir d'un revêtement de gravier la rue Fleury, entre la rue Francis et l'avenue Papineau, et d'y construire un pavage en macadam, de l'avenue Papineau à la limite est de la Cité.

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Croteau relativement à l'aménagement du terrain de jeux de la Paroisse des Saints Martyrs Canadiens,

Sur la proposition du conseiller Croteau,  
Appuyée par les conseillers Brien, Moore et Girard, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer sur le terrain de jeux de la paroisse des Saints Martyrs Canadiens une vespasienne, des abreuvoirs, des abris et des appareils de jeux.

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Croteau relativement à l'aménagement du terrain de jeux de la paroisse du Sault-au-Récollet,

Sur la proposition du conseiller Croteau,  
Appuyée par les conseillers Brien, Moore et Girard, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer sur le terrain de jeux de la paroisse du Sault-au-Récollet, une vespasienne, des abreuvoirs, des abris et des appareils de jeux.

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller P. DesMarais relativement à l'exemption de taxes des bâtiments incendiés,

MONDAY, APRIL 11th, 1949

On motion of Councillor Croteau,  
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a committee of members of Council, experts employed by the City and from elsewhere if necessary to study this question and report.

42.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Croteau concerning plans to develop Jarry Park,

WHEREAS the northern part of Montréal has increased very rapidly in recent years and there is great need to develop spacious parks and playgrounds;

On motion of Councillor Croteau,  
Seconded by Councillor Girard, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of hastening the studies and plans to provide for the development of Jarry Park and to ask those in charge of this work to consult the Councillors in the Division once in a while or at least inform them of their projects.

43.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Croteau concerning the paving of Fleury street from Francis street eastward,

WHEREAS Fleury street, from Francis street to the eastern limits of Montréal is in a sorry state;

WHEREAS from Francis street to Papineau street, there is no sewer and it would not now be wise to lay macadam on Fleury street;

WHEREAS there are sewers on Fleury street from Papineau to the eastern limits;

On motion of Councillor Croteau,  
Seconded by Councillors Brien, Moore and Girard, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of laying a gravel surface on Fleury street, from Francis street to Papineau street and to lay a macadam paving from Papineau to the eastern city limits.

44.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Croteau concerning the equipment of the playground in Holy Canadian Martyrs' Parish,

On motion of Councillor Croteau,  
Seconded by Councillors Brien, Moore and Girard, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of installing in Holy Canadian Martyrs' Parish playground, lavatories, drinking fountains, shelters and playground equipment.

45.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Croteau concerning the equipment of the playground in Sault-au-Récollet Parish,

On motion of Councillor Croteau,  
Seconded by Councillors Brien, Moore and Girard, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of installing in the Sault-au-Récollet playground, lavatories, drinking fountains, shelters and playground equipment.

46.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor P. DesMarais concerning tax exemptions on buildings destroyed by fire,

LUNDI, 11 AVRIL 1949

ATTENDU qu'à la suite d'incendies, plusieurs contribuables n'avisent pas la Cité de tels accidents qui détruisent leurs immeubles, vu qu'ils ne connaissent pas certaines dispositions de la charte;

ATTENDU que de ce fait, ils ont à subir une imposition additionnelle des diverses taxes municipales s'ils reconstruisent leurs immeubles ravagés, sans avertir la Cité;

ATTENDU que cette sur-imposition ne peut que créer des difficultés sérieuses, défavorables pour la Ville et souvent désastreuses pour certains contribuables;

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Tremblay, il est

RESOLU:

que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander à la Législature provinciale de modifier la charte de la Cité de Montréal de façon que l'article 375a se lise désormais comme suit:

"375a.- Si un bâtiment inscrit sur le rôle de contributions foncières est rendu inutilisable par incendie ou force majeure, la personne appelée à payer la taxe sur ce bâtiment a droit à une réduction proportionnellement à la partie de l'exercice qui reste à courir, à compter de la date de l'incendie attestés par un certificat que le directeur du service d'incendie est tenu de faire parvenir sans délai au chef estimateur, qui le transmet au bureau de revision."

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller P. DesMarais relativement à la création d'un Ordre du Mérite Civique à Montréal,

ATTENDU qu'on a souvent parlé d'instituer quelque décoration ou de créer quelque prix pour honorer ceux de nos concitoyens qui s'illustrent de quelque façon;

ATTENDU que dans nombre de villes d'Europe, et aux Etats-Unis, on célèbre chaque année l'anniversaire de fondation ou certains événements particuliers par diverses manifestations d'envergure;

ATTENDU que Montréal, la métropole du Canada, n'a aucun moyen officiel et tangible d'honorer ceux qui contribuent à grandir son prestige et sa renommée;

ATTENDU que récemment l'Université de Montréal, dans le but de reconnaître le talent exceptionnel de monsieur Gratien Gélinas, lui remettait un doctorat honorifique, à la suite de la présentation de sa pièce "Tit-Coq";

ATTENDU que le Comité exécutif a admis lui-même par écrit "les très grands mérites de monsieur Gratien Gélinas et se réjouit du succès sans précédent qu'il remporte" ajoutant que "toute manifestation officielle que l'on jugera à propos de faire, selon la procédure régulière, leur fera un très grand plaisir.";

ATTENDU que la Société des Auteurs dramatiques lui a remis une plaque de bronze reconnaissant ainsi le grand succès artistique de monsieur Gélinas;

ATTENDU qu'il y aurait lieu, à ces exemples, d'instituer quelque décoration ou de créer quelque prix, dans le but d'aider la cause du civisme à Montréal;

ATTENDU que cette réalisation pourrait stimuler sensiblement le développement de l'esprit civique, en créant une émulation chez notre élite;

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

RESOLU:

que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de créer, en vue d'encourager le civisme, un Ordre du Mérite civique de Montréal qui comporterait une décoration accordée sur la recommandation d'un jury dont le choix devrait être unanime, ce jury devant être nommé par le Comité exécutif de la Cité et constitué de huit membres, par exemple: de son Honneur le Maire de Montréal, du président du Comité exécutif, du Chef du Conseil, du Président de la Chambre de Commerce de Montréal, du Président du Montréal Board of Trade, du Recteur de l'Université de Montréal, du Principal de l'Université McGill, et du Président de la Galerie de la presse municipale; le greffier de la Cité agissant comme secrétaire. Pour l'année écoulée, monsieur Gratien Gélinas, écrivain et metteur en scène, pourrait en être le premier récipiendaire et cette décoration pourrait lui être remise le 18 mai prochain à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de Montréal.

MONDAY, APRIL 11th, 1949

WHEREAS after the occurrence of fires, many rate-payers do not advise the City of such accidents which destroyed their property, as they are not acquainted with certain Charter provisions;

WHEREAS they are obliged to pay an added tax to the several municipal taxes if they rebuild their destroyed building without advising the City;

WHEREAS this added taxation presents serious difficulties which are to the detriment of the City and often ruinous to certain rate-payers;

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Tremblay, it was

RESOLVED:

that the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the Provincial Legislature to amend the City Charter in order that article 375a read as follows:

"375a.- If a building entered on the real estate assessment roll is rendered useless by fire or force majeure, the person held to pay the tax on such building shall be entitled to a reduction in proportion to the part of the year remaining, reckoned from the date of the fire attested by a certificate which the Director of the Fire Department is obliged to send to the Chief Assessor immediately, who shall in turn send it to the Board of Revision".

47.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor P. DesMarais concerning the establishment of a Montréal Order of Merit,

WHEREAS the creation of a decoration or the establishing of a prize to honour our citizens who have distinguished themselves has often been discussed;

WHEREAS, in many cities in the United States and in Europe, anniversaries of foundations and historic events are celebrated by elaborate manifestations;

WHEREAS Montréal, Canada's Metropolis, has no official or tangible manner of honouring those who contribute to enhance its prestige and renown;

WHEREAS, lately, the University of Montréal, as a tribute to the exceptional talent of Mr. Gratien Gélinas, conferred upon him an honorary doctorate in recognition of his play "Tit Coq";

WHEREAS the Executive Committee has acknowledged, in writing, "the outstanding merit of Mr. Gratien Gélinas and rejoiced in the unprecedented success which he has had", adding "that any official celebration which would be decided upon, in accordance with accepted practice, would please them greatly";

WHEREAS the Society of Dramatic Writers has presented Mr. Gélinas with a bronze plaque to show their appreciation of his brilliant success as an artist;

WHEREAS, in the light of these testimonies, some decoration or prize should be instituted to promote civic pride in Montréal;

WHEREAS this innovation might stimulate civic spirit and create artistic competition among our gifted citizens;

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Sauvé, it was

RESOLVED:

that the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing the Order of Civic Merit of Montréal as an incentive to civic spirit, which will comprise a decoration granted on the recommendation of a jury whose choice shall be unanimous; such jury to be appointed by the Executive Committee of the City of Montréal, and composed of eight members, who could be: His Worship the Mayor of Montréal, the Chairman of the Executive Committee, the Leader of Council, the President of the Montreal Chamber of Commerce, the President of the Montreal Board of Trade, the Rector of the University of Montréal, the Principal of McGill University, the President of the Municipal Press Gallery, the City Clerk to act as Secretary; for this year, the first recipient could be Mr. Gratien Gélinas and the decoration could be conferred upon him on May 18th 1949, on the anniversary of the foundation of Montréal.

LUNDI, 11 AVRIL 1949

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement à l'échange de Sam Carr pour le cardinal Mindszenty,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Dupuis relativement au viaduc de la rue Sainte-Catherine est,

ATTENDU que le 5 septembre 1947, le Conseil municipal a prié le Comité exécutif d'étudier l'opportunité de faire préparer par des ingénieurs experts de l'extérieur, des plans pour une structure en acier ou une structure en béton précontraint pour la reconstruction ou la réparation du viaduc de la rue Sainte-Catherine est;

ATTENDU que ce Conseil a, le 29 avril et le 26 août 1948, prié ledit Comité de recourir à une expertise quant à la réparation ou la reconstruction dudit viaduc;

ATTENDU que le 2 décembre 1948 le Comité exécutif demandait l'opinion de MM. Ignace Brouillette, i.c., et Bryan Perry, i.c., sur cette question et plus particulièrement sur les points suivants:

- a) La condition actuelle du viaduc;
- b) La possibilité de la réparation:
  - (a) quel en serait le coût approximatif?
  - (b) quelle serait la durée probable de ce viaduc ainsi réparé?
- c) Serait-il préférable de construire un nouveau viaduc?
- d) Dans l'affirmative, serait-il préférable de la construire en acier ou en béton armé?
- e) S'il est construit en béton armé, les plans préparés par le service des travaux publics semblent-ils au point?

ATTENDU que ces ingénieurs ont fourni à la Cité leur opinion à ce sujet et qu'il découle de cette dernière que ce pont peut être réparé à un coût minime et moyennant une garantie suffisante pour la Cité;

ATTENDU que l'ingénieur P.-L. Pratley était de cette dernière opinion;

Sur la proposition du conseiller Dupuis,  
Appuyée par les conseillers A. Dubeau, Quintin,  
Désormiers et Girard, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de confier sans délai audit ingénieur P.-L. Pratley, la préparation de plans et devis pour la réparation immédiate du pont de la rue Sainte-Catherine est, selon ses recommandations.

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Hanley relativement au règlement concernant la fumée,

ATTENDU que les autorités municipales étudient présentement des moyens additionnels d'éliminer la fumée et que es recommandations doivent être faites à cette fin;

Sur la proposition du conseiller Hanley,  
Appuyée par le conseiller O'Flaherty, il est

RESOLU: que, en attendant le résultat de ces mesures, le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier la réglementation existante afin d'obliger toute personne, société, compagnie ou corporation qui a l'intention d'installer de nouvelles chaudières qui doivent émettre de la fumée, à obtenir un permis spécial de la division de l'inspection des bâtiments avant de commencer les travaux.

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Hanley relativement au dépôt Alexandra et à la construction d'un incinérateur au bord du fleuve,

MONDAY, APRIL 11th, 1949

48.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Désormiers concerning the exchange of Sam Carr for Cardinal Mindszenty,

With the unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

49.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Dupuis concerning the St.Catherine street east viaduct,

WHEREAS on September 5th 1947 the City Council requested the Executive Committee to consider the advisability of having plans prepared by expert outside engineers for steel or pre-stressed concrete for the reconstruction or repairing of the St.Catherine street east viaduct;

WHEREAS this Council on April 29th and August 26th 1948 requested the said Executive Committee to obtain expert information as to the repairing or rebuilding of the said viaduct;

WHEREAS on December 2nd 1948 the Executive Committee asked an opinion from Messrs. Ignace Brouillette, C.E., and Bryan Perry, C.E., on this question specially on the following points:

- a) The present state of the viaduct;
- b) The possibility of repairing it;
  - (a) what would be the approximate cost?
  - (b) how long the repaired viaduct would probably last?
- c) Would it be preferable to build a new viaduc?
- d) In the affirmative, would it be preferable to build it of steel or re-enforced concrete?
- e) If built of re-enforced concrete, are the plans prepared by the Public Works Department apprently correct?

WHEREAS those engineers have given the City their opinion in this matter and, as a result, this bridge may be repaired at a low cost providing sufficient guarantee for the City;

WHEREAS engineer P.-L. Pratley was of this opinion;

On motion of Councillor Dupuis,  
Seconded by Councillors A. Dubeau, Quintin,  
Désormiers and Girard, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of entrusting to the said engineer P.-L. Pratley, the preparation of plans and specifications for the immediate repairing of the St.Catherine street east bridge according to his recommendations.

50.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Hanley concerning the by-law to regulate smoke,

WHEREAS the City authorities are at present studying further of smoke abatement and recommendations are to be made accordingly;

On motion of Councillor Hanley,  
Seconded by Councillor O'Flaherty, it was

RESOLVED: that while awaiting the outcome of these measures the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending existing regulations to oblige any person, firm, company or corporation intending to install new boiler equipment of a nature to emit smoke, to obtain a special permit from the Building Inspection Department before proceeding with the work.

51.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Hanley concerning Alexandra dump and erection of an incinerator near the river,

LUNDI, 11 AVRIL 1949

ATTENDU que le dépotoir Alexandra, dans le quartier Saint-Gabriel, est considéré comme une nuisance par les résidents de ce district;

ATTENDU que l'érection d'un incinérateur au bord du fleuve aiderait considérablement et empêcherait le transport de déchets etc. à travers la ville;

ATTENDU que la Cité devrait prendre les mesures nécessaires pour mettre en service un nombre de camions spécialement construits pour le transport des déchets;

Sur la proposition du conseiller Hanley,  
Appuyée par les conseillers Healy, Fréchette,  
Burrows et O'Flaherty, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité:

- a) de faire cesser le dépôt des déchets dans le dépotoir Alexandra, dans le quartier St-Gabriel, et de construire un incinérateur en bordure de la rivière; et
- b) de mettre en service un nombre de camions spécialement construits pour le transport des déchets dans la ville.

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Healy relativement à l'octroi d'une subvention au Griffintown Boys' Club,

ATTENDU que le Griffintown Boys' Club a depuis des années accompli un travail merveilleux dans le quartier Sainte-Anne pour la prévention de la criminalité juvénile;

Sur la proposition du conseiller Healy,  
Appuyée par les conseillers Fréchette, Burrows,  
Hanley et O'Flaherty, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'accorder au Griffintown Boys' Club une subvention de \$500.00 pour l'aider à continuer son très utile travail.

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lafaille relativement à l'engagement de cadets-policiers résident à Montréal,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller V. Lévesque relativement à la désignation de certains jours de fête civique,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lyall relativement au règlement concernant la fermeture des magasins,

Proposé par le conseiller Lyall,  
Appuyé par les conseillers A. Dubeau et Bass,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'abroger le règlement no 695, tel qu'amendé, au sujet de la fermeture de bonne heure des magasins.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Les conseillers O'Flaherty, Jodein, Parent, Gravel, Lalancette, Simard, Seuvé, Dozois, Corrigan, Délisle, Gince, Tremblay, Carrière, Bailey, Hudon et Vachon dissidents).

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Morin relativement à l'acquisition de terrains pour l'établissement d'un jeu de golf,

MONDAY, APRIL 11th, 1949

WHEREAS Alexandra Dump situated in St.Gabriel Ward has been considered a nuisance for the residents of that district;

WHEREAS the erection of an incinerator along the river bank would help considerably and prevent the carrying through the City of refuse, etc.;

WHEREAS the City should take the necessary measures to put into operation especially unit built garbage trucks for the refuse;

On motion of Councillor Hanley,  
Seconded by Councillors Healy, Fréchette,  
Burrows and O'Flaherty, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability:

- a) of stopping the dumping of garbage in Alexandra Dump in St.Gabriel Ward and to erect an incinerator along the River Bank; and
- b) of putting into operation a fleet of especially built trucks for the carrying of refuse in the City.

52.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Healy concerning a grant to Griffintown Boys' Club,

WHEREAS the Griffintown Boys' Club has for several years accomplished wonderful work in St.Anne Ward in the prevention of juvenile delinquency;

On motion of Councillor Healy,  
Seconded by Councillors Fréchette, Burrows,  
Hanley and O'Flaherty, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of granting to the Griffintown Boys' Club a subsidy of \$500.00 in order to help this club to continue its valuable activities.

53.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lafaille concerning the hiring of police cadets residing in Montréal,

With the unanimous consent of Council, consideration of this article was postponed.

54.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor V. Lévesque concerning the designation of certain municipal holidays,

With the unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

55.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lyall concerning the by-law for the closing hours of stores,

Moved by Councillor Lyall,  
Seconded by Councillors A. Dubeau and Bass,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of repealing By-law No. 695 as amended, concerning the early closing of stores.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors O'Flaherty, Jodein, Parent, Gravel, Lalancette, Simard, Sauvé, Dozois, Corrigan, Délisle, Gince, Tremblay, Carrière, Bailey, Hudon et Vachon dissenting).

56.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Morin concerning the acquisition of land for the establishment of a golf course,

LUNDI, 11 AVRIL 1949

Sur la proposition du conseiller Morin,  
Appuyée par les conseillers Sauvé, Lauriault,  
Lépine et Tremblay, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'acquérir à l'amiable ou par voie d'expropriation les terrains appartenant au Verdun Protestant Asylum et situés dans le quartier Saint-Paul, en vue de l'établissement d'un golf municipal ou pour toute autre fin publique.

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Murphy relativement à la formation d'un Comité de recherches sur les problèmes de la circulation et du transport,

ATTENDU que la construction d'un métropolitain et la solution efficace du problème de la circulation et du transport sont d'une importance primordiale pour les citoyens de Montréal;

ATTENDU que le Comité exécutif de la Cité de Montréal et la Commission Métropolitaine ont reconnu ce fait en présentant un projet de loi spéciale à la Législature de Québec;

ATTENDU que la Législature de Québec reconnaît pleinement l'urgence de la situation en adoptant la Clause 12 du projet de loi no 71 autorisant le Conseil municipal de Montréal à créer "un Comité de Recherches sur les problèmes de la Circulation et du Transport";

Proposé par le conseiller Murphy,  
Appuyé par les conseillers Paré, Hyde,  
Wagar et Corrigan,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité

- a) de procéder immédiatement à la création d'un "Comité de Recherches sur les problèmes de la Circulation et du Transport" de Montréal;
- b) que ce Comité soit nommé par règlement selon les dispositions de la Clause 12 dudit projet no 71 et que ce règlement établisse la composition et les fonctions de ce Comité;
- c) que ce règlement pourvoie de plus que ce Comité soit autorisé à encourir les dépenses jusqu'à une somme de \$200,000.00 et engage des techniciens et d'autres personnes pour atteindre ces fins et reçoive l'ordre de faire son rapport dans un délai spécifié;
- d) que ledit règlement soit préparé dans un délai d'un mois de la présente date et qu'une séance spéciale de ce Conseil soit convoquée pour étudier ledit règlement aussitôt qu'il aura été préparé et approuvé par le Comité exécutif.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Le conseiller Parent dissident).

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller O'Flaherty relativement à l'adoption d'un règlement concernant les camions-remorques,

Sur la proposition du conseiller O'Flaherty,  
Appuyée par le conseiller Burrows, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de préparer un projet de règlement réglant dans les limites de la Cité, le chargement et le déchargement des camions-remorques interurbains et qu'une taxe soit calculée sur les camions-remorques à raison du pied linéaire.

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller O'Flaherty relativement à l'installation de signaux de circulation à l'angle des rues Wellington et Charron,

Sur la proposition du conseiller O'Flaherty,  
Appuyée par les conseillers Burrows et Fréchette, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer des signaux lumineux de circulation sur la rue Wellington, à l'angle de la rue Charron.

MONDAY, APRIL 11th, 1949

On motion of Councillor Morin,  
Seconded by Councillors Sauvé, Lauriault,  
Lépine and Tremblay, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to study the advisability of acquiring, by mutual agreement or by expropriation, the lots owned by the Verdun Protestant Asylum located in St. Paul Ward, for the establishment of a municipal golf course or for any other public purpose.

57.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Murphy concerning the appointment of a Research Committee to study traffic and transportation problems,

WHEREAS the construction of a subway and the expedient dealing with the traffic and transportation problem are of primary importance to the citizens of Montréal;

WHEREAS the Executive Committee of the City of Montréal and the Metropolitan Commission recognized this fact in presenting to the Quebec Legislature a special Bill;

WHEREAS the Quebec Legislature fully recognized the urgency of the situation by enacting Clause 12 of Bill No. 71 authorizing the City Council of Montréal to appoint "A Board of Research on the Traffic and Transportation Problems;

Moved by Councillor Murphy,  
Seconded by Councillors Paré, Hyde,  
Wagar and Corrigan,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability:

- a) of immediately proceeding to the appointment of "A Board of Research on the Traffic and Transportation Problems" of Montréal;
- b) that such Committee be appointed by By-law in accordance with the provisions of Clause 12 of the same Bill No. 71 and that such By-law define the composition and functions of such Board;
- c) that such By-law further provide that such Board be authorized to incur expenses up to an amount of \$200,000.00 and to engage technicians and other persons to attain its objects and be ordered to bring in its report within a specific delay;
- d) that the said By-law prepared within a period of one month from this date and a special meeting of this Council be called to consider the said By-law as soon as it has been prepared and passed by the Executive Committee.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillor Parent dissenting).

58.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor O'Flaherty concerning the adoption of a by-law to regulate trailer trucks,

On motion of Councillor O'Flaherty,  
Seconded by Councillor Burrows, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of preparing a draft by-law to control the loading and unloading operations of inter-City transport trailer vans within the City limits and that a tax be calculated on trailer vans on a lineal foot basis.

59.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor O'Flaherty concerning traffic lights at Wellington and Charron streets,

On motion of Councillor O'Flaherty,  
Seconded by Councillors Burrows and Fréchette, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing traffic lights on Wellington street at the corner of Charron street.

LUNDI, 11 AVRIL 1949

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Ratelle relativement aux indemnités accordées à la famille des constables Nelson Paquin et Paul-Emile Duranleau,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Rochon relativement à l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération,

ATTENDU que, le 31 mars, Terre-Neuve deviendra la dixième province du Canada;

ATTENDU que l'addition de Terre-Neuve au Dominion rehaussera le prestige international de notre pays et contribuera à la richesse économique et culturelle de nos populations;

ATTENDU que les citoyens de Montréal sont anxieux d'exprimer leur satisfaction du succès des négociations qui ont amené la confédération de Terre-Neuve et que l'occasion devrait être marquée de célébrations locales appropriées;

Proposé par le conseiller Rochon,  
Appuyé par le conseiller McKenna,

Que ce Conseil prie le Comité exécutif d'étudier l'opportunité de déclarer le 1er juillet jour de fête municipale; que les écoliers de Montréal aient congé ce jour-là et que Montréal, à titre de Métropole du Canada, souhaite une bienvenue spéciale du Conseil municipal de Saint-Jean, capitale de la dixième et plus nouvelle province du Dominion.

Le greffier donne alors lecture d'une lettre du Conseil municipal de la Ville de London, Ontario, demandant que le Conseil endosse la résolution qu'elle a adoptée relativement à l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération Canadienne.

Ladite motion étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à un certain membre de la Commission des Tramways,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à la soumission au Conseil des amendements à la charte,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à la soumission des amendements à la charte à un referendum,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement au parcours suivi par les tramways observatoires,

ATTENDU que durant la saison d'été, la Compagnie des Tramways de Montréal met à la disposition du public des tramways observatoires très populaires surtout chez les touristes par leur dessin artistique et attrayant;

ATTENDU que depuis des années l'itinéraire suivi par ces tramways a été limité à la partie ouest de la Cité et que les points de vue intéressants de la partie est, y compris le parc LaFontaine, ont été omis du parcours;

ATTENDU que de légers changements dans l'itinéraire suivi par ces tramways comprendraient les sections est et ouest et seraient à l'avantage non seulement des visiteurs mais aussi des citoyens de la Métropole;

MONDAY, APRIL 11th, 1949

60.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Ratelle concerning the indemnities granted to the families of constables Nelson Paquin and Paul-Emile Duranleau,

With the unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

61.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Rochon concerning the entry into Confederation of Newfoundland,

WHEREAS, on March 31st, Newfoundland officially becomes Canada's 10th province;

WHEREAS the addition of Newfoundland to the Dominion will add to the international prestige of our country; and will contribute to economic and cultural wealth of all our peoples;

WHEREAS the citizens of Montréal are anxious to express their happiness at the successful negotiations leading to Confederation with Newfoundland and the occasion should be suitably marked by local celebrations;

Moved by Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor McKenna,

That the City Council request the Executive Committee to consider the advisability of declaring July 1st a civic holiday; that Montréal schoolchildren be given a holiday on that date and that Montréal as Canada's metropolis send special greetings to the City Council of St. Johns, capital of the 10th and newest province of the Dominion.

The City Clerk then read a letter from the Municipal Council of the City of London, Ontario, requesting that the Council endorse the resolution it had adopted concerning the entry of Newfoundland into the Canadian Confederation.

Said motion being then put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

62.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning a certain member of the Tramways Commission,

With the unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

63.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning submitting the Charter amendments to Council,

With the unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

64.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning submitting the Charter amendments to a referendum,

With the unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

65.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning the route of the tramways' observation cars,

WHEREAS during the summer, the Montreal Tramways Company operates Observation Cars which, because of their attractive and artistic design are highly popular, especially among tourists;

WHEREAS for years past, the itinerary of this sight-seeing line has been restricted to the western part of the City and the many important, interesting and beautiful aspects of the eastern part of the City, including LaFontaine Park are omitted from the route;

WHEREAS slight changes in the routing of these cars would include both eastern and western sections, to the advantage both of visitors and of the citizens of Montréal;

RESOLU:

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL de la Cité de  
Montréal, tenue le 11 avril 1949.

-O-O-O-O-O-

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion  
suivante du conseiller Savignac relativement aux procès des chefs religieux  
en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Bulgarie:

ATTENDU que les sentiments les plus profonds des peuples chrétiens  
du monde civilisé ont été outragés par la persécution brutale, honteuse et  
systématique des chefs religieux de divers pays d'Europe depuis quelques  
mois;

ATTENDU que la violation des droits les plus sacrés des peuples libres  
a été perpétrée de façon plus particulière en Tchécoslovaquie, en Hongrie et  
en Bulgarie et a soulevé les protestations des gouvernements, des chefs  
religieux, du public et de la presse;

ATTENDU que ces actes flagrants de violence contre les principes  
mêmes de la liberté, de la justice et du droit constituent une menace pour  
l'existence de la société, mettent en danger la paix du monde et justifient  
une action concertée pour les réprouver et les condamner;

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par les conseillers Ratelle, McKenna  
et Seigler, il est

RESOLU:

RESOLU:- que ce Conseil proteste officiellement contre la persécution  
du Cardinal Mindszenty, de l'archevêque Stepinac et d'un certain  
nombre de ministres protestants en Hongrie, en Tchécoslovaquie  
et en Bulgarie respectivement, et que copie de la présente résolu-  
tion soit transmise au Secrétaire d'Etat du Canada, au Légat papal  
à Ottawa et au Secrétaire de l'Organisation des Nations Unies.

(Certifié)

RESOLU:

Greffier de la Cité.

RESOLU:

RESOLU:

RESOLU:

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du C O N S E I L de la Cité de  
Montréal, tenue le 11 avril 1949.

-O-O-O-O-O-

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération la motion  
suivante du conseiller Savignac relativement aux procès des chefs religieux  
en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Bulgarie:

ATTENDU que les sentiments les plus profonds des peuples chrétiens  
du monde civilisé ont été outragés par la persécution brutale, honteuse et  
systématique des chefs religieux de divers pays d'Europe depuis quelques  
mois;

ATTENDU que la violation des droits les plus sacrés des peuples libres  
a été perpétrée de façon plus particulière en Tchécoslovaquie, en Hongrie et  
en Bulgarie et a soulevé les protestations des gouvernements, des chefs  
religieux, du public et de la presse;

ATTENDU que ces actes flagrants de violence contre les principes  
mêmes de la liberté, de la justice et du droit constituent une menace pour  
l'existence de la société, mettent en danger la paix du monde et justifient  
une action concertée pour les réprimer et les condamner;

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par les conseillers Ratelle, McKenna  
et Seigler, il est

RESOLU:- que ce Conseil proteste officiellement contre la persécution  
du Cardinal Mindszenty, de l'archevêque Stepinac et d'un certain  
nombre de ministres protestants en Hongrie, en Tchécoslovaquie  
et en Bulgarie respectivement, et que copie de la présente résolu-  
tion soit transmise au Secrétaire d'Etat du Canada, au Légat papal  
à Ottawa et au Secrétaire de l'Organisation des Nations Unies.

(Certifié)

Greffier de la Cité.



LUNDI, 11 AVRIL 1949

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par les conseillers Ratelle, V. Lévesque,  
R. Lévesque et Désormiers, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès de la Cie des Tramways de Montréal en vue de modifier le parcours suivi par ses tramways observatoires, de façon qu'ils continuent leur route sur la rue Sainte-Catherine, à l'est de la rue de Bleury jusqu'à la rue Saint-Denis, de là vers le nord jusqu'à la rue Rachel, l'avenue Papineau, l'avenue Mont-Royal jusqu'à l'avenue de Lorimier et là vers le sud jusqu'à la rue Sainte-Catherine, pour retourner ensuite à la rue de Bleury et continuer le parcours suivi jusqu'ici.

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement aux procès des chefs religieux en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Bulgarie,

ATTENDU que les sentiments les plus profonds des peuples chrétiens du monde civilisé ont été outragés par la persécution brutale, honteuse et systématique des chefs religieux de divers pays d'Europe depuis quelques mois;

ATTENDU que la violation des droits les plus sacrés des peuples libres a été perpétrée de façon plus particulière en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Bulgarie et a soulevé les protestations des gouvernements, des chefs religieux, du public et de la presse;

ATTENDU que ces actes flagrants de violence contre les principes mêmes de la liberté, de la justice et du droit constituent une menace pour l'existence de la société, mettent en danger la paix du monde et justifient une action concertée pour les réprouver et les condamner;

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par les conseillers Ratelle, McKenna et  
Seigler, il est

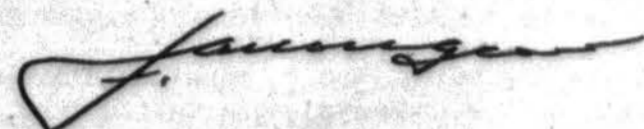
RESOLU: que ce Conseil proteste officiellement contre la persécution du Cardinal Mindszenty, de l'archevêque Stepinac et d'un certain nombre de ministres protestants en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Bulgarie respectivement, et que copie de la présente résolution soit transmise au Secrétaire d'Etat du Canada, au Légat papal à Ottawa et au Secrétaire de l'Organisation des Nations Unies.

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Seigler relativement à une exemption de taxes en faveur de The Montreal B'nai B'rith Youth Organization Inc.,

Sur la proposition du conseiller Seigler,  
Appuyée par les conseillers Bass, Bailly, Kolber,  
Rochon et Victor, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'exempter des taxes foncière et scolaire la propriété appartenant à The Montreal B'nai B'rith Youth Organization Inc.

Le Conseil lève sa séance.



GREFFIER DE LA CITE



MAIRE

Approuvé conformément à la loi



MAIRE

MONDAY, APRIL 11th, 1949.

On motion of Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors Ratelle, V. Lévesque,  
R. Lévesque and Désormiers, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of communicating with the Montreal Tramways Commission with a view to having the Tramways Company alter its observation line so that the cars would, on reaching Bleury street, continue eastward on St. Catherine street to St. Denis street, thence northwards to Rachel street, via Papineau avenue to Mount-Royal Avenue, south on de Lorimier Avenue to St. Catherine street, thence westward to Bleury street to continue their present course.

66.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning prosecution of religious leaders in Hungary, Czechoslovakia and Bulgaria,

WHEREAS the deepest feelings of all right-minded peoples of the civilized world have been outraged by the brutal, shameful and systematic persecution of religious leaders in several countries in Europe in recent months;

WHEREAS these violations of the most sacred rights of free peoples have more particularly been perpetrated in Czechoslovakia, Hungary and Bulgaria and have elicited protests from governments, Church leaders, the public and the Press;

WHEREAS these overt acts of violence against the very principles of liberty, justice and right constitute a threat to the existence of society, endanger peace in the world and justify concerted action to reprove and condemn them;

On motion of Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors Ratelle, McKenna  
and Seigler, it was

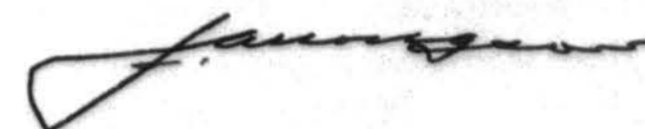
RESOLVED: that this Council officially protests the prosecutions of Cardinal Mindszenty, Archbishop Stepinac and of a number of Protestant clergymen, in Hungary, Czechoslovakia and Bulgaria, respectively, and that copies of this resolution be sent to the Secretary of State of Canada, to the Papal Delegate in Ottawa and to the Secretary of the United Nations Organization.

67.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Seigler concerning a tax exemption for the Montreal B'nai Brith Youth Organization Inc.,

On motion of Councillor Seigler,  
Seconded by Councillors Bass, Bailly, Kolber,  
Rochon and Victor, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of exempting from realty and school taxes the property owned by the Montreal B'nai B'rith Organization Inc.

The Council meeting was dissolved.



CITY CLERK.



MAYOR

Approved according to law



MAYOR.

MERCREDI, 25 MAI 1949

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le vingt-cinquième jour de mai courant, à 10 heures 30 du matin, pour prendre en considération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

- 1 —  
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.
- RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF**
- Construction d'égouts*
- 2 —  
À l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Snowden, de l'avenue Clanranald en gagnant l'est.
- 3 —  
À l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Borden, de l'avenue Somerled en gagnant le sud.
- 4 —  
À l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lemieux, de l'avenue Kent en gagnant le sud.
- 5 —  
À l'effet de voter un crédit de \$29,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Riopel, de la rue de Salaberry à la rue Forbes, et dans la rue Forbes, de la rue Riopel à la rue Lavigne.
- 6 —  
À l'effet de voter un crédit de \$29,000.00 pour la construction d'un égout dans le chemin Goyer, du chemin de la Côte-des-Neiges à la rue projetée portant le no P.73-5 du cadastre du Village incorporé de la Côte-des-Neiges.
- 7 —  
À l'effet de voter un crédit de \$6,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue Logan, de la rue Parthenais en gagnant l'ouest.
- 8 —  
À l'effet de voter un crédit de \$3,900.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Howard, de l'avenue Outremont en gagnant l'ouest.
- 9 —  
À l'effet de voter un crédit de \$36,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Esplanade, de la rue Kelly à la rue Fleury.
- 10 —  
À l'effet de voter un crédit de \$36,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Waverly, de la rue Kelly à la rue Fleury.
- Construction de trottoirs*
- 11 —  
À l'effet de voter un crédit de \$10,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mariette, de l'avenue Somerled à l'avenue Fielding.

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 25th day of May 1949 at 10:30 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

- 1 —  
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.
- REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE**
- Laying of sewers*
- 2 —  
To vote an appropriation of \$6,400.00 to lay a sewer in Snowden avenue, from Clanranald avenue eastward.
- 3 —  
To vote an appropriation of \$9,400.00 to lay a sewer in Borden street, from Somerled avenue southward.
- 4 —  
To vote an appropriation of \$3,400.00 to lay a sewer in Lemieux street, from Kent avenue southward.
- 5 —  
To vote an appropriation of \$29,000.00 to lay a sewer in Riopel street, from de Salaberry street to Forbes street, and on Forbes street, from Riopel street to Lavigne street.
- 6 —  
To vote an appropriation of \$29,000.00 to lay a sewer in Goyer road, from Côte-des-Neiges road to the projected street bearing number P.73-5 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-des-Neiges.
- 7 —  
To vote an appropriation of \$6,900.00 to lay a sewer in Logan street, from Parthenais street westward.
- 8 —  
To vote an appropriation of \$3,900.00 to lay a sewer in Howard avenue, from Outremont avenue westward.
- 9 —  
To vote an appropriation of \$36,000.00 to lay a sewer in Esplanade street, from Kelly street to Fleury street.
- 10 —  
To vote an appropriation of \$36,000.00 to lay a sewer in Waverly street, from Kelly street to Fleury street.
- Laying of sidewalks*
- 11 —  
To vote an appropriation of \$10,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mariette avenue, from Somerled avenue to Fielding avenue.

MERCREDI, 25 MAI 1949

- 12 -

À l'effet de voter un crédit de \$850.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de Garland Place, de la ligne ouest des lots 51-213 et 51-173-1 en gagnant l'ouest.

- 13 -

À l'effet de voter un crédit de \$800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Resther, du trottoir existant au nord de la rue St-Grégoire en gagnant le nord.

- 14 -

À l'effet de voter un crédit de \$2,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur la longueur totale des fronts de la rue projetée portant les nos 150-239-4 et 150-240-1, du chemin Circle en gagnant le sud.

- 15 -

À l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Westbury, du chemin de la Côte Ste-Catherine à la ligne sud de l'avenue Ridgevale.

- 16 -

À l'effet de voter un crédit de \$3,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la 16e Avenue, du trottoir existant au sud du boulevard Rosemont à la rue Dandurand.

- 17 -

À l'effet de voter un crédit de \$9,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mountain Sights, de l'avenue Bourret à l'avenue Van Horne.

- 18 -

À l'effet de voter un crédit de \$18,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Henri-Julien, de la rue Fleury à la rue Kelly.

- 19 -

À l'effet de voter un crédit de \$29,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Papineau, entre les rues Bélanger et L.-O. David.

- 20 -

À l'effet de voter un crédit de \$1,150.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Beaubien, de la montée Saint-Michel à la 12e Avenue.

- 21 -

À l'effet de voter un crédit de \$700.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue de La Gauchetière, de la rue Montcalm en gagnant l'est, et sur le côté est de la rue Montcalm, de la rue de La Gauchetière en gagnant le nord.

- 22 -

À l'effet de voter un crédit de \$650.00 pour la construction en régie d'un trottoir temporaire sur le côté ouest de l'avenue Fletcher, de la rue Boyce en gagnant le nord.

- 23 -

À l'effet de voter un crédit de \$200.00 pour la construction en régie d'un trottoir temporaire sur le côté ouest de la rue Beaugrand, du trottoir existant au nord de la rue Notre-Dame, en gagnant le nord.

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

- 12 -

To vote an appropriation of \$850.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Garland Place, from the west line of lots 51-213 and 51-173-1 westward.

- 13 -

To vote an appropriation of \$800.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Resther street, from the existing sidewalk north of St-Grégoire street northward.

- 14 -

To vote an appropriation of \$2,200.00 to lay a permanent sidewalk over the entire length of the frontages of the projected street bearing Nos. 150-239-4 and 150-240-1, from Circle road southward.

- 15 -

To vote an appropriation of \$3,300.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Westbury avenue, from Côte-St-Catherine Road to the south line of Ridgevale avenue.

- 16 -

To vote an appropriation of \$3,600.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of 16th Avenue, from the existing sidewalk south of Rosemont boulevard to Dandurand street.

- 17 -

To vote an appropriation of \$9,700.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Mountain Sights avenue, from Bourret to Van Horne avenues.

- 18 -

To vote an appropriation of \$18,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Henri-Julien avenue, from Fleury to Kelly streets.

- 19 -

To vote an appropriation of \$29,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Papineau avenue, between Bélanger and L.-O. David streets.

- 20 -

To vote an appropriation of \$1,150.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the north side of Beaubien street, from Montée St-Michel to 12th Avenue.

- 21 -

To vote an appropriation of \$700.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the north side of de La Gauchetière street, from Montcalm street eastward, and on the east side of Montcalm street, from de La Gauchetière street northward.

- 22 -

To vote an appropriation of \$650.00 to lay, by day labor, a temporary sidewalk on the west side of Fletcher avenue, from Boyce street northward.

- 23 -

To vote an appropriation of \$200.00 to lay, by day labor, a temporary sidewalk on the west side of Beaugrand street, from the existing sidewalk north of Notre-Dame street northward.

MERCREDI, 25 MAI 1949

— 24 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$700.00 pour la construction en régie d'un trottoir temporaire sur le côté est de l'avenue Vianney, du boulevard Perras en gagnant le sud.

— 25 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$1,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Jeanne-d'Arc, de la rue Lafliche en gagnant le nord.

— 26 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$3,200.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de Garland Place, de l'avenue Coolbrook au boulevard Décarie.

— 27 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de Newman Place, de l'avenue Coolbrook au boulevard Décarie.

*Construction de pavages*

— 28 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$27,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Mariette, de l'avenue Somerled à l'avenue Fielding.

— 29 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur Garland Place, de la ligne ouest des lots 51-213 et 51-173-1 en gagnant l'ouest.

— 30 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$9,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Saint-Hubert, de la rue Mistral à la rue Leman.

— 31 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 150-239-4 et 150-240-1, du chemin Circle en gagnant le sud.

— 32 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Resther, de la rue St-Grégoire en gagnant le nord.

— 33 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$24,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Westbury, du chemin de la Côte-Ste-Catherine à l'avenue Ridgevale (intersection de l'avenue Ridgevale incluse).

— 34 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$25,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Mountain Sights, de l'avenue Bourret à l'avenue Van Horne (intersection de l'avenue Bourret incluse).

— 35 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$78,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Henri-Julien, de la rue Fleury à la rue Kelly.

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

— 24 —  
 To vote an appropriation of \$700.00 to lay, by day labor, a temporary sidewalk on the east side of Vianney avenue, from Perras boulevard southward.

— 25 —  
 To vote an appropriation of \$1,300.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the east side of Jeanne-d'Arc avenue, from Lafliche street northward.

— 26 —  
 To vote an appropriation of \$3,200.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on both sides of Garland Place, from Coolbrook avenue to Décarie boulevard.

— 27 —  
 To vote an appropriation of \$3,700.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on both sides of Newman Place, from Coolbrook avenue to Décarie boulevard.

*Laying of pavings*

— 28 —  
 To vote an appropriation of \$27,900.00 to lay a permanent paving on Mariette avenue, from Somerled avenue to Fielding avenue.

— 29 —  
 To vote an appropriation of \$2,000.00 to lay a permanent paving on Garland Place, from the west line of lots 51-213 et 51-173-1 westward.

— 30 —  
 To vote an appropriation of \$9,900.00 to lay a permanent paving on the lane east of Saint-Hubert street, from Mistral street to Leman street.

— 31 —  
 To vote an appropriation of \$7,100.00 to lay a permanent paving on the projected street bearing Nos. 150-239-4 and 150-240-1, from Circle Road southward.

— 32 —  
 To vote an appropriation of \$9,400.00 to lay a permanent paving on Resther street, from St-Grégoire street northward.

— 33 —  
 To vote an appropriation of \$24,200.00 to lay a permanent paving on Westbury avenue, from Côte-Ste-Catherine road to Ridgevale avenue (intersection of Ridgevale avenue included).

— 34 —  
 To vote an appropriation of \$25,300.00 to lay a permanent paving on Mountain Sights avenue, from Bourret avenue to Van Horne avenue (intersection of Bourret avenue included).

— 35 —  
 To vote an appropriation of \$78,800.00 to lay a permanent paving on Henri-Julien avenue, from Fleury street to Kelly street.

MERCREDI, 25 MAI 1949

- 36 -  
À l'effet de voter un crédit de \$4,800.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue Cavalier, de la rue Drolet à la ruelle située à l'est.

- 37 -  
À l'effet de voter un crédit de \$7,400.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue projetée située à l'est de la rue Tolhurst, entre le boulevard Gouin et la rivière des Prairies.

- 38 -  
À l'effet de voter un crédit de \$16,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 9<sup>e</sup> Avenue, de la rue Masson à la rue Dandurand.

- 39 -  
À l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Bercy, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel.

*Vente d'immeuble*

- 40 -  
À l'effet d'approuver un projet d'acte ratifiant la vente à l'enchère à M. Paul Bégin, au prix de \$7,400.00, du terrain portant le no 323 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, ayant front sur la rue Clark, entre les rues Ontario et de Montigny.

*Permis d'escaliers extérieurs*

- 41 -  
À l'effet de permettre à M. Gabriel Poirier de construire un escalier extérieur à chacune des quatre maisons qu'il doit ériger sur le côté est de la rue Cartier, entre les rues Beaubien et de Bellechasse.

*Modification de résolutions*

- 42 -  
À l'effet de modifier des résolutions du Conseil votant des crédits supplémentaires pour la construction de pavages ou de trottoirs permanents à divers endroits.

*Contrat de pavage*

- 43 -  
À l'effet de confier à la division de la voie publique la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Urbain, entre les rues Sherbrooke et Milton, et de trottoirs permanents sur les deux côtés de ladite rue Saint-Urbain, entre les rues Sherbrooke et Milton.

*Taxe re tuyaux à l'eau*

- 44 -  
À l'effet d'autoriser une dépense de \$22,460.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau etc. à certains endroits, et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet.

*Installation de lampes*

- 45 -  
À l'effet d'autoriser une dépense de \$1,900.00 pour l'installation de deux lampes additionnelles à l'intersection des rues Sherbrooke et Saint-Urbain, et d'opérer un virement de crédit à cette fin.

*Privilège de récupération*

- 46 -  
À l'effet d'accorder à MM. L. Bier et M. Miller, pour la période du 10 mars 1949 au 30 avril 1952 et au prix de \$24,200.00, le privilège de faire la récupération des matières de rebut sur les dépôts municipaux.

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949.

- 36 -  
To vote an appropriation of \$4,800.00 to lay, by day labor, a permanent paving on Cavalier street, from Drolet street to the lane eastward.

- 37 -  
To vote an appropriation of \$7,400.00 to lay, by day labor, a permanent paving of the projected street east of Tolhurst street, from Gouin boulevard to des Prairies river.

- 38 -  
To vote an appropriation of \$16,900.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 9th Avenue, from Masson street to Dandurand street.

- 39 -  
To vote an appropriation of \$9,400.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Bercy street, from Sherbrooke street to Rachel street.

*Sale of immovable*

- 40 -  
To approve a draft deed ratifying the sale by auction to M. Paul Bégin, at the price of \$7,400.00, of lot bearing No. 323 of the cadastre of the Parish of St-Laurent, fronting on Clark street, between Ontario and de Montigny streets.

*Exterior stairs permit*

- 41 -  
To allow Mr. Gabriel Poirier to erect outside stairs on each of four houses which he intends to build on the east side of Cartier street, between Beaubien and de Bellechasse streets.

*Amendment to resolutions*

- 42 -  
To amend resolutions of Council voting supplementary appropriations for laying permanent pavings or sidewalks at several places.

*Paving contract*

- 43 -  
To entrust to the Roads Division the laying of a permanent paving on St-Urbain street, between Sherbrooke and Milton streets, and sidewalks on both sides of St-Urbain street, between Sherbrooke and Milton streets.

*Tax re water mains*

- 44 -  
To authorize an expenditure of \$22,460.00 to purchase and lay water mains etc. in certain places and to levy a special tax for this purpose.

*Installation of lamps*

- 45 -  
To authorize an expenditure of \$1,900.00 to install two additional lamps at the corner of Sherbrooke and St-Urbain streets and to make a transfer of funds for this purpose.

*Salvage privilege*

- 46 -  
To grant to Messrs. L. Bier and M. Miller, for the period from March 10th 1949 to April 30th 1952, at the price of \$24,200.00, the privilege of salvaging waste materials on City dumps.

MERCREDI, 25 MAI 1949

*Echange de terrains*

- 47 -

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange entre la Cité et M. Pierre Beullac de certains terrains ayant front sur les rues Briand et Raudot.

*Octroi de pensions*

- 48 -

À l'effet d'accorder un supplément de pension à des ex-employés de la Cité.

*Octroi de subvention*

- 49 -

À l'effet d'accorder une subvention de \$200.00 à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française.

*Taxe d'abattoir*

- 50 -

À l'effet d'autoriser le directeur des finances à percevoir, pour l'exercice 1949-50, une taxe de \$400.00 de la compagnie E.-A. Leduc, Limitée, pour l'exploitation d'un abattoir privé au no 200 de l'avenue Greene.

*Commission d'Hygiène*

- 51 -

À l'effet de nommer les membres de la Commission d'Hygiène pour l'exercice 1949-50.

*Acquisition d'immeubles*

- 52 -

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$55.00 pour payer toutes les dépenses se rapportant à l'acquisition, de Mme René Coulombe, d'un immeuble situé dans l'emprise homologuée de la rue Prieur.

- 53 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des lots nos 247-P.71 et 83 requis pour l'aménagement de l'avenue Henri-Julien, entre les rues Kelly et Foster, et de voter un crédit de \$125.00 à cette fin.

- 54 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour déplacer la ruelle sise entre les rues Fabre, Garnier, Jean-Talon et Bélanger, et de voter un crédit de \$1,900.00 à cette fin.

- 55 -

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. Alonzo Garrett, au prix de \$450.00, du terrain portant le no de subdivision 939 du lot no 488 du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet, ayant front sur la rue de Normanville.

- 56 -

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. Jacques-G. Francœur, au prix de \$240.00, d'un terrain ayant front sur la rue Belmore, homologué comme parc public.

- 57 -

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition du Gouvernement Fédéral, au prix de \$78,800.00 de terrains requis pour l'élargissement de la rue de la Cathédrale, entre les rues St-Jacques et St-Antoine, et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

*Exchange of lots*

- 47 -

To approve a draft deed of exchange between the City and Mr. Pierre Beullac of certain lots fronting on Briand and Raudot streets.

*Granting of pensions*

- 48 -

To grant a supplementary pension to former employees of the City.

*Granting of subsidy*

- 49 -

To grant a subsidy of \$200.00 to the Association catholique de la jeunesse canadienne-française.

*Tax on abattoir*

- 50 -

To authorize the Director of Finance to collect for the fiscal year 1949-50 a tax of \$400.00 for the operation of a private abattoir by E.A. Leduc, Ltd., at No. 200 Greene avenue.

*Board of Health*

- 51 -

To appoint the members of the Board of Health for the fiscal year 1949-50.

*Acquisition of immovables*

- 52 -

To vote an additional appropriation of \$55.00 to pay all the expenses connected with the acquisition from Mrs. René Coulombe of a property located on the homologated site of Prieur street.

- 53 -

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of lots nos. 247-P.71 and 83 required to improve Henri-Julien avenue, between Kelly and Foster streets, and to vote an appropriation of \$125.00 for this purpose.

- 54 -

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to displace the lane between Fabre, Garnier, Jean-Talon and Bélanger streets, and to vote an appropriation of \$1,900.00 for such purpose.

- 55 -

To approve a draft deed of acquisition from Mr. Alonzo Garrett, at the price of \$450.00, of lot No. 939 of subdivision lot No. 488 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, fronting on de Normanville street.

- 56 -

To approve a draft deed of acquisition from Mr. Jacques-G. Francœur, at the price of \$240.00, of a lot fronting on Belmore street, homologated as a public park.

- 57 -

To approve a draft deed of acquisition from the Federal Government, at the price of \$78,800.00, of lots required to widen de la Cathédrale street, between St-Jacques and St-Antoine streets, and to vote the appropriation required for such purpose.

MERCREDI, 25 MAI 1949

## Éclairage

— 58 —

À l'effet d'autoriser une dépense de \$7.500.00 pour l'installation d'un système d'éclairage sur le terre-plein de l'avenue Henri-Julien, entre les rues Kelly et Sauriol, et d'opérer le virement de crédit nécessaire à cette fin.

## Location de bureaux

— 59 —

À l'effet d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue de la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, à certaines conditions, le deuxième étage de la gare Viger, pour une période de cinq ans.

## Virements de crédits

— 60 —

À l'effet d'opérer le virement de certains crédits.

## Projets de règlements

— 61 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1341 concernant la plomberie dans la cité de Montréal, tel que modifié par le règlement no 1908.

— 62 —

Soumettant un projet de règlement créant une Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport.

## RAPPORT DE COMMISSION SPÉCIALE

— 63 —

À l'effet de soumettre les recommandations de la Commission chargée de la question de l'emplacement d'une salle de concert.

— 64 —

Avis de motions.

## MOTIONS

— 65 —

*Conseiller Bass.* — Relativement à l'élimination des taudis.

— 66 —

*Conseiller Bogert.* — Relativement à la distribution des annonces, circulaires, etc.

— 67 —

*Conseiller P. DesMarais.* — Relativement à la question des pensions des employés de la Cité.

— 68 —

*Conseiller Désormiers.* — Relativement aux citoyens d'Asbestos et à l'assistance à leur accorder.

— 69 —

*Conseiller Désormiers.* — Relativement au contrat de la Compagnie des Tramways de Montréal.

— 70 —

*Conseiller Hanley.* — Relativement à l'établissement d'un terrain de jeux à l'angle des rues Saint-Jacques et de la Montagne.

— 71 —

*Conseiller Lafaille.* — Relativement à l'engagement de cadets-policiers résidant à Montréal.

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

## Lighting

— 58 —

To authorize an expenditure of \$7,500.00 for the installation of a lighting system on the middle strip of Henri-Julien avenue, between Kelly and Sauriol streets, and to transfer the appropriation required for such purpose.

## Renting of offices

— 59 —

To approve a draft lease whereby the City rents from the Canadian Pacific Railway Company, on certain conditions, the second floor of Viger station, for a period of five years.

## Transfers of appropriations

— 60 —

To transfer certain appropriations.

— 61 —

## Draft by-laws

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1341 concerning plumbing in the City of Montréal, as amended by By-law No. 1908.

— 62 —

Submitting a draft by-law to appoint a Board of Research on the traffic and transportation problems.

## REPORT OF SPECIAL COMMITTEE

— 63 —

Submitting the recommendations of the Committee to study the question of a site for a concert hall.

— 64 —

Notices of motions.

## MOTIONS

— 65 —

*Councillor Bass.* — Concerning slum clearance.

— 66 —

*Councillor Bogert.* — Concerning the distribution of advertising, circulars, etc.

— 67 —

*Councillor P. DesMarais.* — Concerning the question of pensions to City employees.

— 68 —

*Councillor Désormiers.* — Concerning the citizens of Asbestos and the aid to be given to them.

— 69 —

*Councillor Désormiers.* — Concerning the Montreal Tramways Company contract.

— 70 —

*Councillor Hanley.* — Concerning the establishment of a playground at the corner of St. Jacques and de la Montagne streets.

— 71 —

*Councillor Lafaille.* — Concerning the hiring of police cadets residing in Montréal.

MERCREDI, 25 MAI 1949

— 72 —

*Conseiller Lauriault.* — Relativement à l'acquisition du stadium Notre-Dame.

— 73 —

*Conseiller V. Lévesque.* — Relativement aux heures de fermeture du parc de l'île Ste-Hélène.

— 74 —

*Conseiller Mathieu.* — Relativement à la Cour du Recorder.

— 75 —

*Conseiller Ratelle.* — Relativement au commerce sur une partie de la rue Garnier.

— 76 —

*Conseiller Seigler.* — Relativement à la construction d'un bain public à l'arrière de la clinique de l'avenue Mont-Royal.

— 77 —

*Conseiller Simoneau.* — Relativement au parachèvement du Centre Sportif.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde;

Les conseillers Seigler, Goyette, Filion, Lalancette, Savignac, E. Dubeau, V. Lévesque, Quinn, McKenna, Rochon, Ratelle, Creelman, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Victor, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, Gagné, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Croteau, Normandin, Dozois, A. Desmarais, Jodoin, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Wagar, Vautelet, Stephens, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon et Auger.

Le conseiller Fréchette, maire suppléant, occupe le fauteuil.

#### ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

RESOLU;

que soient considérés comme lus et soient confirmés le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 8 avril 1949, de même que le procès-verbal de la séance d'ajournement qui l'a suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence approuvés et signés par le maire suppléant et le greffier de la Cité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Snowden, de l'avenue Clanranald en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91299/1 voir page 26 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée, par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

- 72 -

*Councillor Lauriault.* — Concerning the acquisition of the Notre-Dame stadium.

- 73 -

*Councillor V. Lévesque.* — Concerning the closing hours of St. Helen's Island Park.

- 74 -

*Councillor Mathieu.* — Concerning the Recorder's Court.

- 75 -

*Councillor Ratelle.* — Concerning commerce on part of Garnier street.

- 76 -

*Councillor Seigler.* — Concerning the erection of a public bath in rear of the clinic on Mont-Royal avenue.

- 77 -

*Councillor Simoneau.* — Concerning the completion of the Sports Centre.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde,

Councillors

(For names, see opposite page)

Councillor Fréchette, Acting Mayor, occupied the Chair.

#### ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approval of the minutes of the last meeting,

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Sauvé, it was

RESOLVED: that the minutes of the meeting of Council held on April 8th 1949 as well as the minutes of the adjourned meeting following the same, be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by the Acting Mayor and the City Clerk.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$6,400.00 to lay a sewer in Snowden avenue, from Clanranald avenue eastward, the following report was submitted and read:



MERCREDI, 25 MAI 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Borden, de l'avenue Somerled en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91300/1 voir page 27 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lemieux, de l'avenue Kent en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91301/1 voir page 27 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$29,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Riopel, de la rue de Salaberry à la rue Forbes, et dans la rue Forbes, de la rue Riopel à la rue Lavigne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91302/1 voir page 28 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$29,000.00 pour la construction d'un égout dans le chemin Goyer, du chemin de la Côte-des-Neiges à la rue projetée portant le no P.73-5 du cadastre du Village incorporé de la Côte-des-Neiges, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91303/1 voir page 28 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue Logan, de la rue Parthenais en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91315 voir page 29 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,900.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Howard, de l'avenue Outremont en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91444/1 voir page 29 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$36,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Esplanade, de la rue Kelly à la rue Fleury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91443/1 voir page 30 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$36,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Waverley, de la rue Kelly à la rue Fleury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91442/1 voir page 30 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$10,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mariette, de l'avenue Somerled à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91304/1 voir page 30 volume 42 des rapports)

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$9,400.00 to lay a sewer in Borden street, from Somerled avenue southward, the following report was submitted and read:

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$3,400.00 to lay a sewer in Lemieux street, from Kent avenue southward, the following report was submitted and read:

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$29,000.00 to lay a sewer in Riopel street, from de Salaberry street to Forbes street, and on Forbes street, from Riopel street to Lavigne street, the following report was submitted and read:

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$29,000.00 to lay a sewer in Goyer road, from Côte-des-Neiges road to the projected street bearing number P.73-5 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-des-Neiges, the following report was submitted and read:

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$6,900.00 to lay a sewer in Logan street, from Parthenais street westward, the following report was submitted and read:

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$3,900.00 to lay a sewer in Howard avenue, from Outremont avenue westward, the following report was submitted and read:

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$36,000.00 to lay a sewer in Esplanade street, from Kelly street to Fleury street, the following report was submitted and read:

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$36,000.00 to lay a sewer in Waverley street, from Kelly street to Fleury street, the following report was submitted and read:

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$10,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mariette avenue, from Somerled avenue to Fielding avenue, the following report was submitted and read:

MERCREDI, 25 MAI 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$850.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de Garland Place, de la ligne ouest des lots 51-213 et 51-173-1 en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91331/1 voir page 31 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$800.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Resther, du trottoir existant au nord de la rue St-Grégoire en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91448/1 voir page 31 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur la longueur totale des fronts de la rue projetée portant les nos 150-239-4 et 150-240-1, du chemin Circle en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91447/1 voir page 32 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Westbury, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à la ligne sud de l'avenue Ridgeway, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91446/1 voir page 32 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la 16e Avenue, du trottoir existant au sud du boulevard Rosemont à la rue Dandurand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91445/1 voir page 32 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mountain Sights, de l'avenue Bourret à l'avenue Van Horne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91449/1 voir page 33 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$18,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Henri-Julien, de la rue Fleury à la rue Kelly, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91450/1 voir page 33 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$29,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Papineau, entre les rues Bélanger et L.-O. David, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91451/1 voir page 34 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,150.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Beaubien, de la montée Saint-Michel à la 12e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91316 voir page 34 volume 42 des rapports)

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$850.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Garland Place, from the west line of lots 51-213 and 51-173-1 westward, the following report was submitted and read:

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$800.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Resther street, from the existing sidewalk north of St-Grégoire street northward, the following report was submitted and read:

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$2,200.00 to lay a permanent sidewalk over the entire length of the frontages of the projected street bearing Nos. 150-239-4 and 150-240-1, from Circle road southward, the following report was submitted and read:

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$3,300.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Westbury avenue, from Côte-Ste-Catherine Road to the south line of Ridgeway avenue, the following report was submitted and read:

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$3,600.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of 16th Avenue, from the existing sidewalk south of Rosemont boulevard to Dandurand street, the following report was submitted and read:

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$9,700.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Mountain Sights avenue, from Bourret to Van Horne avenues, the following report was submitted and read:

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$18,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Henri-Julien avenue, from Fleury to Kelly streets, the following report was submitted and read:

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$29,100.00 to lay permanent sidewalk on both sides of Papineau avenue, between Bélanger and L.-O. David streets, the following report was submitted and read:

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$1,150.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the north side of Beaubien street, from Montée St-Michel to 12th Avenue, the following report was submitted and read:

MERCREDI, 25 MAI 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$700.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue de La Gauchetière, de la rue Montcalm en gagnant l'est, et sur le côté est de la rue Montcalm, de la rue de La Gauchetière en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91317 voir page 35 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$650.00 pour la construction en régie d'un trottoir temporaire sur le côté ouest de l'avenue Fletcher, de la rue Boyce en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91318 voir page 34 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$200.00 pour la construction en régie d'un trottoir temporaire sur le côté ouest de la rue Beaugrand, du trottoir existant au nord de la rue Notre-Dame, en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91453 voir page 35 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$700.00 pour la construction en régie d'un trottoir temporaire sur le côté est de l'avenue Vianney, du boulevard Ferras en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91454 voir page 35 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Jeanne-d'Arc, de la rue Laflèche en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91457 voir page 36 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,200.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de Garland Place, de l'avenue Coolbrook au boulevard Décarie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91456 voir page 36 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de Newman Place, de l'avenue Coolbrook au boulevard Décarie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91455 voir page 36 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$27,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Mariette, de l'avenue Somerled à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91304/2 voir page 37 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur Garland Place, de la ligne ouest des lots 51-213 et 51-173-1 en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91331/2 voir page 37 volume 42 des rapports)

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$700.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the north side of de La Gauchetière street, from Montcalm street eastward, and on the east side of Montcalm street, from de La Gauchetière street northward, the following report was submitted and read:

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$650.00 to lay, by day labor, a temporary sidewalk on the west side of Fletcher avenue, from Boyce street northward, the following report was submitted and read:

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$200.00 to lay, by day labor, a temporary sidewalk on the west side of Beaugrand street, from the existing sidewalk north of Notre-Dame street northward, the following report was submitted and read:

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$700.00 to lay, by day labor, a temporary sidewalk on the east side of Vianney avenue, from Ferras boulevard southward, the following report was submitted and read:

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$1,300.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the east side of Jeanne-d'Arc avenue, from Laflèche street northward, the following report was submitted and read:

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$3,200.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on both sides of Garland Place, from Coolbrook avenue to Décarie boulevard, the following report was submitted and read:

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$3,700.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on both sides of Newman Place, from Coolbrook avenue to Décarie boulevard, the following report was submitted and read:

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$27,900.00 to lay a permanent paving on Mariette avenue, from Somerled avenue to Fielding avenue, the following report was submitted and read:

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$2,000.00 to lay a permanent paving on Garland Place, from the west line of lots 51-213 and 51-173-1 westward, the following report was submitted and read:

MERCREDI, 25 MAI 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Saint-Hubert, de la rue Mistral à la rue Leman, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91305/1 voir page 38 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 150-239-4 et 150-240-1, du chemin Circle en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91447/2 voir page 38 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Resther, de la rue Saint-Grégoire en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91448/2 voir page 38 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$24,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Westbury, du chemin de la Côte-Ste-Catherine à l'avenue Ridgevale (intersection de l'avenue Ridgevale incluse), le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91446/2 voir page 39 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$25,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Mountain Sights, de l'avenue Bourret à l'avenue Van Horne (intersection de l'avenue Bourret incluse), le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91449/2 voir page 39 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$78,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Henri-Julien, de la rue Fleury à la rue Kelly, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91450/2 voir page 40 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,800.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue Cavalier, de la rue Drolet à la ruelle située à l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91458 voir page 40 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,400.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue projetée, située à l'est de la rue Tolhurst, entre le boulevard Gouin et la rivière des Prairies, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91332 voir page 41 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$16,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 9e Avenue, de la rue Masson à la rue Dandurand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91392 voir page 41 volume 42 des rapports)

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$9,900.00 to lay a permanent paving on the lane east of Saint-Hubert street, from Mistral street to Leman street, the following report was submitted and read:

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$7,100.00 to lay a permanent paving on the projected street bearing Nos. 150-239-4 and 150-240-1, from Circle Road southward, the following report was submitted and read:

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$9,400.00 to lay a permanent paving on Resther street, from St-Grégoire street northward, the following report was submitted and read:

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$24,200.00 to lay a permanent paving on Westbury avenue, from Côte-Ste-Catherine road to Ridgevale avenue (intersection of Ridgevale avenue included), the following report was submitted and read:

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$25,500.00 to lay a permanent paving on Mountain Sights avenue, from Bourret avenue to Van Horne avenue (intersection of Bourret avenue included), the following report was submitted and read:

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$78,800.00 to lay a permanent paving on Henri-Julien avenue, from Fleury street to Kelly street, the following report was submitted and read:

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$4,800.00 to lay, by day labor, a permanent paving on Cavalier street, from Drolet street to the lane eastward, the following report was submitted and read:

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$7,400.00 to lay, by day labor, a permanent paving of the projected street east of Tolhurst street, from Gouin boulevard to des Prairies river, the following report was submitted and read:

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$16,900.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 9th Avenue, from Masson street to Dandurand street, the following report was submitted and read:

MERCREDI, 25 MAI 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Bercy, de la rue Sherbrooke à la rue Rachel, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91393/1 voir page 43 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par le conseiller Sauvé,

Que lesdits rapports soient adoptés.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les trente-huit rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la charte.

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte ratifiant la vente à l'enchère à M. Paul Bégin, au prix de \$7,400.00, du terrain portant le no 323 du cadastre du quartier Saint-Laurent, ayant front sur la rue Clark, entre les rues Ontario et de Montigny, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91396 voir page 40 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers Vautellet et Quinn, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 54, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à M. Gabriel Poirier de construire un escalier extérieur à chacune des quatre maisons qu'il doit ériger sur le côté est de la rue Cartier, entre les rues Beaubien et de Bellechasse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91417 voir page 41 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par les conseillers Carrière, Filion, Gratton, Simard  
et Auger,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier des résolutions du Conseil votant des crédits supplémentaires pour la construction de pavages ou de trottoirs permanents à divers endroits, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91333 voir page 42 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$9,400.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Bercy street, from Sherbrooke street to Rachel street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Sauvé,

That said reports be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above thirty-eight reports had been adopted by the vote of the 2/3 of all the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed ratifying the sale by auction to Mr. Paul Bégin, at the price of \$7,400.00, of lot bearing No. 323 of the cadastre of St-Laurent Ward, fronting on Clark street, between Ontario and de Montigny streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Vautellet and Quinn, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of all the members of Council present, the number of such votes being not less than 54, as required by Article 21e of the Charter.

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Mr. Gabriel Poirier to erect outside stairs on each of four houses which he intends to build on the east side of Cartier street, between Beaubien and de Bellechasse streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion, Gratton, Simard  
and Auger,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend resolutions of Council voting supplementary appropriations for laying permanent pavings or sidewalks at several places, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

MERCREDI, 25 MAI 1949

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de confier à la division de la voie publique la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Urbain, entre les rues Sherbrooke et Milton, et de trottoirs permanents sur les deux côtés de ladite rue Saint-Urbain, entre les rues Sherbrooke et Milton, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90750/4 voir page 42 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par les conseillers Vautelet et Quinn,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$22,460.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau etc. à certains endroits, et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91213 voir page 44 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$1,900.00 pour l'installation de deux lampes additionnelles à l'intersection des rues Sherbrooke et Saint-Urbain, et d'opérer un virement de crédit à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91310 voir page 43 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par les conseillers Vautelet et Quinn,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les deux rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la Majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder à MM. L. Bier et M. Miller, pour la période du 10 mars 1949 au 30 avril 1952 et au prix de \$24,200.00, le privilège de faire la récupération des matières de rebut sur les dépotoirs municipaux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90600/2 voir page 44 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par les conseillers Pitts et Dozois,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to entrust to the Roads Division the laying of a permanent paving on St-Urbain street, between Sherbrooke and Milton streets, and sidewalks on both sides of St-Urbain street, between Sherbrooke and Milton streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Vautelet and Quinn,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$22,460.00 to purchase and lay water mains, etc. in certain places and to levy a special tax for this purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$1,900.00 to install two additional lamps at the corner of Sherbrooke and St-Urbain streets and to make a transfer of funds for this purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Vautelet and Quinn,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above two reports had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant to Messrs. L. Bier and M. Miller, for the period from March 10th 1949 to April 30th 1952, at the price of \$24,200.00, the privilege of salvaging waste materials on City dumps, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Pitts and Dozois,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

MERCREDI, 25 MAI 1949

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange entre la Cité et M. Pierre Beullac de certains terrains ayant front sur les rues Briand et Raudot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91330 voir page 43 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers Sauvé, Tremblay et Lépine, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les deux rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder un supplément de pension à des ex-employés de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91312 voir page 45 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une subvention de \$200.00 à l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88300/16 voir page 45 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le directeur des finances à percevoir, pour l'exercice 1949-50, une taxe de \$400.00 de la compagnie E.-A. Leduc, Limitée, pour l'exploitation d'un abattoir privé au no 200 de l'avenue Greene, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91342 voir page 45 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers Sauvé, Tremblay et Lépine, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les trois rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer les membres de la Commission d'Hygiène pour l'exercice 1949-50, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91334 voir page 46 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange between the City and Mr. Pierre Beullac of certain lots fronting on Briand and Raudot streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Sauvé, Tremblay, and Lépine, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above two reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant a supplementary pension to former employees of the City, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant a subsidy of \$200.00 to the Association catholique de la jeunesse canadienne-française, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

50.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the Director of Finance to collect for the fiscal year 1949-50 a tax of \$400.00 for the operation of a private abattoir by E. A. Leduc, Ltd., at No. 200 Greene avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Sauvé, Tremblay and Lépine, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above three reports had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint the members of the Board of Health for the fiscal year 1949-50, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

MERCREDI, 25 MAI 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$55.00 pour payer toutes les dépenses se rapportant à l'acquisition, de Mme René Coulombe, d'un immeuble situé dans l'emprise homologuée de la rue Prieur, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 89487/1 voir page 46 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Brien et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des lots nos 247-P.71 et 83 requis pour l'aménagement de l'avenue Henri-Julien, entre les rues Kelly et Foster, et de voter un crédit de \$125.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91143/2 voir page 46 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers Girard, Brien, Moore et Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les deux rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour déplacer la ruelle sise entre les rues Fabre, Garnier, Jean-Talon et Bélanger, et de voter un crédit de \$1,900.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 990448/2 voir page 47 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par les conseillers Filion, Carrière et Auger,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Gratton,  
Appuyé par les conseillers Simard et Farly,

Que ledit rapport soit transmis, pour étude, à une commission spéciale composée des représentants du district concerné au Conseil et du directeur du service d'urbanisme.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été transmis à une commission spéciale par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. Alonzo Garrett, au prix de \$450.00, du terrain portant le no de subdivision 939 du lot no 488 du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet, ayant front sur la rue de Normanville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91343 voir page 47 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers Girard, Moore, Brien, Croteau et  
Normandin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$55.00 to pay all the expenses connected with the acquisition from Mrs. René Coulombe of a property located on the homologated site of Prieur street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Girard, Moore, Brien and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of lots nos. 247-P.71 and 83 required to improve Henri-Julien avenue, between Kelly and Foster streets, and to vote an appropriation of \$125.00 for this purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Girard, Brien, Moore and Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above two reports had been adopted by the vote of the 2/3 of all the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to displace the lane between Fabre, Garnier, Jean-Talon and Bélanger streets, and to vote an appropriation of \$1,900.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Filion, Carrière and Auger,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Gratton,  
Seconded by Councillors Simard and Farly,

That said report be transmitted, for study, to a special Commission composed of the representatives of the district concerned and of the Director of the City Planning Department.

Said amendment being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been transmitted to a special Commission by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from Mr. Alonzo Garrett, at the price of \$450.00, of lot No. 939 of subdivision lot No. 488 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, fronting on de Normanville street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Girard, Moore, Brien, Croteau and  
Normandin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.



MERCREDI, 25 MAI 1949

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. Jacques-G. Francoeur, au prix de \$240.00, d'un terrain ayant front sur la rue Belmore, homologué comme parc public, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91459 voir page 47 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par les conseillers Asselin, Quintin, Lyall et Wagar,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition du Gouvernement Fédéral, au prix de \$78,800.00, de terrains requis pour l'élargissement de la rue de la Cathédrale, entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine, et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91044/1 voir page 54 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par les conseillers Fréchette, Guyot et Hanley,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les trois rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$7,500.00 pour l'installation d'un système d'éclairage sur le terre-plein de l'avenue Henri-Julien, entre les rues Kelly et Sauriol, et d'opérer le virement de crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91365 voir page 54 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par les conseillers Girard, Moore, Brien, Croteau et Normandin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue de la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, à certaines conditions, le deuxième étage de la gare Viger, pour une période de cinq ans, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91367/1 voir page 54 volume 42 des rapports)

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from Mr. Jacques-G. Francoeur, at the price of \$240.00, of a lot fronting on Belmore street, homologated as a public park, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Asselin, Quintin, Lyall and Wagar,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

57.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from the Federal Government, at the price of \$78,800.00, of lots required to widen de la Cathédrale street, between St-Jacques and St-Antoine streets, and to vote the appropriation required for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Fréchette, Guyot and Hanley,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above three reports had been adopted by the vote of the 2/3 of all the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

58.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$7,500.00 for the installation of a lighting system on the middle strip of Henri-Julien avenue, between Kelly and Sauriol streets, and to transfer the appropriation required for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Girard, Moore, Brien, Croteau and Normandin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

59.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft lease whereby the City rents from the Canadian Pacific Railway Company, on certain conditions, the second floor of Viger station, for a period of five years, the following report was submitted and read:

MERCREDI, 25 MAI 1949

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de certains crédits, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90483/128 voir page 55 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par le conseiller Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1341 concernant la plomberie dans la Cité de Montréal, tel que modifié par le règlement no 1908, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91350 voir page 68 volume 42 des rapports)

(Pour règlement 1924 voir page 393 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Guévremont,  
Appuyé par les conseillers Drapeau et Lortie,

Que ledit article soit amendé en y remplaçant le deuxième alinéa par le suivant:

"Le bureau des examinateurs des poseurs est composé de l'ingénieur sanitaire ou de son représentant et deux poseurs détenteurs d'un permis. Toutefois, les deux premiers poseurs à faire partie de ce bureau devront avoir au moins cinq ans d'expérience et n'auront pas à subir d'examen pour obtenir le permis requis par le présent règlement."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Ledit article 1, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

60.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to transfer certain appropriations, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

61.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1341 concerning plumbing in the City of Montréal, as amended by By-law No. 1908, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law, and Article 1 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillors Drapeau and Lortie,

That said article be amended by replacing the second paragraph by the following:

"The Board of Examiners for fitters shall be composed of the Sanitary Engineer or his representative and of two fitters who are permit holders. However, the two first fitters to form part of the said Board shall have at least five years' experience and shall not be held to pass any examination in order to obtain the permit required by the present by-law."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

Said article 1, as amended, was then agreed to.

Article 2 being read, was agreed to.

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, be now adopted.

The Acting Mayor declared that the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

MERCREDI, 25 MAI 1949

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour,

Le conseiller Fréchette, maire suppléant, ayant repris le fauteuil, et

Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, et les conseillers Goyette, Filion, Lalancette, Savignac, E. Dubeau, V. Lévesque, Quinn, McKenna, Rochon, Ratelle, Creelman, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Gagné, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Croteau, Normandin, Dozois, A. Desmarais, Jodoin, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Vautelet, Hyde, Stephens, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon et Auger étant présents, le Conseil reprend sa séance.

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement créant une Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91429/1 voir page 68 volume 42 des rapports)

(Pour règlement 1925 voir page 393 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Approuvée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu, il est agréé.

L'article 1 étant lu, et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Fewkes,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU: que ledit article soit amendé en y remplaçant le paragraphe e) par le suivant:

"e) Indiquer de quelle façon l'exécution des travaux recommandés pourra être financée."

Ledit article, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Croteau,  
Appuyé par les conseillers Farly et Lyall,

Que ledit article soit remplacé par le suivant:

"ARTICLE 2.- La Commission se compose des dix-sept membres suivants:

a) Son Honneur le Maire, qui en fait partie d'office;

b) Seize autres membres nommés par le Conseil sur recommandation du Comité exécutif parmi lesquels il y aura neuf membres du Conseil municipal, deux membres du Comité exécutif, le directeur des services, le directeur du service des travaux publics, le directeur du service d'urbanisme, le directeur du service de la police et le directeur des finances."

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that this meeting be adjourned until 3:30 o'clock, P.M., this day, to continue the consideration of this order of the day.

And, at 3:30 o'clock P.M. this day,

Councillor Fréchette, Acting Mayor, having resumed the Chair, and

His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde and councillors

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

62.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to appoint a Board of Research on the traffic and transportation problems, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law and the preamble being read, it was agreed to.

Article 1 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Fewkes,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said article be amended by replacing paragraph e) by the following:

"e) Show how the work recommended could be financed."

Said article, as amended, was then agreed to.

Article 2 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Croteau,  
Seconded by Councillors Farly and Lyall,

That said Article be replaced by the following:

"ARTICLE 2.- The Board shall be composed of the following seventeen members:

a) His Worship the Mayor, who is a member by right of office;

b) Sixteen other members appointed by the Council on the recommendation of the Executive Committee including nine members from the City Council, two members from the Executive Committee, the Director of Departments, the Director of the Public Works Department, the Director of the City Planning Department, the Director of the Police Department and the Director of Finance."

MERCREDI, 25 MAI 1949

Et, un autre débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Croteau, Farly et Lyall retirent leur motion.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU: que ledit article soit amendé en y remplaçant le paragraphe b) par le suivant:

"b) Vingt autres membres (20) nommés par le Conseil sur recommandation du Comité exécutif, parmi lesquels il y aura six (6) membres du Conseil municipal, deux (2) membres du Comité exécutif, le directeur des services ou son représentant, le directeur du service des travaux publics ou son représentant, et le directeur du service d'urbanisme ou son représentant."

Ledit article 2, tel que modifié, est alors agréé.

Les articles 3 à 6 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 7 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Les articles 8 à 14 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport de la Commission chargée de la question de l'emplacement d'une salle de concert soumettant ses recommandations, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91058/1 voir page 55 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Lortie, il est

RESOLU: que ledit rapport, de même que le rapport du Comité exécutif, en date du 5 avril 1949, qui lui avait été transmis pour étude, soient transmis au Comité exécutif, avec prière d'étudier l'opportunité de donner suite aux recommandations de ladite Commission.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été transmis au Comité exécutif par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

#### AVIS DE MOTIONS

64.- Le conseiller Bailey donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'un tribunal d'arbitrage a récemment décrété une augmentation de salaire pour les policiers et les pompiers et un boni de vie chère aux autres employés de la Cité;

ATTENDU que le Comité exécutif, d'après les rapports des journaux, a logé un appel auprès de la Commission municipale de Québec contre cette sentence; et

ATTENDU que le Conseil municipal est en faveur de l'application de la sentence arbitrale;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de retirer ledit appel et de trouver les moyens d'en arriver à des arrangements financiers qui permettent de payer lesdits augmentations et boni et de présenter au Conseil, lors de sa prochaine séance, un rapport détaillé sur toute cette question".

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

And, another debate arising; with the unanimous consent of Council, Councillors Croteau, Farly and Lyall withdrew their motion.

And, a further debate arising,

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said article be amended by replacing paragraph b) by the following:

"b) Twenty (20) other members appointed by the Council on the recommendation of the Executive Committee including six (6) members from the City Council, two (2) members from the Executive Committee, the Director of Departments or his representative, the Director of the Public Works Department or his representative, and the Director of the City Planning Department or his representative."

Said Article 2, as amended, was then agreed to.

Articles 3 to 6 inclusively being read, they were agreed to.

Article 7 being read and a debate arising, it was agreed to.

Articles 8 to 14 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as amended, be now adopted.

The Acting Mayor declared that the above by-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

63.- The order of the day being read to consider a report from the Commission appointed to find a site for a concert hall submitting its recommendations, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Lortie, it was

RESOLVED: that said report, as well as the report of the Executive Committee, dated April 5th 1949, which had been transmitted for consideration, be referred to the Executive Committee, with the request to carry out the recommendations of said Commission.

The Acting Mayor declared that the above report had been referred to the Executive Committee by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

#### NOTICES OF MOTIONS

64.- Councillor Bailey gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS an Arbitration Board has recently awarded a wage increase to police and firemen and a cost of living bonus to all other City employees;

WHEREAS the Executive Committee, according to reports in the press, has appealed to the Quebec Municipal Commission against the award; and

WHEREAS the City Council is in favour of granting this award;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of withdrawing the said appeal and of finding ways and means to make the financial arrangements necessary for the payment of the award and to present a complete report to the Council pertaining to the entire question at its next meeting."

MERCREDI, 25 MAI 1949

65.- Le conseiller A. Dubeau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier de nouveau l'opportunité d'insérer, dans le prochain projet d'amendements à la Charte de la Cité, la clause suivante:

"La Cité est autorisée à payer une indemnité à la veuve et aux enfants de l'ex-constable P.-E. Champagne, décédé le 19 mai 1943 à la suite de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions le 22 septembre 1934."

66.- Le conseiller A. Dubeau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la majeure partie des camions utilisés par la Cité pour l'exécution de ses travaux de voirie lui appartiennent, mais qu'elle doit également en louer de particuliers;

ATTENDU qu'elle ne paie à ces derniers pour la location de leurs véhicules que \$1.25 l'heure, alors que les siens lui occasionnent une dépense se chiffrant à plus de \$2.00 l'heure;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de porter de \$1.25 à \$1.50 l'heure le tarif payé par la Cité pour la location de camions de particuliers."

67.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de pourvoir sans délai de cabinets d'aisances, d'abreuvoirs et d'abris le terrain de jeux situé à l'est de la rue Fullum, au sud du boulevard Saint-Joseph."

68.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que, dans le but d'améliorer la circulation et d'éviter de nombreux accidents, le Comité exécutif soit prié d'étudier sans délai l'opportunité d'élargir la rue Laurier, sur le côté nord, entre les rues Saint-André et Saint-Hubert, à même le trottoir qui est plus large à cet endroit que dans les autres parties de cette rue."

69.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que des conduits souterrains ont été construits en 1940 dans le boulevard Saint-Joseph, à l'est de l'avenue Papineau, mais que les lampadaires n'y ont pas encore été installés;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions nécessaires pour que les lampadaires soient installés sur le boulevard Saint-Joseph, à l'est de l'avenue Papineau, jusqu'au tunnel de la rue Iberville afin que ledit boulevard St-Joseph à l'est de l'avenue Papineau soit pourvu de lumière comme à l'ouest de ladite avenue Papineau."

70.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de forcer la compagnie Buanderie Fédérale située à l'angle des rues Berri et Saint-Grégoire, de respecter les règlements municipaux de la santé et de l'hygiène, en prenant les moyens voulus pour que la fumée, la saie et les senteurs nauséabondes ne s'échappent des cheminées de ses bâtiments."

71.- Le conseiller Moore donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions nécessaires afin que les signaux lumineux à l'angle de la rue Lajeunesse et du boulevard Gouin comportent une flèche contrôlant les virages à droite des véhicules circulant sur la rue Lajeunesse."

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

65.- Councillor A. Dubeau gives notice, that at the next meeting of the Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to reconsider the advisability of inserting the following clause in the next draft amendments to the Montréal City Charter:

"The City is authorized to pay a pension to the widow and the children of ex-constable P.-E. Champagne, who died on May 19th, 1943, as a result of injuries received on September 22nd 1934, while in the employ of the City."

66.- Councillor A. Dubeau gives notice, that at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

WHEREAS the City owns the greater number of trucks used in its roads work, but must also rent some from individuals;

WHEREAS it pays to these individuals for the rental of their trucks the sum of \$1.25 per hour, while its own trucks occasion an expense of more than \$2.00 per hour;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of increasing from \$1.25 to \$1.50 the rate paid by the City for the rental of trucks owned by individuals."

67.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of the Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of providing with water closets, drinking fountains and shelters the playground located east of Fullum street, south of St. Joseph Boulevard."

68.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT, for the purpose of improving traffic and avoiding numerous accidents, the Executive Committee be requested to consider without delay the advisability of widening Laurier street, on the north side, between St. André and St. Hubert streets, out of the sidewalk which is wider in this section than in the other parts of the street."

69.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS underground conduits were laid in 1940 on St. Joseph boulevard, east of Papineau avenue and lamp standards have not as yet been placed;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the required instructions to the end that lamp standards be installed on St. Joseph boulevard, east of Papineau avenue, to the Iberville street tunnel in order that the boulevard St. Joseph, east of Papineau street be provided with the same light as the west of Papineau street."

70.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of compelling the Federal Laundry Company, located at the corner of Berri and St. Grégoire streets, to comply with the health and sanitation by-laws of the City, by taking the necessary means to abate the smoke, soot and bad odors which escape from the chimneys of its buildings."

71.- Councillor Moore gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the effect that traffic lights at the corner of Lajeunesse street and boulevard Gouin be provided with an arrow to control right-hand turns of vehicles using Lajeunesse street."

MERCREDI, 25 MAI 1949

72.- Le conseiller Vachon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'installation de postes d'essence est de nature à nuire à la valeur de la propriété avoisinante;

ATTENDU que sur la rue Notre-Dame, entre le boulevard Pie IX et la rue Vimont, il y a suffisamment de postes d'essence pour servir convenablement la population;

ATTENDU que la construction de bâtiments pour ces fins dépare la propriété avoisinante, vu que cette construction est généralement d'un étage seulement;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire en sorte qu'il ne soit pas permis d'installer de ces stations de gazoline sur la rue Sainte-Catherine, entre le boulevard Pie IX et la rue Vimont."

73.- Le conseiller Désormiers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que, par l'article 21 du règlement no 896, tout véhicule servant au transport de la viande, du poisson, de la volaille ou du gibier doit être exclusivement réservé pour cette fin et les marchandises doivent être placées entre deux toiles parfaitement propres, utilisées seulement pour cet usage ou protégées de toute autre manière approuvée par le service de santé;

ATTENDU que dans la majorité des cas, les propriétaires de véhicules servant au transport de ces produits ne se conforment pas aux exigences de cet article du règlement no 896 concernant le commerce de la viande;

ATTENDU que les préposés à ces véhicules ne se donnent pas même la peine d'attacher les toiles qui recouvrent la marchandise qu'ils transportent;

ATTENDU que, par le fait que lesdites toiles ne sont pas attachées, elles flottent au vent et exposent la marchandise transportée à la poussière, au soleil, etc.;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier l'article 21 du règlement no 896 de façon que seuls des véhicules frigorifiques soient utilisés pour le transport, dans les limites de la Cité, de la viande crue, cuite ou préparée d'une façon quelconque, du poisson, de la volaille ou du gibier."

74.- Le conseiller Brien donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'il existe dans certaines rues de Montréal des lignes homologuées qui datent de plus de vingt ans;

ATTENDU que le service d'urbanisme doit être en état de dire si ces lignes homologuées doivent être maintenues ou effacées;

ATTENDU que les propriétaires des lots affectés par ces lignes homologuées sont privés de l'usage d'une partie de leur lot, sinon de la totalité dans certains cas;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner au service d'urbanisme instruction de lui faire rapport de toutes les lignes homologuées qui ont été établies depuis au-delà de dix ans, et qu'à la suite de ce rapport, instruction soit donnée au service du contentieux de faire la procédure nécessaire pour faire effacer ces lignes."

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bass relativement à l'élimination des taudis,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bogert relativement à la distribution des annonces, circulaires, etc.,

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

72.- Councillor Vachon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the erection of service stations is likely to cause a detriment to neighboring property;

WHEREAS, on Notre-Dame street, between Pie IX boulevard and Vimont street, there are now enough service stations to satisfy the public demand;

WHEREAS the erection of buildings for such purposes is detrimental to neighboring property as such buildings are usually of one storey only;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the required steps to assure that the erection of such service stations be prohibited on St. Catherine street, between Pie IX and Vimont street."

73.- Councillor Désormiers gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, according to Article 21 of By-law No. 896, every vehicle used to carry meat, fish, fowl or game shall be exclusively reserved for such use and produce must be placed between two perfectly clean cloths used only for such purpose, or protected in any manner approved by the Health Department;

WHEREAS, in most cases, owners of vehicles used to carry such produce do not abide by the requirements of this article of By-law No. 896 concerning trade in meat;

WHEREAS drivers of these vehicles do not take the pains to attach the cloths covering the produce which they are carrying;

WHEREAS, because these cloths are not attached, they are at the mercy of the wind and the produce is exposed to dust, sun, etc.;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending Article 21 of By-law No. 896 in such a way that only refrigerated vehicles shall be used to carry, within the City limits, any raw, cooked or prepared meat, fish, fowl or game."

74.- Councillor Hervé Brien gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS there are in certain streets of Montréal homologated lines of 20 years' standing;

WHEREAS the Planning Department should be in a position to state whether such homologated lines should be retained or erased;

WHEREAS proprietors of lots affected by these lines are deprived of the use of part of their lot, if not of its entirety in certain cases;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Planning Department to report to it on all homologated lines established for over ten years and following this report that instruction be given to the Law Department to take the necessary steps to have these lines erased."

75.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bass concerning slum clearance,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article is postponed.

76.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bogert concerning the distribution of advertising, circulars, etc.,

MERCREDI, 25 MAI 1949

ATTENDU qu'il existe à Montréal un règlement municipal défendant de porter, distribuer des placards, annonces, prospectus, circulaires ou papiers près de ou sur les rues, allées, trottoirs et places publiques de la Cité;

ATTENDU qu'il existe aussi un règlement concernant les affiches, photographies, statues, etc.;

ATTENDU que des affiches etc. sont placées un peu partout sur les poteaux, arbres, etc.;

Sur la proposition du conseiller Bogert,  
Appuyé par le conseiller A. Mathieu, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié de donner les instructions requises au service concerné pour que les règlements 270 et 1025 soient appliqués plus strictement à l'avenir.

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller P. DesMarais relativement à la question des pensions des employés de la Cité,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement aux citoyens d'Asbestos et à l'assistance à leur accorder,

ATTENDU que les citoyens de la ville d'Asbestos sont affligés par une grève qui dure depuis plus de deux mois;

ATTENDU qu'un grand nombre de femmes et d'enfants n'ont plus aucun moyen de subsistance;

ATTENDU que ces personnes sont obligées de demander du secours à la municipalité

ATTENDU que cette municipalité n'a pas l'argent requis pour faire face à la situation qui s'aggrave de jour en jour;

ATTENDU qu'un état d'urgence existe et qu'il convient d'aider à y remédier;

Proposé par le conseiller Désormiers,  
Appuyé par les conseillers A. Dubeau et Burrows,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de voter une somme de \$5,000.00 en vue de venir en aide aux affligés de la Ville d'Asbestos.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, le conseiller A. Dubeau retire son nom à l'appui de cette motion,

Et, un autre débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

79.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement au contrat de la Compagnie des Tramways de Montréal,

ATTENDU que le contrat entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways de Montréal se termine en 1953;

ATTENDU que les tramways aggravent davantage le problème de la circulation que la Cité tente de régler actuellement;

ATTENDU qu'il y a de grands avantages à remplacer les tramways par des trolleybus et des autobus;

ATTENDU que le tramway tend à disparaître dans toutes les villes qui se dirigent vers le progrès;

Proposé par le conseiller Désormiers,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'aviser immédiatement la Compagnie des tramways de Montréal que son contrat avec la Cité de Montréal ne sera pas renouvelé à la fin du terme de son contrat actuel.

Cette motion n'étant pas appuyée, elle n'est pas en conséquence prise en délibération.

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

WHEREAS there already exists in Montréal a municipal by-law prohibiting the carrying and distribution of placards, advertisements, prospectus, circulars or papers, near or on the streets, alleys, sidewalks or public places in the City;

WHEREAS there also exists a by-law concerning posters, photographs, statues, etc.;

WHEREAS posters, etc., are affixed almost everywhere on posts and trees;

On motion of Councillor Bogert,  
Seconded by Councillor A. Mathieu, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to give the necessary instructions in order that the department concerned hereafter enforce more strictly By-laws Nos. 270 and 1025.

77.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor P. DesMarais concerning the question of pensions to City employees,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was postponed.

78.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Désormiers concerning the citizens of Asbestos and the aid to be given to them,

WHEREAS the citizens of the Town of Asbestos are afflicted by a strike which has already lasted two months;

WHEREAS a great number of women and children are deprived of their means of support;

WHEREAS these persons are obliged to ask for the help of their municipality;

WHEREAS this municipality has not the necessary funds to meet this urgency which becomes more acute every day;

WHEREAS this state of emergency exists and it would be advisable to help put an end to it;

Moved by Councillor Désormiers,  
Seconded by Councillors A. Dubeau and Burrows,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of voting an amount of \$5,000.00 in order to give assistance to the victims of the Town of Asbestos.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillor A. Dubeau withdrew his support to this motion,

And, a further debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

79.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Désormiers concerning the Montreal Tramways Company contract,

WHEREAS the contract between the City of Montréal and the Montreal Tramways Company expires in 1953;

WHEREAS the tramways increase the traffic problem which the City is at the present attempting to solve;

WHEREAS there are great advantages in replacing tramways by trolleybuses and autobuses;

WHEREAS tramways are gradually disappearing in all progressive cities;

Moved by Councillor Désormiers,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of immediately informing the Montreal Tramways Company that its contract with the City of Montréal will not be renewed at the expiration of the present contract.

This motion not being seconded, it was not consequently taken into consideration.

MERCREDI, 25 MAI 1949

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Hanley relativement à l'établissement d'un terrain de jeux à l'angle des rues Saint-Jacques et de la Montagne,

Du consentement unanime du Conseil, le nom du conseiller Burrows est substitué à celui du conseiller Hanley comme proposeur de cette motion,

Sur la proposition du conseiller Burrows,  
Appuyée par le conseiller Guyot, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'inclure dans un échange et de réserver pour établir un terrain de jeux le terrain situé au coin des rues Saint-Jacques et de la Montagne et appartenant à la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux.

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lafaille relativement à l'engagement de cadets-policiers résidant à Montréal,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lauriault relativement à l'acquisition du stadium Notre-Dame,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller V. Lévesque relativement aux heures de fermeture du parc de l'île Sainte-Hélène,

ATTENDU que le parc de l'île Sainte-Hélène est un des parcs les plus fréquentés de la Cité durant les mois d'été;

ATTENDU que les parents considèrent que c'est l'endroit qui offre le plus de sécurité pour les jeunes enfants, et le plus d'avantages pour les familles nombreuses;

ATTENDU que c'est la seule villégiature à bon marché que beaucoup de parents puissent donner à leurs enfants;

ATTENDU que de nombreux citoyens nous ont fait part de leur regret de ne pouvoir prolonger leur séjour à l'île après 7 heures et faire bénéficier leur famille de la brise rafraîchissante du soir et les tenir ainsi éloignés des dangers de la rue par les soirées chaudes;

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers Gaudry et E. Dubeau, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'appliquer au parc de l'île Sainte-Hélène les mêmes règlements de fermeture en vigueur dans les parcs de la Cité, nommément les parcs LaFontaine, Mont-Royal et Jarry, c'est-à-dire la fermeture à 11 heures, et à cette fin, de procéder sans délai à l'installation d'un éclairage adéquat dans l'île.

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Mathieu relativement à la Cour du Recorder,

ATTENDU que, le 29 décembre 1927, le Comité exécutif a placé sous la juridiction du Contentieux les greffiers de la cour du Recorder, ces derniers devant recevoir leurs instructions dudit Contentieux;

ATTENDU que, le 9 octobre 1928, le Comité exécutif nommait aviseur légal du service de la police le greffier en charge de la cour du recorder et mettait cet officier, qui devait remplir les deux fonctions, sous la juridiction du Contentieux;

ATTENDU que, le 6 décembre 1928, le Conseil adoptait un règlement par lequel les greffiers de la cour du recorder et les autres fonctionnaires de ce département passaient sous la direction du procureur et avocat en chef;

ATTENDU que ledit Conseil a, le 4 août 1932, abrogé le règlement mentionné dans le paragraphe précédent et que les greffiers de la cour du recorder et les autres fonctionnaires de ce département tombaient sous la juridiction du directeur du service de la police, qui était alors avocat;

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

80.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Hanley concerning the establishment of a playground at the corner of St. Jacques and de la Montagne streets,

With the unanimous consent of Council, the name of Councillor Burrows was substituted for that of Councillor Hanley as sponsor of this motion,

On motion of Councillor Burrows,  
Seconded by Councillor Guyot, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of including in an exchange the land located at St. James and de la Montagne streets and owned by the Canadian National Railways and of reserving said land for a playground.

81.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lafaille concerning the hiring of police cadets residing in Montréal,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was postponed.

82.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lauriault concerning the acquisition of the Notre-Dame stadium,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was postponed.

83.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor V. Lévesque concerning the closing hours of St. Helen's Island Park,

WHEREAS St. Helen's Island Park is one of the most frequented parks of the City during the summer months;

WHEREAS parents consider that this site offers the greatest safety to their children, and the best advantages to large families;

WHEREAS this is the only low-cost outing which numerous parents can offer to their children;

WHEREAS a great number of citizens have expressed the regret that their stay on the Island cannot be prolonged after seven o'clock in the evening and that their families cannot benefit by the fresh evening breeze and that would protect their children from the street hazards during the hot spells;

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Gaudry and E. Dubeau, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of applying to St. Helen's Island Park the closing hours actually applied to other parks of the City, namely: LaFontaine Park, Mount-Royal Park and Jarry Park, in which the closing time is eleven o'clock, and to this effect, to proceed without delay with the installation of an adequate lighting system on the island.

84.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Mathieu concerning the Recorder's Court,

WHEREAS, on December 29th 1927, the Executive Committee placed under the jurisdiction of the law Department, the clerks of the Recorder's Court, the said clerks to receive their instructions from the said Law Department;

WHEREAS, on October 9th, 1928, the Executive Committee appointed the clerk in charge of the Recorder's Court as Legal Adviser to the Police Department and placed this officer, who was to fill both functions, under the jurisdiction of the Law Department;

WHEREAS, on December 6th 1928, the Council adopted a by-law by which the clerks of the Recorder's Court and the other employees of that Department came under the direction of the Chief City Attorney;

WHEREAS, the said Council, on August 4th 1932, repealed the By-law referred to in the preceding paragraph and the clerks of the Recorder's Court and the other employees of that Department came under the jurisdiction of the Director of the Police Department, who, at the time, was a lawyer;



MERCREDI, 25 MAI 1949

ATTENDU que la tâche du directeur du service de la police est maintenant trop considérable et qu'il y aurait lieu de l'alléger;

ATTENDU qu'il serait logique que tous les fonctionnaires de la cour du recorder reviennent sous la juridiction du procureur et avocat en chef de la Cité, de même que les avocats du service de la police;

ATTENDU que le département du procureur général de la province de Québec, est celui qui, sous sa juridiction l'administration de toutes les cours de justice, ainsi que les avocats de la Couronne, et les représentants du procureur général devant les cours de justice;

Proposé par le conseiller Mathieu,  
Appuyé par le conseiller Vanier,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil dans le plus bref délai possible un projet de règlement ayant pour effet de placer sous la juridiction du procureur et avocat en chef de la Cité les greffiers de la cour du recorder, les autres fonctionnaires de cette cour, ainsi que les avocats du service de la police, etc.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Ratelle relativement au commerce sur une partie de la rue Garnier,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Seigler relativement à la construction d'un bain public à l'arrière de la clinique de l'avenue Mont-Royal,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Simoneau relativement au parachèvement du Centre Sportif,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

Le Conseil lève sa séance.

  
GREFFIER DE LA CITE

  
MAIRE

Approuvé conformément à la loi

  
MAIRE

WEDNESDAY, MAY 25th, 1949

WHEREAS the duties of the Director of the Police Department are now too heavy and it would seem advisable to lighten them;

WHEREAS it would seem logical that all the employees of the Recorder's Court come again under the jurisdiction of the Chief City Attorney, along with the lawyers of the Police Department;

WHEREAS the Department of the Attorney General of the Province of Quebec has under its jurisdiction the administration of all the Courts of Justice, the Crown Prosecutor and the representatives of the Attorney-General before the Courts of Justice;

Moved by Councillor Mathieu,  
Seconded by Councillor Vanier,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to the Council at the earliest opportunity a draft by-law to place under the jurisdiction of the Chief City Attorney the clerks of the Recorder's Court, the other employees of that Court and the lawyers of the Police Department, etc.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

85.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Ratelle concerning commerce on part of Garnier street,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was postponed.

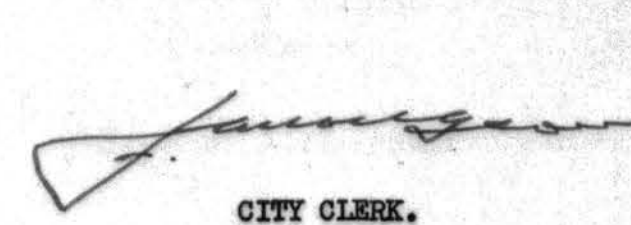
86.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Seigler concerning the erection of a public bath in rear of the clinic on Mont-Royal avenue,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was postponed.

87.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Simoneau concerning the completion of the Sports Centre,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was postponed.

The Council meeting was dissolved.

  
CITY CLERK.

  
MAYOR

Approved according to law

  
MAYOR.

MERCREDI, 1er JUIN 1949

SEANCE REGULIERE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 1er jour de juin courant à 10 heures 30 du matin, pour prendre en considération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

— 1 —  
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

— 2 —  
Nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 19 juin.

— 3 —  
Nomination d'un membre de la Commission des Écoles Protestantes de Montréal pour le terme commençant le 1er juillet.

**RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF***Projets de règlements*

— 4 —  
Soumettant un projet de règlement à l'effet de permettre à Montreal Cotton & Wool Waste (1948) Limited de prolonger la voie de service de Scythes & Co. en travers de la rue Duke.

— 5 —  
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié par des règlements subséquents.

— 6 —  
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1374 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier La Fontaine, tel que modifié par le règlement no 1449.

— 7 —  
Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray.

*Agrandissement d'immeuble*

— 8 —  
À l'effet de permettre à J.-A. Guilbault Eng. d'agrandir son établissement de pompes funèbres portant le no 5359 de la 11e avenue.

*Construction d'égouts*

— 9 —  
À l'effet de voter un crédit de \$18,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Everett, d'un point situé à l'est de la rue de Lanaudière à la rue Marquette, et de l'avenue Papineau à un point situé à l'ouest de la rue Cartier, là où requis.

WEDNESDAY, JUNE 1st, 1949

REGULAR MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 1st day of June 1949, at 10:30 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

— 1 —  
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

— 2 —  
Appointment of the Acting Mayor for the term beginning on June 19th.

— 3 —  
Appointment of a member of the Montreal Protestant Board of School Commissioners for the term beginning on July 1st.

**REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE***Draft by-laws*

— 4 —  
Submitting a draft by-law to allow the Montreal Cotton & Wool Waste (1948) Limited, to extend siding of Scythes & Co. across Duke Street.

— 5 —  
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount Royal Ward, as amended by subsequent by-laws.

— 6 —  
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1374 concerning the erection and occupancy of buildings in La Fontaine Ward, as amended by By-law No. 1449.

— 7 —  
Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards.

*Extension of immovable*

— 8 —  
To allow J. A. Guilbault Regd. to extend its funeral parlor at No. 5359, 11th Avenue.

*Laying of sewers*

— 9 —  
To vote an appropriation of \$18,000.00 to lay a sewer in Everett Street from a point east of de Lanaudière Street to Marquette Street and from Papineau Street to a point west of Cartier Street, where required.

MERCREDI, 1er JUIN 1949

- 10 -

À l'effet de voter un crédit de \$17,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Ridgewood, de l'égout existant à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges en gagnant l'ouest.

*Construction de trottoirs*

- 11 -

À l'effet de voter un crédit de \$1,700.00 pour la construction en régie d'un trottoir temporaire sur le côté ouest du boulevard Lapointe, de la rue Hochelaga à la rue Boyce.

- 12 -

À l'effet de voter un crédit de \$1,100.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Gonthier, de la rue Notre-Dame à la rue St-Victor.

- 13 -

À l'effet de voter un crédit de \$5,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Ridgewood, du trottoir existant en gagnant l'ouest.

- 14 -

À l'effet de voter un crédit de \$9,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mountain Sights, de l'avenue Van Horne à l'avenue Plamondon.

*Construction de pavages*

- 15 -

À l'effet de voter un crédit de \$14,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Azilda, de la rue Notre-Dame à la rue Tellier.

- 16 -

À l'effet de voter un crédit de \$22,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Mountain Sights, de l'avenue Van Horne à l'avenue Plamondon.

- 17 -

À l'effet de voter un crédit de \$24,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Ridgewood, du pavage existant en gagnant l'ouest.

- 18 -

À l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur Newman Place, de l'avenue Coolbrook au boulevard Décarie.

- 19 -

À l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur Garland Place, de l'avenue Coolbrook au boulevard Décarie.

*Expropriation*

- 20 -

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$80.00 pour l'expropriation de certains terrains requis pour l'élargissement de la rue Franchère, au sud de la rue Holt.

WEDNESDAY, JUNE 1st, 1949

- 10 -

To vote an appropriation of \$17,700.00 to lay a sewer in Ridgewood Avenue, from the existing sewer west of Côte des Neiges road westward.

*Laying of sidewalks*

- 11 -

To vote an appropriation of \$1,700.00 to lay, by day labour, a temporary sidewalk on the west side of Lapointe Boulevard, from Hochelaga to Boyce Streets.

- 12 -

To vote an appropriation of \$1,100.00 to lay a permanent sidewalk by day labour on the west side of Gonthier Street, between Notre Dame and St. Victor Streets.

- 13 -

To vote an appropriation of \$5,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Ridgewood avenue, from the existing sidewalk westward.

- 14 -

To vote an appropriation of \$9,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mountain Sights avenue, from Van Horne avenue to Plamondon avenue.

*Laying of pavings*

- 15 -

To vote an appropriation of \$14,900.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Azilda avenue, from Notre-Dame street to Tellier street.

- 16 -

To vote an appropriation of \$22,300.00 to lay a permanent paving on Mountain Sights avenue, from Van Horne avenue to Plamondon avenue.

- 17 -

To vote an appropriation of \$24,000.00 to lay a permanent paving on Ridgewood avenue, from the existing paving westward.

- 18 -

To vote an appropriation of \$7,200.00 to lay by day labour a permanent paving on Newman Place, from Coolbrook avenue to Décarie boulevard.

- 19 -

To vote an appropriation of \$7,200.00 to lay by day labour a permanent paving on Garland Place, from Coolbrook avenue to Décarie boulevard.

*Expropriation*

- 20 -

To vote a supplementary appropriation of \$80.00 for the expropriation of certain lots required to widen Franchère Street, south of Holt Street.

MERCREDI, 1<sup>er</sup> JUIN 1949*Acquisition d'immeubles*

- 21 -

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. Ferdinand Mondou, au prix de \$1,150.00, de terrains situés du côté est de la rue Leclaire, entre la rue Boyce et l'avenue Ray Murphy, dans un territoire homologué pour l'agrandissement du parc Maisonneuve.

*Fourniture de vannes*

- 22 -

À l'effet d'accorder au seul soumissionnaire, Jenkins Bros. Limited, au prix total approximatif de \$304,840.00, le contrat pour la fourniture de vannes hydrauliques pour l'usine des filtres, et de voter à cette fin un crédit de \$340,000.00.

*Tuyaux à l'eau*

- 23 -

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 27 janvier 1948 autorisant une dépense de \$30,536.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau dans certaines rues.

*Approbaton d'acte*

- 24 -

À l'effet d'approuver un projet d'acte de rectification relativement à l'échange de terrains entre la Cité de Montréal et la Compagnie des chemins de fer nationaux.

- 25 -

Avis de motions.

**MOTIONS**

- 26 -

*Conseiller Bass.* — Relativement à l'élimination des taudis.

- 27 -

*Conseiller P. DesMarais.* — Relativement à la question des pensions des employés de la Cité.

- 28 -

*Conseiller Lafaille.* — Relativement à l'engagement de cadets-policiers résidant à Montréal.

- 29 -

*Conseiller Lauriault.* — Relativement à l'acquisition du stadium Notre-Dame.

- 30 -

*Conseiller Seigler.* — Relativement à la construction d'un bain public à l'arrière de la clinique de l'avenue Mont-Royal.

- 31 -

*Conseiller Simoneau.* — Relativement au parachèvement du Centre Sportif.

WEDNESDAY, JUNE 1st, 1949

*Acquisition of immovables*

- 21 -

To approve a draft deed of acquisition from Mr. Ferdinand Mondou, at the price of \$1,150.00, of lots on the east side of Leclaire Street, between Boyce Street and Ray Murphy Avenue, in a territory homologated for the extension of Maisonneuve Park.

*Supply of gate-valves*

- 22 -

To award to the only bidder, Jenkins Bros. Ltd., at the total approximate price of \$304,840.00, the contract to supply hydraulic gate-valves for the filtration plant and to vote an appropriation of \$340,000.00 for this purpose.

*Water mains*

- 23 -

To amend Council's resolution of January 27th 1948 authorizing an expenditure of \$30,536.00 to purchase and lay water mains in certain streets.

*Approval of deed*

- 24 -

To approve a draft deed of rectification concerning the exchange of lots between the City of Montréal and the Canadian National Railways Company.

- 25 -

Notices of motions.

**MOTIONS**

- 26 -

*Councillor Bass.* — Concerning slum clearance.

- 27 -

*Councillor P. DesMarais.* — Concerning the question of pensions to City employees.

- 28 -

*Councillor Lafaille.* — Concerning the hiring of police cadets residing in Montréal.

- 29 -

*Councillor Lauriault.* — Concerning the acquisition of the Notre-Dame stadium.

- 30 -

*Councillor Seigler.* — Concerning the erection of a public bath in rear of the clinic on Mont-Royal avenue.

- 31 -

*Councillor Simoneau.* — Concerning the completion of the Sports Centre.

MERCREDI, 1er JUIN 1949

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil,

LES CONSEILLERS Seigler, Goyette, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, E. Dubeau, V. Lévesque, McKenna, Rochon, Ratelle, Creelman, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Quintin, Fisher, Victor, Déglise, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, P. DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, Gagné, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, A. Desmarais, Corrigan, Jodoin, Murphy, Laverdure, Bogert, Gadbeis, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Hyde, Stephens, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Léger, Guyot, Hudon et Auger.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Gratton, il est

RESOLU: que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 25 mai 1949.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 19 juin,

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Tremblay, il est

RESOLU: que le conseiller Paré soit nommé maire suppléant pour le terme commençant le 19 juin 1949.

3.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination d'un membre de la Commission des Ecoles Protestantes de Montréal pour le terme commençant le 1er juillet,

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Pitts,

Que le conseiller John P. Rowat soit nommé membre de la Commission des écoles protestantes pour le terme commençant le 1er juillet.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de permettre à Montreal Cotton & Wool Waste (1948) Limited de prolonger la voie de service de Scythes & Co. en travers la rue Duke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91460/1 voir page 69 volume 42 des rapports)

(Pour règlement 1926 voir page 393 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Fréchette, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 12 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

WEDNESDAY, JUNE 1st, 1949

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the  
Chair;

Councillors

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approval of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Gratton, it was

RESOLVED: that the minutes of the meeting of Council held on May 25th 1949, be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by the Mayor and the City Clerk.

2.- The order of the day being read for the appointment of the Acting Mayor for the term beginning on June 19th,

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Tremblay, it was

RESOLVED: that Councillor Paré be appointed Acting Mayor for the term beginning on June 19th, 1949.

3.- The order of the day being read for the appointment of a member of the Montreal Protestant Board of School Commissioners for the term beginning on July 1st,

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Pitts,

That Councillor John P. Rowat be appointed member of the Montreal Protestant Board of School Commissioners for the term beginning on July 1st.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to allow the Montreal Cotton & Wool Waste (1948) Limited, to extend siding of Scythes & Co. across Duke Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Fréchette, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law, and Articles 1 to 12 inclusively being read, they were agreed to.

MERCREDI, 1er JUIN 1949

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Fréchette, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié par des règlements subséquents, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91491 voir page 68 volume 42 des rapports)

(Pour règlement 1927 voir page 393 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller McKenna, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 10 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller McKenna, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1374 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier LaFontaine, tel que modifié par le règlement 1449, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91492 voir page 68 volume 42 des rapports)

(Pour règlement 1928 voir page 392 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller V. Lévesque, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller V. Lévesque, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91507 voir page 69 volume 42 des rapports)

(Pour règlement 1929 voir page 392 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Moore, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

WEDNESDAY, JUNE 1st, 1949

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Fréchette, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount Royal Ward, as amended by subsequent by-laws, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor McKenna, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law, and articles 1 to 10 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor McKenna, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1374 concerning the erection and occupancy of buildings in LaFontaine Ward, as amended by By-law No. 1449, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor V. Lévesque, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law, and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor V. Lévesque, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupation of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Moore, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law, and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

MERCREDI, 1er JUIN 1949

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Moore, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les quatre règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à J.-A. Guilbault Enrg. d'agrandir son établissement de pompes funèbres portant le no 5359 de la 11e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91496 voir page 48 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lamarre, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$18,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Everett, d'un point situé à l'est de la rue de Lanaudière à la rue Marquette, et de l'avenue Papineau à un point situé à l'ouest de la rue Cartier, là où requis, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91511/1 voir page 48 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Gratton,

que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Fréchette, maire suppléant.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$17,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Ridgewood, de l'égout existant à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91512/1 voir page 48 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller McKenna, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,700.00 pour la construction en régie d'un trottoir temporaire sur le côté ouest du boulevard Lapointe, de la rue Hochelaga à la rue Boyce, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91516 voir page 49 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Vachon,

WEDNESDAY, JUNE 1st, 1949

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Moore, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

His Worship the Mayor declared that the above four By-laws had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow J.-A. Guilbault Regd. to extend its funeral parlor at No. 5359, 11th Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Lamarre, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$18,000.00 to lay a sewer in Everett Street from a point east of de Lanaudière Street to Marquette Street and from Papineau Street to a point west of Cartier Street, where required, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Gratton,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Fréchette, Acting Mayor.

And, a further debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$17,700.00 to lay a sewer in Ridgewood Avenue, from the existing sewer west of Côte des Neiges road westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor McKenna, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$1,700.00 to lay, by day labour, a temporary sidewalk on the west side of Lapointe Boulevard, from Hochelaga to Boyce Streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vachon,

MERCREDI, 1er JUIN 1949

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,100.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Gonthier, de la rue Notre-Dame à la rue St-Victor, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91517 voir page 49 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Allan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Ridgewood, du trottoir existant en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91513/1 voir page 49 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller McKenna, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mountain Sights, de l'avenue Van Horne à l'avenue Flamondon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91514/1 voir page 50 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Wagar, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$14,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Azilda, de la rue Notre-Dame à la rue Tellier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91515/1 voir page 50 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$22,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Mountain Sights, de l'avenue Van Horne à l'avenue Flamondon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91514/2 voir page 50 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lyall, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

WEDNESDAY, JUNE 1st, 1949

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$1,100.00 to lay a permanent sidewalk by day labour on the west side of Gonthier Street, between Notre-Dame and St. Victor Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Allan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$5,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Ridgewood avenue, from the existing sidewalk westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor McKenna, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$9,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mountain Sights avenue, from Van Horne avenue to Flamondon avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$14,900.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Azilda avenue, from Notre-Dame street to Tellier street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$22,300.00 to lay a permanent paving on Mountain Sights avenue, from Van Horne avenue to Flamondon avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Lyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.



MERCREDI, 1er JUIN 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$24,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Ridgewood, du pavage existant en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91513/2 voir page 51 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur Newman Place, de l'avenue Coolbrook au boulevard Décarie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91519 voir page 51 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Rowat, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 16 JUIN 1949

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,200.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur Garland Place, de l'avenue Coolbrook au boulevard Décarie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91518 voir page 52 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lyall, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les onze rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la charte.

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$80.00 pour l'expropriation de certains terrains requis pour l'élargissement de la rue Franchère, au sud de la rue Holt, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90107/1 voir page 52 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de M. Ferdinand Mondou, au prix de \$1,150.00, de terrains situés du côté est de la rue Leclaire, entre la rue Boyce et l'avenue Ray Murphy, dans un territoire homologué pour l'agrandissement du parc Maisonneuve, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91499 voir page 52 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les deux rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

WEDNESDAY, JUNE 1st, 1949

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$24,000.00 to lay a permanent paving on Ridgewood avenue, from the existing paving westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report was adopted.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$7,200.00 to lay, by day labour, a permanent paving on Newman Place, from Coolbrook avenue to Décarie boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Rowat, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$7,200.00 to lay, by day labour, a permanent paving on Garland Place, from Coolbrook avenue to Décarie boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Lyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above eleven reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of \$80.00 for the expropriation of certain lots required to widen Franchère Street, south of Holt Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from Mr. Ferdinand Mondou, at the price of \$1,150.00, of lots on the east side of Leclaire Street, between Boyce Street and Ray Murphy Avenue, in a territory homologated for the extension of Maisonneuve Park, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above two reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

MERCREDI, 1er JUIN 1949

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder au seul soumissionnaire, Jenkins Bros. Limited, au prix total approximatif de \$304,840.00, le contrat pour la fourniture de vannes hydrauliques pour l'usine des filtres, et de voter à cette fin un crédit de \$340,000.00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91016/2 voir page 53 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 27 janvier 1948 autorisant une dépense de \$30,536.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau dans certaines rues, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 87508/2 voir page 53 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Gratton, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la charte.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de rectification relativement à l'échange de terrains entre la Cité et la Compagnie des chemins de fer nationaux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91508 voir page 53 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

#### AVIS DE MOTIONS

25.- Le conseiller Ratelle donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner suite à la résolution du Conseil en date du 29 avril 1948 au sujet du paiement, au bureau de la circulation de la rue Chenneville, des amendes pour contraventions aux ordres d'arrêt aux croisées."

26.- Le conseiller Farly donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le boulevard Pie IX sera incessamment terminé où il rencontre la voie de ceinture des chemins de fer Nationaux;

ATTENDU que la population de ce district est appelée à augmenter constamment;

ATTENDU qu'il serait de l'intérêt de cette population ainsi que de la Compagnie qu'une station soit établie sur la voie de chemin de fer au boulevard Pie IX;

WEDNESDAY, JUNE 1st, 1949

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to the only bidder, Jenkins Bros. Ltd., at the total approximate price of \$304,840.00, the contract to supply hydraulic gate-valves for the filtration plant and to vote an appropriation of \$340,000.00 for this purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend Council's resolution of January 27th 1948 authorizing an expenditure of \$30,536.00 to purchase and lay water mains in certain streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Gratton, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of all the members of Council, as required by article 21e of the Charter.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of rectification concerning the exchange of lots between the City of Montréal and the Canadian National Railways Company, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

#### NOTICES OF MOTIONS

25.- Councillor Ratelle gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving effect to the Council's resolution of April 29th, 1948, concerning the payment, at the Chenneville traffic bureau, of fines for failure to stop at street intersections."

26.- Councillor Farly gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Pie IX boulevard will be soon completed where it traverses the Canadian National Railways' belt line;

WHEREAS the population of this district is destined considerably to increase;

WHEREAS it would be in the interest of this population as well as of the Company that a station be established for the Railway line at Pie IX boulevard;

MERCREDI, 1er JUIN 1949

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des instances auprès de la Compagnie des chemins de fer Nationaux en vue de l'établissement d'une station au boulevard Pie IX."

27.- Le conseiller Verville donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le commerce sur la rue Beaubien entre l'avenue Papineau et la 6e Avenue s'est développé d'une façon prodigieuse;

ATTENDU qu'il y a entre le trottoir et la chaussée environ 6 pieds de terre qui est plutôt nuisible dans une zone commerciale;

ATTENDU que le service d'autobus a dû être augmenté et que deux autobus ne peuvent se rencontrer quand des automobiles sont en stationnement;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'élargir la chaussée de la rue Beaubien d'au moins quatre pieds de chaque côté en prenant cette largeur à même le trottoir."

28.- Le conseiller Rochon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service de la police en vue de la fermeture de rues de moindre importance, pendant certaines périodes au cours de l'été, afin que les enfants puissent y jouer sans encourir de danger."

29.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le seul terrain vacant disponible pour l'établissement d'un terrain de jeux aux environs du pont Victoria est celui situé au coin des rues Mill et Bridge;

ATTENDU que ce terrain appartient à la Compagnie des chemins de fer Nationaux et qu'il serait avantageux pour la Cité de s'en porter acquéreur;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de se rendre acquéreur de ce lot de ladite Compagnie pour l'établissement d'un terrain de jeux dans l'intérêt de la population de ce quartier."

30.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que l'école William Lunn a été fermée;

ATTENDU que l'école Britannia ne sera pas ouverte à la prochaine date d'ouverture des écoles;

ATTENDU que l'école Riverside a été complètement détruite par le feu;

ATTENDU que l'école Riverside était située à une intersection où la circulation était intense;

ATTENDU qu'il serait opportun de construire une autre école à un endroit plus convenable afin de desservir la population des quartiers Sainte-Anne et Saint-Gabriel;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander aux représentants de la Cité à la Commission des Ecoles protestantes d'insister auprès des officiers de la division des Parcs et terrains de jeux de s'entendre pour que soit reconstruite l'école Riverside à proximité du terrain de jeux de la rue Favard, en même temps que le projet scolaire des terrains de jeux."

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bass relativement à l'élimination des taudis,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

WEDNESDAY, JUNE 1st, 1949

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of urging the Canadian National Railway to establish a station at Pie IX boulevard."

27.- Councillor Verville gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS business on Beaubien street between Papineau avenue and 6th Avenue has developed very quickly;

WHEREAS between the sidewalk and the roadway there is a strip of land about 6 feet wide which is a nuisance in a commercial zone;

WHEREAS the autobus service has had to be increased and two autobuses cannot meet when automobiles are parked there;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of widening the Beaubien street roadway by at least 4 feet on each side taking this width from the sidewalk."

28.- Councillor Rochon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the Police Department to effect the closing of streets of lesser importance during certain periods of the summer season so as to permit children safely to play therein."

29.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the only vacant land available for a playground in the vicinity of Victoria Bridge is the land situated at the corner of Bridge and Mill streets;

WHEREAS this land is owned by the Canadian National Railways and it would be in the interest of the City to acquire it;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of acquiring this piece of land from the above mentioned company, for the establishment of a playground in the interest of the population of this vicinity."

30.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS William Lunn School has been closed;

WHEREAS Britannia School will not be occupied at the next school opening date;

WHEREAS Riverside School has been completely destroyed by fire;

WHEREAS Riverside School was located at an intersection where traffic is very heavy;

WHEREAS it would be convenient to build another school at a more appropriate place to serve the population of St. Ann and St. Gabriel Wards;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the representatives of the City on the Protestant School Board and the authorities of the Parks and Playgrounds Division to get together with a view to the reconstruction of Riverside school next to the playground on Favard street, in conjunction with the playground school plan."

31.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bass concerning slum clearance,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was postponed.

MERCREDI, 1er JUIN 1949

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller P. DesMarais relativement à la question des pensions des employés de la Cité,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lafaille relativement à l'engagement de cadets-policiers résidant à Montréal,

ATTENDU que le service de la police engage actuellement des cadets-policiers résidant dans le district métropolitain;

ATTENDU qu'il y a dans la Cité de Montréal un nombre suffisant de jeunes gens qui sont aptes à remplir les exigences requises pour accomplir cette charge;

Sur la proposition du conseiller Lafaille,  
Appuyée par le conseiller Lauriault, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner instructions au directeur du service de la police d'engager à l'avenir des cadets-policiers résidant dans Montréal seulement.

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lauriault relativement à l'acquisition du stadium Notre-Dame,

Proposé par le conseiller Lauriault,  
Appuyé par le conseiller Lafaille,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'acquérir à l'amiable ou par voie d'expropriation le Stadium Notre-Dame situé sur le chemin de la Côte St-Paul.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Seigler relativement à la construction d'un bain public à l'arrière de la clinique de l'avenue Mont-Royal,

ATTENDU qu'en 1930, la Cité s'est portée acquéreur, au coin des avenues Henri-Julien et Mont-Royal, d'un terrain assez vaste pour y ériger un bain public et une clinique;

ATTENDU que, par économie, la Cité décida de construire la clinique d'abord, mais d'installer une tuyauterie de plomberie et de chauffage suffisante pour alimenter le bain public au moment de sa construction;

ATTENDU qu'il n'existe aucun bain public dans le quartier Laurier;

ATTENDU que ce district a une population dense;

Sur la proposition du conseiller Seigler,  
Appuyés par le conseiller Victor, il est

RESOLU: que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité de construire un bain public à l'arrière de la clinique située à 305 est, avenue Mont-Royal.

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Simoneau relativement au parachèvement du Centre Sportif,

ATTENDU que vers les années 1937 ou 1938, des travaux considérables ont été entrepris concernant le Centre Sportif à l'angle de la rue Sherbrooke et du boulevard Pie IX;

ATTENDU que depuis l'année 1939 les travaux de ce Centre Sportif ont été discontinués;

WEDNESDAY, JUNE 1st, 1949

32.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor P. DesMarais concerning the question of pensions to City employees,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this article was postponed.

33.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lafaille concerning the hiring of police cadets residing in Montréal,

WHEREAS the Police Department is now hiring police cadets residing in the Metropolitan District;

WHEREAS there are in the City of Montréal enough young men fit to fulfill the requirements to accomplish this work;

On motion of Councillor Lafaille,  
Seconded by Councillor Lauriault, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Director of the Police Department to engage in future, only police cadets who are residents of Montréal.

34.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lauriault concerning the acquisition of the Notre-Dame stadium,

Moved by Councillor Lauriault,  
Seconded by Councillor Lafaille,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of acquiring, by mutual agreement or by expropriation, the Notre-Dame Stadium located on Cote St.Paul Road.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

35.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Seigler concerning the erection of a public bath in rear of the clinic on Mont-Royal avenue,

WHEREAS in 1930 the City purchased, at the corner of Henri-Julien and Mount-Royal avenues, enough land to construct a public bath and clinic;

WHEREAS, in the interests of economy, the City decided to build the Clinic part of the structure first, but to install plumbing and heating equipment of sufficient capacity to provide for the public bath when it would be erected;

WHEREAS there is now no public bath in Laurier ward;

WHEREAS this district is a thickly populated part of the City;

On motion of Councillor Seigler,  
Seconded by Councillor Victor, it was

RESOLVED: that the Executive Committee be requested to consider the advisability of erecting the public bath at the rear of the Clinic at 305 Mount-Royal avenue east.

36.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Simoneau concerning the completion of the Sports Center,

WHEREAS around the years 1937 or 1938, considerable work was undertaken concerning the Sports Centre, at the corner of Sherbrooke street and Pie IX boulevard;

WHEREAS since 1939, the works on the said Sports Centre have been discontinued;

MERCREDI, 1er JUIN 1949

ATTENDU que le 23 mars 1949, une délégation de plus de 250 hommes d'affaires de l'Est, appuyée par des délégués de plusieurs associations de Montréal, est allée à Québec demander à l'Honorable Premier Ministre le parachèvement du Centre Sportif;

ATTENDU que l'Honorable Premier Ministre a semblé apporter beaucoup d'intérêt à cette demande et a déclaré que son gouvernement sera heureux de collaborer avec Montréal dans le parachèvement de cette œuvre;

Proposé par le conseiller Simoneau,  
Appuyé par les conseillers Hamelin, Gadbois, Vachon, Drolet, Guévremont,  
Allan, Gauthier, Verville, Drapeau, A. Dubeau, Lalancette,  
Farly, Jodoin, Gravel et Désormiers,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité du parachèvement immédiat du Centre Sportif, et de s'entendre à cette fin avec les autorités provinciales.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Du consentement unanime du Conseil la motion suivante est soumise:

37.- Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Lamarre,  
A. Dubeau, Guévremont et Verville, il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de M. Alfred Mathieu qui représenta le quartier Saint-Eusèbe au Conseil municipal durant plusieurs années et qui fut membre du Comité exécutif au cours des années 1930 à 1932;

Qu'ils prient madame Mathieu ainsi que les autres membres de la famille du regretté défunt d'accepter l'expression de leurs condoléances dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Le Conseil lève sa séance.

*J. J. J.*  
GREFFIER DE LA CITE,

*Choude*  
MAIRE,

Approuvé conformément à la loi,

*Choude*  
MAIRE.

WEDNESDAY, JUNE 1st, 1949

WHEREAS on March 23rd, 1949, a delegation of more than 250 businessmen of the East, supported by delegates from numerous Associations of Montréal, made a trip to Québec to request the Honorable Prime Minister to complete the Sports Centre;

WHEREAS the Honorable Prime Minister seemed to show much interest in this request and declared that his Government would be glad to cooperate with Montréal in the completion of this work;

Moved by Councillor Simoneau,  
Seconded by Councillors Hamelin, Gadbois, Vachon, Drolet,  
Guévremont, Allan, Gauthier, Verville, Drapeau,  
A. Dubeau, Lalancette, Farly, Jodoin, Gravel et  
Désormiers,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of the completion of the Sports Centre, and to this end, to come to an understanding with the Provincial authorities.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

With the unanimous consent of Council, the following motion was submitted:

37.- On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Farly, Lalancette, Lamarre,  
A. Dubeau, Guévremont et Verville, it was

RESOLVED: that the members of this Council have learned with deep regret of the death of Mr. Alfred Mathieu who represented Saint-Eusèbe Ward at the Municipal Council during several years and who was a member of the Executive Committee during the years 1930 to 1932;

That they wish to extend to Mrs. Mathieu as well as to the other members of the family of the deceased their sympathy in this sad bereavement.

The Council meeting was dissolved.

*J. J. J.*  
CITY CLERK.

*Choude*  
MAYOR.

Approved according to law,

*Choude*  
MAYOR.

MARDI, 21 JUIN 1949.

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 21ème jour de juin courant à 10 heures 30 du matin, pour prendre en considération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

- 1 -

Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

**RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF***Construction d'égouts*

- 2 -

À l'effet de voter un crédit de \$12,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sauriol, de la rue Meunier à un point situé à l'ouest de la rue Saint-Urbain (où requis).

- 3 -

À l'effet de voter un crédit de \$4,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Henri-Julien (côté est), de la rue Sauriol en gagnant le sud.

- 4 -

À l'effet de voter un crédit de \$11,700.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Saint-Germain, de l'égout existant au sud du chemin du Bois-Franc à la rue Cléroux.

*Construction de trottoirs*

- 5 -

À l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Normanville, de la rue Everett à la rue Villeray.

- 6 -

À l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Cartier, de la rue Bélanger à la rue Jean-Talon.

- 7 -

À l'effet de voter un crédit de \$11,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Stuart, de l'avenue Howard au boulevard Crémazie.

- 8 -

À l'effet de voter un crédit de \$9,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Glencoe, du chemin Churchill au chemin Canora.

TUESDAY, JUNE 21st, 1949.

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 21st day of June 1949, at 10:30 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

- 1 -

Reading and approving of the minutes of the last meeting.

**REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE***Laying of sewers*

- 2 -

To vote an appropriation of \$12,500.00 to lay a sewer in Sauriol street, from Meunier street to a point west of St. Urbain street (where required).

- 3 -

To vote an appropriation of \$4,000.00 to lay a sewer in Henri-Julien avenue (east side), from Sauriol street southward.

- 4 -

To vote an appropriation of \$11,700.00 to lay a sewer in St. Germain boulevard, from the existing sewer south of du Bois-Franc road to Cléroux street.

*Laying of sidewalks*

- 5 -

To vote an appropriation of \$11,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Normanville street, from Everett street to Villeray street.

- 6 -

To vote an appropriation of \$11,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Cartier street, from Bélanger to Jean-Talon streets.

- 7 -

To vote an appropriation of \$11,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Stuart avenue, from Howard avenue to Crémazie boulevard.

- 8 -

To vote an appropriation of \$9,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Glencoe avenue, from Churchill road to Canora road.

MARDI, 21 JUIN 1949

- 9 -

A l'effet de voter un crédit de \$625.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Saint-Denis, du trottoir existant au sud de la rue Kelly en gagnant le sud.

- 10 -

A l'effet de voter un crédit de \$1,650.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Sherbrooke, de la rue Préfontaine à la rue Dézéry.

- 11 -

A l'effet de voter un crédit de \$1,550.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sherbrooke, de la rue St-Germain à la rue Darling.

- 12 -

A l'effet de voter un crédit de \$1,400.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sherbrooke, de la rue Davidson à la rue Cuvillier.

- 13 -

A l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sherbrooke, de la rue Joliette à la rue Chambly.

*Construction de pavages*

- 14 -

A l'effet de voter un crédit de \$26,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Stuart, de l'avenue Howard au boulevard Crémazie.

- 15 -

A l'effet de voter un crédit de \$22,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Cartier, de la rue Bélanger à la rue Jean-Talon.

- 16 -

A l'effet de voter un crédit de \$24,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Normanville, de la rue Everett à la rue Villeray.

- 17 -

A l'effet de voter un crédit de \$19,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Glencoe, du chemin Churchill au chemin Canora.

*Égout avenue Lennox*

- 18 -

A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 2 septembre 1947, votant un crédit de \$16,200.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Lennox, de l'avenue Barclay à l'égout existant au nord de l'avenue Van Horne.

TUESDAY, JUNE 21st, 1949

- 9 -

To vote an appropriation of \$625.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the east side of St. Denis street, from the existing sidewalk south of Kelly street southward.

- 10 -

To vote an appropriation of \$1,650.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the south side of Sherbrooke street, from Préfontaine street to Dézéry street.

- 11 -

To vote an appropriation of \$1,550.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the north side of Sherbrooke street, from St. Germain street to Darling street.

- 12 -

To vote an appropriation of \$1,400.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the north side of Sherbrooke street, from Davidson street to Cuvillier street.

- 13 -

To vote an appropriation of \$2,100.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the north side of Sherbrooke street, from Joliette to Chambly streets.

*Laying of pavings*

- 14 -

To vote an appropriation of \$26,500.00 to lay a permanent paving on Stuart avenue, from Howard avenue to Crémazie boulevard.

- 15 -

To vote an appropriation of \$22,100.00 to lay a permanent paving on Cartier street, from Bélanger street to Jean-Talon street.

- 16 -

To vote an appropriation of \$24,000.00 to lay a permanent paving on de Normanville street, from Everett street to Villeray street.

- 17 -

To vote an appropriation of \$19,000.00 to lay a permanent paving on Glencoe avenue, from Churchill road to Canora road.

*Lennox avenue sewer*

- 18 -

To repeal Council's resolution of September 2nd, 1947 voting an appropriation of \$16,200.00 to lay a sewer in Lennox avenue, from Barclay avenue to the existing sewer north of Van Horne avenue.

MARDI, 21 JUIN 1949

*Travaux en régie*

- 19 -

A l'effet d'autoriser une dépense de \$10,000.00 pour la construction en régie d'un mur de soutènement sur le côté est de l'avenue Deacon, de l'avenue Clinton en gagnant le sud.

- 20 -

A l'effet d'autoriser une dépense de \$8,000.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour améliorer le système électrique de la division des ateliers municipaux.

*Échange de terrains*

- 21 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange entre la Cité et M. Gustave Larivée de terrains ayant front sur les rues Théodore et Saint-Germain.

*Vente d'immeubles*

- 22 -

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente de gré à gré à Parkdale Homes Dev., au prix de \$53,693.00, de certains terrains ayant front sur la rue Belmore et les avenues West Broadway et King-Edward.

*Conduites d'eau, etc.*

- 23 -

A l'effet de voter un crédit de \$800,000.00 pour la pose de services et de conduites d'eau, etc.

*Conduits souterrains*

- 24 -

A l'effet d'accorder à G. M. Gest Ltd. le contrat pour la pose de conduits souterrains, de regards, etc., dans l'avenue de Lorimier, de la rue Craig à la rue Sherbrooke, et dans la rue Sherbrooke, de l'avenue Papineau à l'avenue de Lorimier, au prix de \$199,696.70, et de voter le crédit requis à cette fin.

- 25 -

A l'effet de voter un crédit de \$15,000.00 pour des travaux additionnels dans les conduits souterrains.

*Contrat — Égouts tributaires*

- 26 -

A l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, The Atlas Construction Company Ltd., au prix de \$383,443.50, le contrat pour la construction d'égouts tributaires dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce et de voter le crédit nécessaire à cette fin.

*Octroi de subventions etc.*

- 27 -

A l'effet d'accorder une subvention à l'Association des Parcs et Récréations du Canada et aux Syndicats Nationaux de Montréal.

TUESDAY, JUNE 21st, 1949

*Works by day labor*

- 19 -

To authorize an expenditure of \$10,000.00 to lay, by day labour, a revetment wall on the east side of Deacon avenue, from Clifton avenue southward.

- 20 -

To authorize an expenditure of \$8,000.00 to do, by day labour, the work needed to improve the electric system in the municipal work shops division.

*Exchange of land*

- 21 -

To approve a draft deed of exchange between the City and Mr. Gustave Larivée of lots fronting on Theodore and St. Germain streets.

*Sale of immovables*

- 22 -

To approve a draft deed of sale by mutual agreement to Parkdale Homes Dev., at the price of \$53,693.00 of certain lots on Belmore street and West Broadway and King Edward avenues.

*Water-mains, etc.*

- 23 -

To vote an appropriation of \$800,000.00 to lay water-mains and services, etc.

*Underground conduits*

- 24 -

To award to G. M. Gest, Ltd., the contract to lay underground conduits, manholes, etc., in de Lorimier avenue, from Craig to Sherbrooke streets, and in Sherbrooke street, between Papineau and de Lorimier avenues, at the price of \$199,696.70, and to vote the necessary appropriation for such purpose.

- 25 -

To vote an appropriation of \$15,000.00 for additional works in underground conduits.

*Contract — Tributary sewers*

- 26 -

To award to the lowest tenderer, The Atlas Construction Company Ltd., at the price of \$383,443.50, the contract to lay tributary sewers in Notre-Dame-de-Grâce ward, and to vote the appropriation required for such purpose.

*Granting of subsidies, etc.*

- 27 -

To grant subsidies to L'Association des Parcs et Récréations du Canada and to the National Syndicates of Montréal.



MARDI, 21 JUIN 1949

- 28 -

À l'effet d'autoriser le paiement d'une contribution supplémentaire de \$78,053.15 à l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal, et d'opérer un virement de crédit à cette fin.

*Chaussée avenue Papineau*

- 29 -

À l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,632.33 pour la réparation de la chaussée etc. de l'avenue Papineau, entre la rue Bélanger et le boulevard Perras, et de modifier la résolution du Conseil en date du 2 septembre 1947 autorisant une dépense de \$22,000.00 pour telle réparation.

*Acquisition d'immeubles*

- 30 -

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de Madame Laurette Boulais de certains terrains affectés de lignes homologuées et sis rue Kelly, au prix de \$6,500.00.

*Virements de crédits pour dépenses capitales*

- 31 -

À l'effet d'autoriser une dépense de \$95,000.00 pour la restauration de conduites maitresses de la rue Atwater, dans le voisinage de la station de pompage du bas-niveau, et d'opérer des virements de crédits à cette fin.

*Occupation du domaine public*

- 32 -

À l'effet de permettre à la compagnie Rediffusion Inc. d'utiliser le domaine public avec des poteaux, etc., pour l'installation d'un service de rediffusion.

*Construction d'un égout*

- 33 -

À l'effet de voter un crédit de \$70,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Calixa-Lavallée, de la rue Sherbrooke à la rue du Parc-LaFontaine.

*Projet de règlement*

- 34 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié.

*Construction de tunnels*

- 35 -

À l'effet d'approuver un projet de contrat entre le Gouvernement fédéral et la Cité de Montréal relativement à la construction de deux tunnels sous le canal Lachine.

TUESDAY, JUNE 21st, 1949

- 28 -

To authorize payment of an additional contribution of \$78,053.15 to the Montreal Firemen's Benefit Association and to make a transfer of appropriations for such purpose.

*Papineau avenue roadway*

- 29 -

To vote a supplementary appropriation of \$2,632.33 to repair the roadway etc. of Papineau avenue, between Bélanger street and Perras boulevard, and to amend Council's resolution of September 2nd 1947 authorizing an expenditure of \$22,000.00 for this work.

*Acquisition of immovables*

- 30 -

To approve a draft deed of acquisition from Mrs. Laurette Boulais of certain lots affected by homologated lines located on Kelly street, at the price of \$6,500.00.

*Transfer of appropriations for capital expenditures*

- 31 -

To authorize an expenditure of \$95,000.00 to restore water-mains in Atwater street, in the vicinity of the low-level pumping station, and to transfer appropriations for such purpose.

*Occupancy of public property*

- 32 -

To allow Rediffusion Inc. to make use of public property with posts, etc., for the installation of a rediffusion service.

*Laying of a sewer*

- 33 -

To vote an appropriation of \$70,000.00 to lay sewer in Calixa-Lavallée avenue, from Sherbrooke street to Parc-LaFontaine street.

*Draft by-law*

- 34 -

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount-Royal Ward, as amended.

*Construction of tunnels*

- 35 -

To approve a draft deed between the Federal Government and the City of Montréal concerning the construction of tunnels under Lachine canal.

MARDI, 21 JUIN 1949

## RAPPORT DE COMMISSION

- 36 -

Rapport de la Commission chargée de l'étude du projet d'acquisition de certains immeubles pour le déplacement d'une ruelle dans le quartier Montcalm.

- 37 -

Avis de motions.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E.

Les conseillers Goyette, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, E. Dubeau, V. Lévesque, Quinr, McKenna, Rochon, Ratelle, Creelman, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, P. DesMarais, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Kolber, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Verville, Allan, Drapeau, Croteau, Dozois, A. Desmarais, Corrigan, Jodoin, Murphy, Laverdure, Bogert, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Hyde, Stephens, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Léger, Guyot, Hudon et Auger.

Le conseiller Fréchette, maire suppléant, occupe le fauteuil.

## ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais, Appuyée par le conseiller Murray, il est

RESOLU: que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance tenue le 1er juin 1949.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par le membre président et le greffier de la Cité

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Sauriol, de la rue Meunier à un point situé à l'ouest de la rue Saint-Urbain (où requis), le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91673/1 voir page 56 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais, Appuyé par le conseiller Brien,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

TUESDAY, JUNE 21st, 1949.

## REPORT OF COMMISSION

36 -

Report of the Commission to study the proposed acquisition of certain immovables to displace a lane in Montcalm Ward.

37 -

Notices of motions.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E.,  
Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Fréchette, Acting Mayor, occupied the Chair.

1.- The order of the day being read for the reading and approval of the minutes of the last meeting.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Murray, it was

RESOLVED: that the minutes of the meeting of Council held on June 1st 1949 be considered as read and that they be confirmed.

that said minutes were accordingly approved and signed by the Mayor and the City Clerk.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$12,500.00 to lay a sewer in Sauriol street; from Meunier street to a point west of St. Urbain street (where required), the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Brien,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted

RESOLVED: accordingly.

MARDI, 21 JUIN 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Henri-Julien (côté est), de la rue Sauriol en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91674/1 voir page 56 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,700.00 pour la construction d'un égout dans le boulevard Saint-Germain, de l'égout existant au sud du chemin du Bois-Franc à la rue Cléroux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91608/1 voir page 56 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Normanville, de la rue Everett à la rue Villeray, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91675/1 voir page 57 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Girard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Cartier, de la rue Bélanger à la rue Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91688/1 voir page 57 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Carrière, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$11,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Stuart, de l'avenue Howard au boulevard Crémazie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91687/1 voir page 58 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Dubreuil, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, JUNE 21st, 1949.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$4,000.00 to lay a sewer in Henri-Julien avenue (east side), from Sauriol street southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that the said report be adopted.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$11,700.00 to lay a sewer in St. Germain boulevard, from the existing sewer south of du Bois-Franc road to Cléroux street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$11,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Normanville street, from Everett street to Villeray street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Girard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$11,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Cartier street, from Bélanger to Jean-Talon streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Carrière, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$11,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Stuart avenue, from Howard avenue to Crémazie boulevard, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Dubreuil, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

MARDI, 21 juin 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$9,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Glencoe, du chemin Churchill au chemin Canora, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91689 voir page 58 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Rochon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$625.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Saint-Denis, du trottoir existant au sud de la rue Kelly en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91609 voir page 58 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,650.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Sherbrooke, de la rue Préfontaine à la rue Dézéry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91610 voir page 59 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du Conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Farly, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,550.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sherbrooke, de la rue St-Germain à la rue Darling, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91690 voir page 59 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lamarre, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$1,400.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sherbrooke, de la rue Davidson à la rue Cuvillier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91691 voir page 60 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lalancette, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, JUNE 21st, 1949

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Glencoe avenue, from Churchill road to Canora road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Rochon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 625.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the east side of St-Denis street, from the existing sidewalk south of Kelly street southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,650.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the south side of Sherbrooke street, from Préfontaine street to Dézéry street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Farly, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,550.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the north side of Sherbrooke street, from St. Germain street to Darling, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Lamarre, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,400.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the north side of Sherbrooke street, from Davidson street to Cuvillier street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded of Councillor Lalancette, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

MARDI, 21 JUIN 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,100.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Sherbrooke, de la rue Joliette à la rue Chambly, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91692 voir page 60 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 26,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Stuart, de l'avenue Howard au boulevard Crémazie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91687/2 voir page 60 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Simard,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Cartier, de la rue Bélanger à la rue Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91688/2 voir page 61 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Carrière, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Normanville, de la rue Everett à la rue Villeray, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91675/2 voir page 61 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Glencoe, du chemin Churchill au chemin Canora, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91689/2 voir page 62 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, JUNE 21st, 1949

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,100.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the north side of Sherbrooke street, from Joliette to Chambly streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 26,500.00 to lay a permanent paving on Stuart avenue, from Howard avenue to Crémazie boulevard, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Simard,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 22,100.00 to lay a permanent paving on Cartier street, from Bélanger street to Jean Talon street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Carrière, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 24,000.00 to lay a permanent paving on de Normanville street, from Everett street to Villeray street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,000.00 to lay a permanent paving on Glencoe avenue, from Churchill road to Canora road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

MARDI, 21 JUIN 1949

NOTE: Cert. de l'ordonnance a été approuvée par le Comité exécutif municipal de Québec

le 5 JUIL 1949

V.P. 202

Volume 283

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 2 septembre 1947, votant un crédit de \$ 16,200.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Lennox, de l'avenue Barclay à l'égout existant au nord de l'avenue Van Horne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91624 voir page 61 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare que les 17 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la charte.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 10,000.00 pour la construction en régie d'un mur de soutènement sur le côté est de l'avenue Deacon, de l'avenue Clinton en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91427 voir page 62 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Stephens, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 8,000.00 pour l'exécution en régie des travaux requis pour améliorer le système électrique de la division des ateliers municipaux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91428 voir page 62 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par la majorité des membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange entre la Cité et M. Gustave Larivée de terrains ayant front sur les rues Théodore et Saint-Germain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91625 voir page 63 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Allan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, 21st JUNE 1949

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to repeal Council's resolution of September 2nd 1947 voting an appropriation of \$ 16,200.00 to lay a sewer in Lennox avenue, from Barclay avenue to the existing sewer north of Van Horne avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above seventeen reports had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by article 21e of the Charter.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 10,000.00 to lay, by day labor, a revetment wall on the east side of Deacon avenue, from Clifton avenue southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Stephens, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 8,000.00 to do, by day labor, the work needed to improve the electric system in the municipal work shops division, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above two reports had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by article 21e of the Charter.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange between the City and Mr. Gustave Larivée of lots fronting on Theodore and St. Germain streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Allan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

MARDI, 21 JUIN 1949

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente de gré à gré à Parkdale Homes Dev., au prix de \$ 53,693.00, de certains terrains ayant front sur la rue Belmore et les avenues West Broadway et King-Edward, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91676 voir page 63 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Paré, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 800,000.00 pour la pose de services et de conduites d'eau, etc., le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91695 voir page 64 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder à G.M. Gest Limited le contrat pour la pose de conduits souterrains, de regards, etc., dans l'avenue de Lorimier, de la rue Craig à la rue Sherbrooke, et dans la rue Sherbrooke, de l'avenue Papineau à l'avenue de Lorimier, au prix de \$ 199,696.70, et de voter le crédit requis à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90406/3 voir page 64 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Simoneau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,000.00 pour des travaux additionnels dans les conduits souterrains, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91693 voir page 64 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Quinn,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

TUESDAY, 21st 1949

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale by mutual agreement to Parkdale Homes Dev., at the price of \$ 53,693.00 of certain lots on Belmore street and West Broadway and King Edward avenues, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Paré, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 800,000.00 to lay water-mains and services, etc., the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to G. M. Gest Limited, the contract to lay underground conduits, manholes, etc., in de Lorimier avenue, from Craig to Sherbrooke streets, and in Sherbrooke street, between Papineau and de Lorimier avenues, at the price of \$ 199,696.70, and to vote the necessary appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Simoneau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,000.00 for additional works in underground conduits, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Quinn,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

MARDI, 21 JUIN 1949

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire The Atlas Construction Co. Limited, au prix de \$ 383,443.50, le contrat pour la construction d'égouts tributaires dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce et de voter le crédit nécessaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 89782/2 voir page 65 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Wagar,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre président déclare que les 6 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une subvention à l'Association des Parcs et Récréations du Canada et aux Syndicats Nationaux de Montréal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88300/17 voir page 64 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le paiement d'une contribution supplémentaire de \$ 78,053.15 à l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal, et d'opérer un virement de crédit à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91593 voir page 65 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 2,632.33 pour la réparation de la chaussée etc. de l'avenue Papineau, entre la rue Bélanger et le boulevard Ferras, et de modifier la résolution du Conseil en date du 2 septembre 1947 autorisant une dépense de \$ 22,000.00 pour telle réparation, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91595 voir page 65 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la charte.

U.P. 206  
Vol. 283

TUESDAY, 21st JUNE 1949

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, The Atlas Construction Co. Limited, at the price of \$ 383,443.50, the contract to lay tributary sewers in Notre-Dame-de-Grâce ward, and to vote the appropriation required for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Wagar,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above six reports had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by article 21e of the Charter.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant subsidies to L'Association des Parcs et Récréations du Canada and to the National Syndicates of Montréal, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize payment of an additional contribution of \$ 78,053.15 to the Montreal Firemen's Benefit Association and to make a transfer of appropriations for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote a supplementary appropriation of \$ 2,632.33 to repair the roadway etc. of Papineau avenue, between Bélanger street and Ferras boulevard, and to amend Council's resolution of September 2nd 1947, authorizing an expenditure of \$ 22,000.00 for this work, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above three reports had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by article 21e of the Charter.



MARDI, 21 JUIN 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

*[Signature]*  
Rés. mod.

V.P. 26

Vol. 287

RESOLU:

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de Madame Laurette Boulais de certains terrains affectés de lignes homologuées et sis rue Kelly, au prix de \$ 6,500.00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91694 voir page 66 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Brien,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

en conséquence.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 95,000.00 pour la restauration de conduites maîtresses de la rue Atwater, dans le voisinage de la station de pompage du bas-niveau, et d'opérer des virements de crédits à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91596/1 voir page 66 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Dozois, il est

RESOLU:

que ledit rapport soit adopté.

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tout les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la charte.

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à la compagnie Rediffusion Inc., d'utiliser le domaine public avec des poteaux, etc., pour l'installation d'un service de rediffusion, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91696 voir page 66 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:

en conséquence. (Les conseillers Rochon, Brien, Simard, Lafaille, Lyall, McKenna, Farly, Drapeau et Auger dissidents).

Le membre président déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 5 JUIL 1949

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 70,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Calixa-Lavallée, de la rue Sherbrooke à la rue du Parc LaFontaine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91699/1 voir page 67 volume 42 des rapports)

TUESDAY, 21st JUNE 1949

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from Mrs. Laurette Boulais of certain lots affected by homologated lines located on Kelly street, at the price of \$6,500.00, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Brien,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$95,000.00 to restore water-mains in Atwater street, in the vicinity of the low-level pumping station, and to transfer appropriations for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report has been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by article 21e of the Charter.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Rediffusion Inc., to make use of public property with posts, etc. for the installation of a rediffusion service, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors Rochon, Brien, Simard, Lafaille, Lyall, McKenna, Farly, Drapeau and Auger dissenting).

The member presiding declared that the above report has been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by article 21e of the Charter.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$70,000.00 to lay a sewer in Calixa-Lavallée avenue, from Sherbrooke street to Parc LaFontaine street, the following report was submitted and read:

MARDI, 21 JUIN 1949

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller V. Lévesque,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,  
elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Les conseillers Dupuis et Goyette dissidents).

Le membre présidant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91698 voir page 69 volume 42 des rapports)  
(Pour règlement 1930 voir page 392 volume 42 des rapports)  
Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre présidant déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 26 JUIL 1949

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet de contrat entre le Gouvernement fédéral et la Cité de Montréal relativement à la construction de deux tunnels sous le canal Lachine, le rapport suivant est soumis et lu:

Pour rapport 91655 voir page 103 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,  
elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre présidant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport de la Commission chargée de l'étude du projet d'acquisition de certains immeubles pour le déplacement d'une ruelle dans le quartier Montcalm, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90448/1 voir page 67 volume 42 des rapports)

TUESDAY, 21st JUNE 1949

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor V. Lévesque,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors Dupuis and Goyette dissenting).

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by article 21e of the Charter.

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount-Royal Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor, P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

The member presiding declared that the above by-law had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by article 21e of the Charter.

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed between the Federal Government and the City of Montreal concerning the construction of tunnels under Lachine canal, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by article 21e of the Charter.

36.- The order of the day being read to consider a report from the Commission to study the proposed acquisition of certain immovables to displace a lane in Montcalm Ward, the following report was submitted and read:

MARDI, 21 JUIN 1949

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU; que ledit rapport soit transmis au Comité exécutif.

Le membre présidant déclare que le rapport ci-dessus a été transmis au Comité exécutif par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21<sup>e</sup> de la Charte.

## AVIS DE MOTION

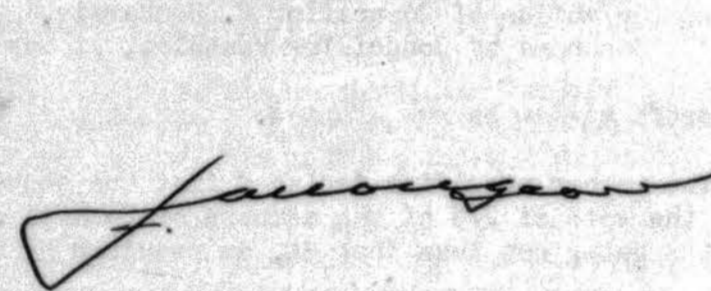
37.- Le conseiller Guyot donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le public acheteur se fait voler souvent par certains commerçants;

ATTENDU que les mêmes marchands ont intérêt à payer des amendes et continuent à voler le public;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires afin que la charte de la Cité soit modifiée de façon que l'amende imposée en pareil cas soit augmentée à la deuxième infraction et que, à la troisième, il y ait suspension pour trois mois du permis émis par la Cité et, à la quatrième ce permis soit annulé".

Le Conseil lève sa séance.



GREFFIER DE LA CITE.



MAIRE,

Approuvé conformément à la loi,



MAIRE.

TUESDAY, JUNE 21st 1949

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that said report be transmitted to the Executive Committee.

The member presiding declared that the above report had been transmitted to the Executive Committee by the vote of the majority of the members of Council present, as required by article 21<sup>e</sup> of the Charter.

## NOTICE OF MOTION

37.-

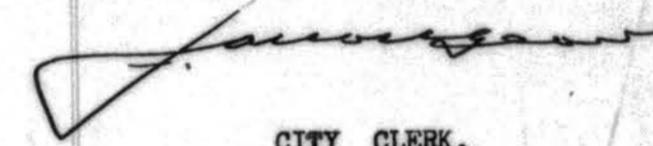
Councillor Guyot gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the purchasing public is often the victim of certain merchants;

WHEREAS these dealers find it to their interest to pay penalties and continue to victimize the public;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to amend the City Charter so that the fine levied in such cases be increased for the second offense and that, at the third offense the permit issued by the City be suspended for three months, and that the permit be cancelled for the fourth offense."

The Council meeting was dissolved.



CITY CLERK.



MAYOR.

Approved according to law,



MAYOR.

VENDREDI, 8 JUILLET 1949

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 8ième jour de juillet courant à 10 heures du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

— 1 —  
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

— 2 —  
Nomination d'un conseiller de la catégorie B en remplacement du conseiller Verville, décédé.

— 3 —  
Nomination d'un conseiller de la catégorie C en remplacement du conseiller Creelman, décédé.

**RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF**

*Virements de crédits*  
— 4 —  
A l'effet d'opérer le virement de certains crédits.

*Circulation et transport*  
— 5 —  
A l'effet de nommer les membres de la Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport.

*Construction d'égouts*  
— 6 —  
A l'effet de voter un crédit de \$27,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bruxelles, de la rue Notre-Dame à la rue LaFontaine.

— 7 —  
A l'effet de voter un crédit de \$5,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de la rue Tolhurst à la rue Meunier.

*Construction de trottoirs*  
— 8 —  
A l'effet de voter un crédit de \$8,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Trenholme, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord.

— 9 —  
A l'effet de voter un crédit de \$18,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du boulevard Décarie (voie ouest), de l'avenue Isabella à Garland Place.

FRIDAY, JULY 8th 1949

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 8th day of July 1949, at 10:00 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

1 —  
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

2 —  
Appointment of a Class B Councillor to replace Councillor Verville, deceased.

3 —  
Appointment of a Class C Councillor to replace Councillor Creelman, deceased.

**REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE**

*Transfers of appropriations*  
4 —  
To transfer certain appropriations.

*Traffic and transportation*  
5 —  
To appoint the members of the Board of research on the traffic and transportation problems.

*Laying of sewers*  
6 —  
To vote an appropriation of \$27,000.00 to lay a sewer in de Bruxelles street, from Notre-Dame street to LaFontaine street.

7 —  
To vote an appropriation of \$5,700.00 to lay a sewer in Fleury street, from Tolhurst street to Meunier street.

*Laying of sidewalks*  
8 —  
To vote an appropriation of \$8,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Trenholme avenue, from Sherbrooke street northward.

9 —  
To vote an appropriation of \$18,100.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Décarie boulevard (west lane), from Isabella avenue to Garland Place.

- 10 -

À l'effet de voter un crédit de \$3,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 327-4 et 327-5 du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

- 11 -

À l'effet de voter un crédit de \$4,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du boulevard Pie IX, de la rue Beaubien à la rue St-Zotique.

- 12 -

À l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue de la Cathédrale, de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine.

- 13 -

À l'effet de voter un crédit de \$2,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue de la Cathédrale, de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine.

- 14 -

À l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Papineau, de la rue Bélanger à la rue Jean-Talon.

*Construction de pavages*

- 15 -

À l'effet de voter un crédit de \$16,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Trenholme, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord.

- 16 -

À l'effet de voter un crédit de \$68,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Décarie (voie ouest), de l'avenue Isabella à Garland Place.

- 17 -

À l'effet de voter un crédit de \$6,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 327-4 et 327-5 du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

- 18 -

À l'effet de voter un crédit de \$23,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de la Cathédrale, de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine.

- 19 -

À l'effet de voter un crédit de \$4,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Saint-Germain, au sud de la rue Sherbrooke.

10 -

To vote an appropriation of \$3,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of the projected street bearing numbers 327-4 and 327-5 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from Gouin boulevard southward.

11 -

To vote an appropriation of \$4,600.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Pie IX boulevard, from Beaubien street to St. Zotique street.

12 -

To vote an appropriation of \$2,100.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of de la Cathédrale street, from St. Jacques street to St. Antoine street.

13 -

To vote an appropriation of \$2,600.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of de la Cathédrale street, from St. Jacques street to St. Antoine street.

14 -

To vote an appropriation of \$7,000.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the east side of Papineau avenue, from Bélanger street to Jean-Talon street.

*Laying of pavings*

15 -

To vote an appropriation of \$16,600.00 to lay a permanent paving on Trenholme avenue, from Sherbrooke street northward.

16 -

To vote an appropriation of \$68,200.00 to lay a permanent paving on Décarie boulevard (west lane), from Isabella avenue to Garland Place.

17 -

To vote an appropriation of \$6,500.00 to lay a permanent paving on the projected street bearing Nos. 327-4 and 327-5 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from Gouin boulevard southward.

18 -

To vote an appropriation of \$23,300.00 to lay a permanent paving on de la Cathédrale street, from St. Jacques street to St. Antoine street.

19 -

To vote an appropriation of \$4,200.00 to lay a permanent paving on the lane east of St. Germain street, south of Sherbrooke street.

*Projets de règlements*

- 20 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié.

- 21 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1382 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, tel que modifié.

*Remboursement de frais*

- 22 -

À l'effet de rembourser une somme de \$3.73 à Labelle Garment Co. Ltd. pour des frais qu'elle a payés en vertu d'un jugement de la cour du recorder.

*Réparation d'immeuble*

- 23 -

À l'effet d'autoriser la réparation des dommages causés par un incendie à l'immeuble sis à l'arrière du no 207 de la rue Ontario est, et de voter un crédit de \$12,500.00 à cette fin.

*Octroi de subvention*

- 24 -

À l'effet d'accorder une subvention de \$200.00 au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

*Crédits — dépenses capitales*

- 25 -

À l'effet de voter un crédit de \$10,000.00 pour l'aménagement en régie de deux enclos de récupération à la cour de la rue de Fleurimont.

- 26 -

À l'effet de voter un crédit de \$200,000.00 pour couvrir les honoraires professionnels et les autres dépenses incidentes à la préparation des plans etc. pour l'agrandissement de l'annexe de l'hôtel de ville.

- 27 -

À l'effet de voter un crédit de \$50,000.00 pour effectuer en régie des travaux d'agrandissement du golf municipal et de construction d'un entrepôt avec garage et boutique à cet endroit.

- 28 -

À l'effet de voter un crédit de \$250,000.00 pour la construction d'une voûte souterraine entre l'escalier d'honneur de l'hôtel de ville et la place Vauquelin.

*Draft by-laws*

- 20 -

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in part of St. Andrew Ward, as amended.

- 21 -

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1382 concerning the erection and occupancy of buildings in Saint-Jean-Baptiste Ward, as amended.

*Reimbursement of costs*

- 22 -

To reimburse the sum of \$3.73 to Labelle Garment Co. Ltd. for costs paid by judgment of the Recorder's Court.

*Repairs to immovable*

- 23 -

To authorize the repairing of damages caused by fire to the building at the rear of No. 207 Ontario street east and to vote an appropriation of \$12,500.00 for such purpose.

*Granting of subsidy*

- 24 -

To grant a subsidy of \$200.00 to the Montreal Trades & Labor Council.

*Appropriations — Capital Expenditures*

- 25 -

To vote an appropriation of \$10,000.00 to establish by day labor two salvage yards at de Fleurimont street.

- 26 -

To vote an appropriation of \$200,000.00 to cover professional fees and other incidental expenses for the preparation of plans etc., for the enlargement of City Hall Annex.

- 27 -

To vote an appropriation of \$50,000.00 to carry out by day labor the works for the extension of the Municipal Golf Course and the construction of a warehouse with garage and shop at that place.

- 28 -

To vote an appropriation of \$250,000.00 to construct an underground vault between the City Hall entrance stairs and Vauquelin place.

VENDREDI, 8 JUILLET 1949.

## Acquisition d'immeubles

— 29 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Corporation du Collège Ste-Marie, au prix de \$125,000.00, de terrains sis rue Notre-Dame est, entre les rues Letourneux et William-David, pour l'établissement de terrains de jeux.

— 30 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement du côté sud de la rue Craig, de la rue Bonsecours vers l'ouest, et de voter un crédit de \$3,000.00 à cette fin.

— 31 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'établissement d'un parc public à l'angle sud-est du chemin de la Côte-Ste-Catherine et de l'avenue Westbury, et de voter un crédit de \$98,000.00 à cette fin.

— 32 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour la construction d'un tunnel sous les voies du chemin de fer Canadien du Pacifique à l'avenue Christophe-Colomb, et de voter un crédit de \$95,372.34 à cette fin.

— 33 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour déplacer la ruelle sise entre les rues Fabre, Garnier, Jean-Talon et Bélanger, et de voter un crédit de \$1,900.00 à cette fin.

— 34 —

Avis de motions.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E. au fauteuil

Les conseillers Seigler, Goyette, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, Victor Lévesque, Quinn, McKenna, Healy, Rochon, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, Pierre DesMarais, Carlépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, Achille Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Normandin, Dozois, Antoine Desmarais, Corrigan, Jodein, Murphy, Laverdure, Lépin, Cadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Hyde, Stephens, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, Ruben Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot et Hudon.

## ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

FRIDAY, JULY 8th 1949.

## Acquisition of immovables

29 —

To approve a draft deed of acquisition from the Corporation of St. Mary's College, at the price of \$125,000.00, of lots located on Notre-Dame street east, between Letourneux and William-David streets, for the establishment of playgrounds.

30 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen the south side of Craig street, from Bonsecours street westward, and to vote an appropriation of \$3,000.00 for such purpose.

31 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to establish a public park at the south-east corner of Côte-Ste-Catherine road and Westbury avenue, and to vote an appropriation of \$98,000.00 for such purpose.

32 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the construction of a tunnel under the Canadian Pacific Railway tracks at Christophe-Colomb avenue, and to vote an appropriation of \$95,372.34 for such purpose.

33 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to displace the lane between Fabre, Garnier, Jean-Talon and Bélanger streets, and to vote an appropriation of \$1,900.00 for such purpose.

34 —

Notices of motions.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E., occupied the Chair.

Councillors:

(For names, see opposite page)

1.- The order of the day being read for the reading and approval of the minutes of the last meeting,

VENDREDI, 8 JUILLET 1949.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller A. Desmarais, il est

RESOLU: que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 21 juin 1949.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

Du consentement unanime du Conseil, les motions suivantes sont soumises:

- 1 - Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Guévremont, A. Dubeau,  
Lamarre, Lalancette et Farly, il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil ont été très peints d'apprendre le décès de leur estimé collègue, le conseiller Marcel Verville;

qu'ils tiennent à rendre un hommage officiel à la courtoisie et à l'esprit civique qui caractérisaient cet homme public;

qu'ils prient madame Verville ainsi que les autres membres de la famille du regretté défunt d'accepter l'expression de leurs condoléances dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

- 2 - Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Drapeau, il est

RESOLU: que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de leur estimé collègue, le conseiller J. J. Creelman;

qu'ils tiennent à rendre un hommage officiel aux grandes qualités administratives qui caractérisaient cet homme public;

qu'ils prient madame Creelman et les autres membres de la famille du regretté défunt d'accepter l'expression de leurs condoléances dans ce deuil cruel.

que, en témoignage de respect pour la mémoire des défunts, ce Conseil observe le silence pendant deux minutes.

Le Conseil observe en conséquence le silence pendant deux minutes.

2.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination d'un conseiller de la catégorie "B" en remplacement du conseiller Verville, décédé,

Son Honneur le Maire informe le Conseil que le greffier lui a remis des lettres de MM. Paul Leclerc, Sarto Blais et Jules-A. Lebeau posant leur candidature comme conseiller de la catégorie "B" en remplacement du conseiller Verville, décédé.

Ces lettres sont déposées aux archives.

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par les conseillers Lyall, A. Dubeau, Quinn, Morin,  
Hyde, Stephens, Hanley, Savignac, Hamelin, Wagar, Rochon,  
Dubreuil, Gauthier, Normandin, Ratelle, Vachon, Goyette,  
Brien, Healy et Croteau,

FRIDAY, JULY 8th, 1949.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor A. Desmarais, it was

RESOLVED: that the minutes of the meeting of Council held on June 21st 1949 be considered as read and that they be confirmed.

that said minutes were accordingly approved and signed by the Mayor and the City Clerk.

By unanimous consent of Council, the following motions were submitted:

- 1 - On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Guévremont, A. Dubeau,  
Lamarre, Lalancette and Farly, it was

RESOLVED: that the members of this Council were very sorry to learn of the death of their esteemed colleague, Councillor Marcel Verville;

that they wish to pay an official tribute to the courtesy and civic spirit which this public man possessed;

that they wish to express to Mrs. Verville as well as to the other members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

- 2 - On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Drapeau, it was

RESOLVED: that the members of this Council have learned with deep regret of the death of their esteemed colleague, Councillor J. J. Creelman;

that they wish to pay an official tribute to the great administrative qualities which this public man possessed;

that they wish to extend to Mrs. Creelman as well as to the other members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

that, out of respect, for their memory, the Council do now suspend its meeting for two minutes.

The Council accordingly observed silence for two minutes.

2.- The order of the day being read for the appointment of a Class B Councillor to replace Councillor Verville, deceased,

His Worship the Mayor informed Council that the City Clerk had transmitted to him letters from Messrs. Paul Leclerc, Sarto Blais and Jules-A. Lebeau, offering to be candidates for Class B replacing the late Councillor Verville,

These letters were filed of record.

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Lyall, A. Dubeau, Quinn, Morin,  
Hyde, Stephens, Hanley, Savignac, Hamelin, Wagar,  
Rochon, Dubreuil, Gauthier, Normandin, Ratelle, Vachon,  
Goyette, Brien, Healy and Croteau,



VENDREDI, 8 JUILLET 1949.

Que monsieur Marcel Despatis soit nommé conseiller de la catégorie "B" en remplacement du conseiller Verville, décédé.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée par tous les conseillers "B" présents, et il est

RESOLU: en conséquence.

3.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination d'un conseiller de la catégorie "C" en remplacement du conseiller Creelman, décédé,

Son Honneur le Maire informe le Conseil que le greffier lui a remis une résolution du Comité des Citoyens de Montréal appuyant la nomination de M. Norman English comme conseiller de la catégorie "C" en remplacement du conseiller Creelman, décédé.

Cette résolution est déposée aux archives.

Proposé par le conseiller Drapeau,  
Appuyé par les conseillers Dozois, McNamara et Parent,

Que monsieur Norman English, demeurant au no 3453 de l'avenue Grey, soit nommé conseiller de la catégorie "C" en remplacement du conseiller Creelman, décédé.

Ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée par tous les conseillers "C" présents, et il est

RESOLU: en conséquence.

Le conseiller Lyall prend alors la parole pour féliciter son Honneur le Maire, M. Camillien Houde et les conseillers Healy et Ratelle à l'occasion de leur récente élection comme membres du parlement fédéral.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de certains crédits, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90483/150 voir page 70 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer les membres de la Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91429/2 voir page 70 volume 42 des rapports)

FRIDAY, JULY 8th, 1949.

That Mr. Marcel Despatis be appointed Class "B" Councillor to replace Councillor Verville, deceased.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted by all the Class "B" Councillors present, and it was

RESOLVED: accordingly.

3.- The order of the day being read for the appointment of a Class "C" Councillor, to replace Councillor Creelman, deceased,

His Worship the Mayor informed Council that the City Clerk had transmitted to him a resolution from the Montreal Citizens Committee supporting the appointment of Mr. Norman English as a Class "C" Councillor to replace Councillor Creelman, deceased.

This resolution was filed of record.

Moved by Councillor Drapeau,  
Seconded by Councillors Dozois, McNamara and Parent,

That Mr. Norman English, living at No. 3453 Grey Avenue, be appointed as Class "C" Councillor to replace Councillor Creelman, deceased.

The said motion being put, it was adopted by all the Class "C" Councillors present, and it was

RESOLVED: accordingly.

Councillor Lyall then arose to congratulate His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, and Councillors Healy and Ratelle on the occasion of their recent election to the Federal Parliament.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to transfer certain appropriations, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by article 21e of the Charter.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint the members of the Board of research on the traffic and transportation problems, the following report was submitted and read:

VENDREDI, 8 JUILLET 1949.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESCLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$27,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bruxelles, de la rue Notre-Dame à la rue La Fontaine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91825/1 voir page 71 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$5,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de la rue Tolhurst à la rue Meunier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91826/1 voir page 71 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$8,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Trenholme, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91745/1 voir page 72 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$18,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du boulevard Décarie (voie ouest), de l'avenue Isabella à Garland Place, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91827/1 voir page 72 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$3,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue projetée portant les nos 327-4 et 327-5 du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet, du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91828/1 voir page 73 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du boulevard Pie IX, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91829/1 voir page 73 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue de la Cathédrale, de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91830/2 voir page 74 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$2,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue de la Cathédrale, de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91830/3 voir page 74 volume 42 des rapports)

FRIDAY, JULY 8th 1949.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council present, as required by article 21g of the Charter.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$27,000.00 to lay a sewer in de Bruxelles street, from Notre-Dame street to LaFontaine street, the following report was submitted and read:

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$5,700.00 to lay a sewer in Fleury street, from Tolhurst street to Meunier street, the following report was submitted and read:

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$8,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Trenholme avenue, from Sherbrooke street northward, the following report was submitted and read:

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$18,100.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Décarie boulevard (west lane), from Isabella avenue to Garland Place, the following report was submitted and read:

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$3,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of the projected street bearing numbers 327-4 and 327-5 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from Gouin boulevard southward, the following report was submitted and read:

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$4,600.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Pie IX boulevard, from Beaubien street to St.Zotique street, the following report was submitted and read:

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$2,100.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of de la Cathédrale street, from St.Jacques street to St.Antoine street, the following report was submitted and read:

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$2,600.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of de la Cathédrale street, from St.Jacques street to St.Antoine street, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été  
proposée par le Comité  
municipal de Québec

le 22 JUIL 1949

NOTE: Cette résolution a été  
proposée par le Comité  
municipal de Québec

le 22 JUIL 1949

NOTE: Cette résolution a été  
proposée par le Comité  
municipal de Québec

le 22 JUIL 1949

NOTE: Cette résolution a été  
proposée par le Comité  
municipal de Québec

le 22 JUIL 1949

NOTE: Cette résolution a été  
proposée par le Comité  
municipal de Québec

le 22 JUIL 1949

NOTE: Cette résolution a été  
proposée par le Comité  
municipal de Québec

le 22 JUIL 1949

RESOLU:

EXTRAIT du procès-verbal d'une séance du Conseil municipal de Montréal,  
tenue le 8 juillet 1949.

-o-o-o-o-o-o-

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Trenholme, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

"LE COMITE EXECUTIF

a l'honneur de recommander, conformément au rapport ci-joint du directeur du service des travaux publics,

a) qu'un crédit de \$ 8,000.00 soit voté, à même le fonds des améliorations locales, pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Trenholme, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord sur une distance d'environ 750 pieds, le coût de ces trottoirs devant être réparti selon la loi et payé dans la proportion suivante:

\$ 7,920.00 par les propriétaires riverains par versements annuels, égaux et consécutifs durant une période n'excedant pas dix ans;

80.00 par la Cité en cinq versements annuels, égaux et consécutifs, le premier étant payable selon les dispositions de l'article 450 de la charte de la Cité.

b) qu'une somme de \$ 8,000.00 soit versée à cette fin au fonds des améliorations locales, ladite somme devant être imputée comme suit:

\$ 7,920.00 sur l'emprunt autorisé pour la part des propriétaires par le règlement 1907;

80.00 sur l'emprunt autorisé pour la part de la Cité par le règlement 1907.

VOTRE COMITE recommande de plus de l'autoriser à faire exécuter ces travaux en régie, s'il le juge à propos, après demande de soumissions publiques.

RESPECTUEUSEMENT SOUMIS,

LE COMITE EXECUTIF,

Je certifie, par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour couvrir la dépense de \$ 8,000.00 mentionnée dans ce rapport.

(Signé) J.-O. Asselin,  
Président.

do J.-A. Mongeau,  
Greffier de la Cité.

Le Directeur des finances,  
(Signé) L. Roberge.

Montréal, le 23 juin 1949."

Sur la proposition du conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

(CERTIFIE)

/RN

GREFFIER DE LA CITE,

NOTE: Cette résolution a  
été présentée par le Com  
municipal de Qué

le 22 JUIL 1949

NOTE: Cette résolution a  
été présentée par le Com  
municipal de Qué

le 22 JUIL 1949

NOTE: Cette résolution  
a été présentée par le Com  
municipal de Qué

le 22 JUIL 194

NOTE: Cette résolution  
a été présentée par le Com  
municipal de Qué

le 22 JUIL 194

NOTE: Cette résolution  
a été présentée par le Com  
municipal de Qué

le 22 JUIL 194

NOTE: Cette résolution  
a été présentée par le Com  
municipal de Qué

le 22 JUIL 194

RES

EXTRAIT du procès-verbal d'une séance spéciale du Conseil municipal  
de Montréal, tenue le 8 juillet 1949.

-o-o-o-o-o-o-o-o-

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un  
rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,600.00  
pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Trenholme, de la  
rue Sherbrooke en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

"LE COMITE EXECUTIF

a l'honneur de recommander, conformément au rapport ci-joint du  
directeur du service des travaux publics,

a) qu'un crédit de \$ 16,600.00 soit voté, à même le fonds des  
améliorations locales, pour la construction d'un pavage permanent sur l'ave-  
nue Trenholme, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord sur une distance d'enviro  
750 pieds; que le cout dudit pavage soit payé et réparti selon les dispositions  
de la charte de la Cité; que la quote-part de cette dernière soit payée  
en cinq versements annuels, égaux et consécutifs, le premier étant payable  
selon les dispositions de l'article 450 de la charte de la Cité, et que  
celle des propriétaires riverains soit payée en vingt versements annuels,  
égaux et consécutifs;

b) qu'une somme de \$ 16,600.00 soit versée à cette fin au fonds  
des améliorations locales et que cette somme soit imputée comme suit:

\$ 12,500.00 sur l'emprunt autorisé pour la part des propriétaires  
par le règlement 1907;  
4,100.00 sur l'emprunt autorisé pour la part de la Cité  
par le règlement 1907.

VOTRE COMITE recommande, de plus, de l'autoriser à faire exécuter  
ces travaux, en régie, s'il le juge à propos, après demande de soumissions  
publiques.

RESPECTUEUSEMENT SOUMIS,

LE COMITE EXECUTIF,

Je certifie, par les  
présentes, qu'il y a des fonds disponibles  
pour couvrir la dépense de \$ 16,600.00  
mentionnée dans ce rapport.

(Signé) J.-O. Asselin,  
Président.

de J.-A. Mongeau,  
Greffier de la Cité.

Le Directeur des Finances,  
(Signé) L. Roberge.

Montréal, le 23 juin 1949."

Sur la proposition du  
conseiller DesMarais,  
Appuyée par le conseiller  
Dozois, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

(CERTIFIE)

/RN

GREFFIER DE LA CITE,

VENDREDI, 8 JUILLET 1949.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Papineau, de la rue Bélanger à la rue Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91789 voir page 75 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$16,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Trenholme, de la rue Sherbrooke en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91745/2 voir page 75 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$68,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Décarie (voie ouest), de l'avenue Isabella à Garland Place, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91827/2 voir page 76 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$6,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 327-4 et 327-5 du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet, du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91828/2 voir page 76 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$23,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de la Cathédrale, de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91830/1 voir page 77 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$4,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Saint-Germain, au sud de la rue Shebrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91831/1 voir page 77 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que lesdits rapports soient adoptés.

Son Honneur le Maire déclare que les quatorze rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1242 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans une partie du quartier Saint-André, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91750 voir page 94 volume 42 des rapports)  
(Pour règlement 1931 voir page 392 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller McKenna, il est

FRIDAY, JULY 8th 1949.

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$7,000.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the east side of Papineau avenue, from Bélanger street to Jean-Talon street, the following report was submitted and read:

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$16,600.00 to lay a permanent paving on Trenholme avenue, from Sherbrooke street northward, the following report was submitted and read:

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$68,200.00 to lay a permanent paving on Décarie boulevard (west lane), from Isabella avenue to Garland Place, the following report was submitted and read:

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$6,500.00 to lay a permanent paving on the projected street bearing Nos. 327-4 and 327-5 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, from Gouin boulevard southward, the following report was submitted and read:

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$23,300.00 to lay a permanent paving on de la Cathédrale street, from St. Jacques street to St. Antoine street, the following report was submitted and read:

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$4,200.00 to lay a permanent paving on the lane east of St. Germain street, south of Sherbrooke street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that said reports be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above fourteen reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of the Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21g of the Charter.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-Law No. 1242 concerning the erection and occupancy of buildings in part of St. Andrew Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor McKenna, it was

VENREDI, 8 JUILLET 1949.

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller McKenna, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1382 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91808 voir page 296 volume 42 des rapports)  
(Pour règlement - voir page 391 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller V. Lévesque, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Goyette, Gaudry et Godin, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Son Honneur le Maire déclare que le projet de règlement ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de rembourser une somme de \$3.73 à Labelle Garment Co. Ltd. pour des frais qu'elle a payés en vertu d'un jugement de la cour du recorder, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91811 voir page 78 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser la réparation des dommages causés par un incendie à l'immeuble sis à l'arrière du no 207 de la rue Ontario est, et de voter un crédit de \$12,500.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91806 voir page 77 volume 42 des rapports)

FRIDAY, JULY 8th 1949.

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law, and Articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor McKenna, it was

RESOLVED: that said draft by-law now be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above by-law had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1382 concerning the erection and occupancy of buildings in Saint-Jean-Baptiste Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor V. Lévesque, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law and Article 1 being read, and a debate arising,

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Goyette, Gaudry and Godin, it was

RESOLVED: that said draft by-law be referred back to the Executive Committee for further consideration.

His Worship the Mayor declared that the above draft by-law had been referred back to the Executive Committee by the vote of 2/3 of the members of Council present, this number of vote being not less than 34, as required by Article 21g of the Charter.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to reimburse the sum of \$3.73 to Labelle Garment Co. Ltd. for costs paid by judgment of the Recorder's Court.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21g of the Charter.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the repairing of damages caused by fire to the building at the rear of No. 207 Ontario street east and to vote an appropriation of \$12,500.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

VENDREDI, 8 JUILLET 1949.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller McKenna, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une subvention de \$200.00 au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88300/18 voir page 78 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$10,000.00 pour l'aménagement en régie de deux enclos de récupération à la cour de la rue de Fleurimont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91835 voir page 78 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$200,000.00 pour couvrir les honoraires professionnels et les autres dépenses incidentes à la préparation des plans etc. pour l'agrandissement de l'annexe de l'hôtel de ville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91832 voir page 78 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée, et il est

RESOLU: en conséquence.

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$50,000.00 pour effectuer en régie des travaux d'agrandissement du golf municipal et de construction d'un entrepôt avec garage et boutique à cet endroit, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91833 voir page 79 volume 42 des rapports)

FRIDAY, JULY 8th 1949.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor McKenna, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant a subsidy of \$200.00 to the Montreal Trades & Labor Council, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21a of the Charter.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$10,000.00 to establish by day labor two salvage yards at de Fleurimont street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$200,000.00 to cover professional fees and other incidental expenses for the preparation of plans etc., for the enlargement of City Hall Annex, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted, and it was

RESOLVED: accordingly.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$50,000.00 to carry out by day labor the works for the extension of the Municipal Golf Course and the construction of a warehouse with garage and shop at that place, the following report was submitted and read:

VENDREDI, 8 JUILLET 1949.

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Farly,  
Appuyé par les conseillers Allan, Guévremont, Lalancette  
et Lamarre,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.  
Ledit amendement étant mis aux voix, il est rejeté sur division.

Et, un autre débat s'engageant, et la motion principale étant alors mise  
aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Les conseillers Guévremont, Gadbois, Simard, Lalancette, Croteau, Savignac, Gratton, Farly, Gaudry, Lamarre, Vachon, Lépine et Simoneau dissidents).

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$250,000.00 pour la construction d'une voûte souterraine entre l'escalier d'honneur de l'hôtel de ville et la place Vauquelin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91834 voir page 79 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Quinn, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les quatre rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la corporation du Collège Ste-Marie, au prix de \$125,000.00, de terrains sis rue Notre-Dame est, entre les rues Letourneux et William-David, pour l'établissement de terrains de jeux,

Du consentement unanime du Conseil cet article est biffé de l'ordre du jour.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIL 1949

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement du côté sud de la rue Craig, de la rue Bonsecours vers l'ouest, et de voter un crédit de \$3,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91837 voir page 79 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Gaudry, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'établissement d'un parc public à l'angle sud-est du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et de l'avenue Westbury, et de voter un crédit de \$98,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport (91836 voir page 80 volume 42 des rapports)

FRIDAY, JULY 8th 1949.

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Farly,  
Seconded by Councillors Allan, Guévremont, Lalancette and Lamarre,

That said report be referred back to the Executive Committee for further consideration.

This amendment having been put, it was rejected on division.

And, another debate arising, and the main motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors Guévremont, Gadbois, Simard, Lalancette, Croteau, Savignac, Gratton, Farly, Gaudry, Lamarre, Vachon, Lépine and Simoneau dissenting).

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$250,000.00 to construct an underground vault between the City Hall entrance stairs and Vauquelin place, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Quinn, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above four reports had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from the Corporation of St. Mary's College, at the price of \$125,000.00, of lots located on Notre-Dame street east, between Letourneux and William-David streets, for the establishment of playgrounds,

By unanimous consent of Council this article was struck from the order of the day.

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen the south side of Craig street, from Bonsecours street westward, and to vote an appropriation of \$3,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Gaudry, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to establish a public park at the south-east corner of Côte Ste-Catherine road and Westbury avenue, and to vote an appropriation of \$98,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:



VENDREDI, 8 JUILLET 1949.

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller McKenna,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 22 JUIN 1949

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour la construction d'un tunnel sous les voies du chemin de fer Canadien du Pacifique à l'avenue Christophe-Colomb, et de voter un crédit de \$95,372.34 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91838 voir page 80 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par les conseillers Carrière, Filion, Gratton, Dubreuil,  
Ratelle et Simard,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Les conseillers Brien et Goyette dissidents).

Son Honneur le Maire déclare que les trois rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour déplacer la ruelle sise entre les rues Fabre, Garnier, Jean-Talon et Bélanger, et de voter un crédit de \$1,900.00 à cette fin,

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Asselin, il est

RESOLU: que cet article soit biffé de l'ordre du jour.

#### AVIS DE MOTIONS

34.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que par la loi 13 George VI, chapitre 61, sanctionnée le 17 février 1949, le Conseil municipal peut ordonner, par règlement, que les magasins soient fermés toute la journée du premier l'an et des fêtes de l'Épiphanie, de l'Ascension, de la Toussaint, de l'Immaculée-Conception et de Noël;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de préparer et de soumettre au Conseil un projet de règlement décrétant la fermeture des magasins de la Cité ces journées-là, à l'exception de ceux dont l'ouverture est permise par le règlement 695."

FRIDAY, JULY 8th 1949.

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor McKenna,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the construction of a tunnel under the Canadian Pacific Railway tracks at Christophe-Colomb avenue, and to vote an appropriation of \$95,372.34 for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion, Gratton, Dubreuil,  
Ratelle and Simard,

That said report be adopted.

And, a debate arising, and said motion being put it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors Brien and Goyette dissenting).

His Worship the Mayor declared that the above three reports had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to displace the lane between Fabre, Garnier, Jean-Talon and Bélanger streets, and to vote an appropriation of \$1,900.00 for such purpose,

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that this article be struck from the order of the day.

#### NOTICES OF MOTIONS

34.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS by the Act 13 George VI, Chapter 61, the municipal Council may ordain by By-law that stores be closed all day on New Year's day, on the festival of the Epiphany, on Ascension day, All Saints day, Conception Day and on Christmas Day;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of preparing and submitting to Council a draft By-law ordaining the closing of stores in the City on these days with the exception of those where the opening is permitted by By-law No. 695."

VENDREDI, 8 JUILLET 1949.

35.- Le conseiller Rochon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'établir un terrain de jeux dans le quadrilatère borné par les rues Sherbrooke, Ontario et Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent."

36.- Le conseiller Hanley donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Cité détient présentement un bail de trente jours avec la Compagnie des chemins de fer Nationaux pour l'occupation comme terrain de jeux d'un terrain sur la rue Richmond;

ATTENDU que la Cité doit trouver un endroit permanent pour un terrain de jeux et que le seul terrain disponible dans le district no 2 est situé à l'angle des rues Notre-Dame et Guy;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier la possibilité d'acquiescer le terrain situé à l'angle nord-ouest des rues Notre-Dame et Guy en vue de l'établissement d'un terrain de jeux dans le quartier Saint-Joseph."

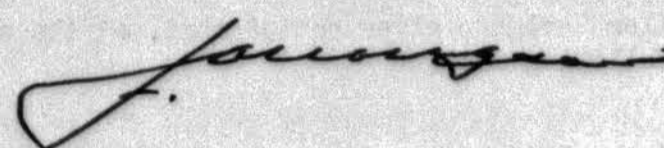
QUESTION DE PRIVILEGE

37.- Le conseiller Asselin se lève sur une question de privilège pour protester contre une déclaration qui aurait été faite par un échevin de la ville de Sherbrooke lors d'un débat au conseil municipal de cette ville au sujet de l'octroi d'un contrat pour la construction d'un pont, au cours duquel les mots "low ethics" (basse esthétique) et "dishonest practice" (pratique malhonnête), ont été employés en rapport avec une décision qui accordait le contrat à une compagnie de Sherbrooke, en dépit d'une plus basse soumission d'une compagnie de l'extérieur.

Il ajoute que cet échevin, défendant la décision prise par le Conseil, a dit qu'il était de pratique courante, pour le Conseil municipal de Montréal d'accorder de la même façon la préférence aux compagnies locales. Il proteste énergiquement contre cette déclaration qui implique l'administration de Montréal, et contre les termes "low ethics" (basse esthétique) et "dishonest practice" (pratique malhonnête) car, dit-il, depuis 9 ans qu'il occupe le poste de Président du Comité exécutif, cette pratique n'a jamais été tolérée au Comité exécutif, que ce dernier ne jongle pas avec les soumissions et qu'aucun soumissionnaire n'a jamais eu à subir de tractations pour hausser ou baisser sa soumission.

Il termine en disant que l'administration de la Cité de Montréal pratique les affaires publiques sur un plan très élevé d'esthétique, et ne s'abaisserait jamais à aucune manœuvre que quiconque pourrait qualifier de malhonnête.

Le Conseil lève sa séance.

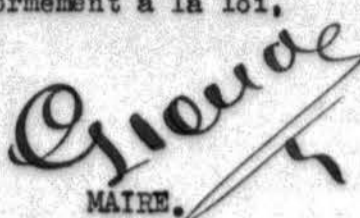


GREFFIER DE LA CITE.



MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,



MAIRE.

FRIDAY, JULY 8th 1949.

35.- Councillor Rochon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"That the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing a playground in the block bounded by Sherbrooke, St. Lawrence, Ontario and St. Denis Streets."

36.- Councillor Hanley gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City at present has a 30-day lease with the Canadian National Railways on a piece of land on Richmond street which is used for a playground;

WHEREAS the City must find a permanent location for a playground and the only vacant land in District No. 2 is at the corner of Guy and Notre Dame streets;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of acquiring the land at the north-west corner of Guy and Notre-Dame streets for the establishment of a playground in St. Joseph Ward."

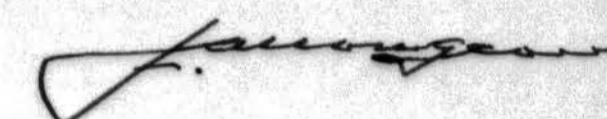
QUESTION OF PRIVILEGE

37.- Councillor Asselin arose on a question of privilege to protest against a declaration which would have been made by an alderman of the City of Sherbrooke during a discussion at the City Council of that City on the granting of a contract for the erection of a bridge, during which the words "low ethics" and "dishonest practice" have been used in relation with a decision awarding the contract to a Sherbrooke company in spite of the fact that a lower tender had been presented by an out-of-town company.

He added that this alderman, upholding the decision taken by the Council has said that it was common practice, for the Montréal City Council to give in the same way preference to local companies. He protested emphatically against this declaration which implies the administration of Montréal, and against the terms "low ethics" and "dishonest practice" because for the nine years during which he occupied the chairmanship of the Executive Committee this practice had never been tolerated by the Executive Committee, that the latter does not juggle with tenders and no tenderer ever had to go through any dealings to raise or lower his tender.

He ended by stating that the administration of the City of Montréal handled public affairs on a very high plane of ethics, and would never stoop to any manœuvre which anybody could possibly qualify as dishonest.

The Council meeting was dissolved.



CITY CLERK.



MAYOR.

Approved according to law,



MAYOR.

MARDI, 26 JUILLET 1949

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 26<sup>e</sup> jour de juillet courant à dix heures du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

— 1 —  
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

**RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF***Budget*

— 2 —  
À l'effet d'imputer sur le budget de l'exercice 1950-51 une certaine somme requise pour se conformer aux récentes sentences arbitrales concernant les salaires etc.

*Virements de crédits*

— 3 —  
À l'effet d'opérer le virement de divers crédits.

*Fonds d'assurance pour accidentés*

— 4 —  
À l'effet d'annuler à compter du 1<sup>er</sup> mai 1949 le pourcentage de 2% ajouté à toute liste de paye d'employés pour constituer un fonds d'assurance pour accidentés.

*Construction d'égout*

— 5 —  
À l'effet de voter un crédit de \$4,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dudemaine, de la rue Dépatie à la rue Guertin.

*Construction de trottoirs*

— 6 —  
À l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Van Horne, de l'avenue Wilderton en gagnant l'est jusqu'au trottoir existant.

— 7 —  
À l'effet de voter un crédit de \$4,500.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Somerled, de l'avenue Montclair à l'avenue King Edward.

— 8 —  
À l'effet de voter un crédit de \$5,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Logan, de l'avenue de Lorimier à la rue Parthenais.

TUESDAY, JULY 26th 1949

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montréal, met in the Council Room, City Hall, on the 26th day of July 1949, at 10:00 o'clock, A.M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

— 1 —  
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

**REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE***Budget*

— 2 —  
To charge against the budget of the fiscal year 1950-51 a certain sum required to comply with the recent arbitral awards concerning salaries etc.

*Transfers of appropriations*

— 3 —  
To transfer various appropriations.

*Insurance fund for accident victims*

— 4 —  
To cancel as from May 1st, 1949 the percentage of 2% added to all pay lists of employees to constitute an insurance fund for victims of accidents.

*Laying of sewer*

— 5 —  
To vote an appropriation of \$4,800.00 for the laying of a sewer in Dudemaine street, from Dépatie to Guertin streets.

*Laying of sidewalks*

— 6 —  
To vote an appropriation of \$3,300.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the north side of Van Horne avenue, from Wilderton avenue eastward to the existing sidewalk.

— 7 —  
To vote an appropriation of \$1,500.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the north side of Somerled avenue, from Montclair avenue to King Edward avenue.

— 8 —  
To vote an appropriation of \$5,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Logan street, from de Lorimier avenue to Parthenais street.

MARDI, 26 JUILLET 1949

— 9 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$7,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue d'Outremont, de l'avenue Howard à l'avenue d'Anvers.

— 10 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$3,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Chambord, de la rue de Castelnau à la rue Everett.

*Construction de pavages*

— 11 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$25,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Stuart, de l'avenue Ogilvy à la rue St-Roch.

— 12 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$20,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue d'Outremont, de l'avenue Howard à l'avenue d'Anvers.

— 13 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$16,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Logan, de l'avenue de Lorimier à la rue Parthenais.

— 14 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$4,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle à l'est de la rue Darling, au sud de la rue Sherbrooke.

— 15 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$15,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles à l'est de la rue de Normanville, de la rue Jean-Talon à la rue de Castelnau.

— 16 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$14,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles à l'est de l'avenue des Belges, entre le boulevard Crémazie et la rue Liège.

— 17 —  
 À l'effet de voter un crédit de \$4,700.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la ruelle à l'est de l'avenue Valois et au sud de la rue Ontario, de l'avenue Valois en gagnant l'est jusqu'au pavage existant.

*Constitution en corporation*

— 18 —  
 À l'effet de constituer en corporation l'Association des Loisirs de la Jeunesse (division nord).

TUESDAY, JULY 26th, 1949

— 9 —  
 To vote an appropriation of \$7,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of d'Outremont avenue, from Howard avenue to d'Anvers avenue.

— 10 —  
 To vote an appropriation of \$3,100.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Chambord street, from de Castelnau street to Everett street.

*Laying of pavings*

— 11 —  
 To vote an appropriation of \$25,800.00 for the laying of a permanent paving on Stuart avenue, from Ogilvy avenue to St-Roch street.

— 12 —  
 To vote an appropriation of \$20,200.00 to lay a permanent paving on d'Outremont avenue, from Howard to d'Anvers avenues.

— 13 —  
 To vote an appropriation of \$16,000.00 to lay a permanent paving on Logan street, from de Lorimier avenue to Parthenais street.

— 14 —  
 To vote an appropriation of \$4,200.00 to lay a permanent paving on the lane east of Darling street, south of Sherbrooke street.

— 15 —  
 To vote an appropriation of \$15,200.00 to lay a permanent paving on the lanes east of de Normanville street, from Jean-Talon to de Castelnau streets.

— 16 —  
 To vote an appropriation of \$14,700.00 to lay a permanent paving on the lanes east of des Belges avenue, between Crémazie boulevard and Liège street.

— 17 —  
 To vote an appropriation of \$4,700.00 to lay, by day labor, a permanent paving on the lane east of Valois avenue and south of Ontario street, from Valois avenue eastward to the existing paving.

*Incorporation*

— 18 —  
 To incorporate L'Association des Loisirs de la Jeunesse (north division).

MARDI, 26 JUILLET 1949

*Nom de rue*

- 19 -

À l'effet de changer le nom de la rue Vannutelli en celui d'avenue Van Horne.

- 20 -

Traitement du directeur des services.

## RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

*Dépenses capitales*

- 21 -

À l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour l'exécution en régie des travaux de réfection et d'amélioration du système électrique du marché St-Jacques.

- 22 -

À l'effet d'accorder les contrats à Rochon & Parent Cie Limitée, pour la construction d'un pavillon de jeux et de vespasiennes sur divers terrains de jeux, et de voter un crédit de \$150,000.00 à cette fin.

*Voie de service*

- 23 -

À l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à M. Donat Prevost d'installer une voie de service dans la rue La Fontaine, entre les rues St-Germain et Darling.

*Échange de terrains*

- 24 -

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de terrains entre la Cité et la Compagnie de chemins de fer nationaux.

*Cession de terrains*

- 25 -

À l'effet d'approuver un projet d'acte de cession à la ville de Hampstead de certains terrains situés dans ses limites.

*Expropriation*

- 26 -

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la ruelle Gauvin, entre les rues Notre-Dame et St-Jacques, et de voter un crédit de \$51,500.00 à cette fin.

*Distributeurs de journaux*

- 27 -

À l'effet de permettre à The Gazette Printing Company Limited d'installer des distributeurs de journaux à différents endroits dans la cité.

TUESDAY, JULY 26th 1949

*Street name*

- 19 -

To change the name of Vannutelli street to Van Horne avenue.

- 20 -

Salary of the Director of Departments.

## REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

*Capital expenditures*

- 21 -

To vote an appropriation of \$20,000.00 for the repairing and the improvement, by day labor, of the electric system of St. James Market.

- 22 -

To award the contracts to Rochon & Parent Cie Limitée, for the construction of a play pavilion and comfort stations on various playgrounds and to vote an appropriation of \$150,000.00 for that purpose.

*Siding*

- 23 -

To approve a draft deed to allow Mr. Donat Prevost to install a siding on LaFontaine street, between St-Germain and Darling streets.

*Exchange of lots*

- 24 -

To approve a draft deed of exchange of lots between the City and the Canadian National Railways Company.

*Cession of land*

- 25 -

To approve a draft deed of cession to the Town of Hampstead of certain lots located in its limits.

*Expropriation*

- 26 -

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening of Gauvin lane, between Notre-Dame and St-Jacques streets and to vote an appropriation of \$51,500.00 for that purpose.

*Newspaper dispensers*

- 27 -

To allow the Gazette Printing Company Limited to install newspaper dispensers at different locations in the City.

MARDI, 26 JUILLET 1949

## Vente d'immeuble

- 28 -

À l'effet d'approuver un projet d'acte de vente de gré à gré à M. Albert Gauthier, au prix de \$18,316.00, d'un terrain ayant front sur la rue Saint-Patrice.

## Tuyaux à l'eau

- 29 -

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er mars 1949, autorisant une dépense de \$17,794.44 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau dans certaines rues.

## Projet de règlement

- 30 -

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié.

- 31 -

Avis de motions.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E., au fauteuil:

Les conseillers Seigler, Coyette, Filion, Lalancette, Savignac, V. Lévesque, Quinn, McKenna, Rochon, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, Hanley, Parent, Asselin, Quintin, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, Gariépy, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Rowat, McDougall, Pitts, Smith, Lamarre, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Normandin, Dozois, A. Desmarais, Jodoin, Murphy, Laverdure, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Bailey, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Despatis, et English.

## ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque, Appuyée par le conseiller Savignac, il est

RESOLU: que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance tenue le 8 juillet 1949.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

TUESDAY, JULY 26th, 1949

## Sale of immovable

- 28 -

To approve a draft deed of sale by mutual agreement to Mr. Albert Gauthier, at the price of \$18,316.00, of a lot fronting St. Patrick street.

## Water mains

- 29 -

To amend the resolution of the Council, dated March 1st 1949, authorizing an expenditure of \$17,794.44 for the purchase and the laying of water mains in certain streets.

## Draft by-law

- 30 -

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, as amended.

- 31 -

Notices of motions.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E., in the chair:

Councillors:

(For names, see opposite page)

## ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approval of the minutes of the last meeting.

On motion of Councillor V. Lévesque, Seconded by Councillor Savignac, it was

RESOLVED: that the minutes of the meeting of Council held on July 8th 1949 be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

MARDI, 26 JUILLET 1949

QUESTION DE PRIVILEGE

2.- Le conseiller Fewkes donne lecture d'un article publié dans le magazine "Time" en date du 25 juillet 1949, traitant de la situation actuelle du vice et du jeu à Montréal.

(Pour exemplaire, voir dossier du Conseil)

Il estime que si après enquête faite, il est établi que les avancés qui y sont mentionnés sont vrais, l'on devrait prendre les moyens pour y mettre ordre, mais que dans le cas contraire, l'on devrait faire en sorte que ledit magazine se rétracte en conséquence.

Son Honneur le Maire ajoute que vu que son nom est mentionné dans cet article, il verra à discuter de cette question lors d'une prochaine séance du Comité exécutif.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 26 JUILLET 1949

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'imputer sur le budget de l'exercice 1950-51 une certaine somme requise pour se conformer aux récentes sentences arbitrales concernant les salaires etc., le rapport suivant est soumis et lu:

(pour rapport 90100/18 voir page 95 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par le conseiller Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de divers crédits, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90483/155 voir page 81  
Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par le conseiller Quinn, volume 42  
des rapports)

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la charte.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'annuler à compter du 1er mai 1949 le pourcentage de 2% ajouté à toute liste de paye d'employés pour constituer un fonds d'assurance pour accidentés, le rapport suivant est soumis et lu:

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par le conseiller Filion,

(Pour rapport 91957 voir page 81 volume 42 des rapports)

TUESDAY, JULY 26th, 1949

QUESTION OF PRIVILEGE

2.- Councillor Fewkes read an article published in TIME magazine, issue of July 25th, 1949, dealing with alleged vice conditions in the City.

(For text, consult file)

He was of the opinion that, should the allegations be proven true, after investigation, means should be taken to improve conditions but, should they be incorrect, the magazine should be obliged to retract.

His Worship the Mayor added that, as his name was mentioned in the article, he would bring the matter to the attention of the Executive Committee at its next meeting.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to charge against the budget of the fiscal year 1950-51 a certain sum required to comply with the recent arbitral awards concerning salaries etc., the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by article 21e of the Charter.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to transfer various appropriations, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Quinn,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by article 21e of the Charter.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to cancel as from May 1st, 1949 the percentage of 2% added to all pay lists of employees to constitute an insurance fund for victims of accidents, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Filion,

MARDI, 26 JUILLET 1949

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:

en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 4 août 1949

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,800.00 pour la construction d'un égout dans la rue Dudemaine, de la rue Dépatie à la rue Guertin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91952/1 voir page 82 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 4 août 1949

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,300.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Van Horne, de l'avenue Wilderton en gagnant l'est jusqu'au trottoir existant, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91917 voir page 82 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 4 août 1949

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,500.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Somerled, de l'avenue Montclair à l'avenue King Edward, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91916 voir page 83 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 4 août 1949

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Logan, de l'avenue de Lorimier à la rue Parthenais, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91910/1 voir page 83 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 4 AOUT 1949

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue d'Outremont, de l'avenue Howard à l'avenue d'Anvers, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91911/1 voir page 84 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 4 AOUT 1949

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Chambord, de la rue de Castelnaud à la rue Everett, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91912/1 voir page 84 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 4 AOUT 1949

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 25,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Stuart, de l'avenue Ogilvy à la rue Saint-Roch, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91953/1 voir page 85 volume 42 des rapports)

TUESDAY, JULY 26th, 1949

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required article 21e of the Charter.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,800.00 for the laying of a sewer in Dudemaine street, from Dépatie to Guertin streets, the following report was submitted and read:

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,300.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the north side of Van Horne avenue, from Wilderton avenue eastward to the existing sidewalk, the following report was submitted and read:

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,500.00 to lay, by day labor, a permanent sidewalk on the north side of Somerled avenue, from Montclair avenue to King Edward avenue, the following report was submitted and read:

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Logan street, from de Lorimier avenue to Parthenais street, the following report was submitted and read:

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of d'Outremont avenue, from Howard avenue to d'Anvers avenue, the following report was submitted and read:

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,100.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Chambord street, from de Castelnaud street to Everett street; the following report was submitted and read:

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 25,800.00 for the laying of a permanent paving on Stuart avenue, from Ogilvy avenue to St. Roch street, the following report was submitted and read:



MARDI, 26 JUILLET 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 AOUT 1949

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue d'Outremont, de l'avenue Howard à l'avenue d'Anvers, le rapport suivant est soumis et lu:

(pour rapport 91911/2 voir page 85 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 AOUT 1949

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Logan, de l'avenue de Lorimier à la rue Parthenais, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91910/2 voir page 86 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 AOUT 1949

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle à l'est de la rue Darling, au sud de la rue Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91913/1 voir page 86 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 AOUT 1949

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles à l'est de la rue de Normandie, de la rue Jean-Talon à la rue de Castelnaud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91914/1 voir page 87 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 AOUT 1949

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles à l'est de l'avenue des Belges, entre le boulevard Crémazie et la rue Liège, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91915/1 voir page 87 volume 42 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 AOUT 1949

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,700.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la ruelle à l'est de l'avenue Valois et au sud de la rue Ontario, de l'avenue Valois en gagnant l'est jusqu'au pavage existant, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91918 voir page 88 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Asselin, il est

RESOLU: que lesdits rapports soient adoptés.

Son Honneur le Maire déclare que les 13 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la charte.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation l'Association des Loisirs de la Jeunesse (division nord), le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91000/1 voir page 88 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion, Gratton et Simard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

TUESDAY, JULY 26th, 1949

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 20,200.00 to lay a permanent paving on d'Outremont avenue, from Howard to d'Anvers avenues, the following report was submitted and read:

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,000.00 to lay a permanent paving on Logan street, from de Lorimier avenue to Parthenais street, the following report was submitted and read:

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,200.00 to lay a permanent paving on the lane east of Darling street, south of Sherbrooke street, the following report was submitted and read:

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,200.00 to lay a permanent paving on the lanes east of de Normandie street, from Jean-Talon to de Castelnaud streets, the following report was submitted and read:

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,700.00 to lay a permanent paving on the lanes east of des Belges avenue, between Crémazie boulevard and Liège street, the following report was submitted and read:

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,700.00 to lay, by day labor, a permanent paving on the lane east of Valois avenue and south of Ontario street, from Valois avenue eastward to the existing paving, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Asselin, it was

RESOLVED: that said reports be adopted.

His Worship the Mayor declared that the 13 above reports had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by article 21e of the Charter.

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to incorporate L'Association des Loisirs de la Jeunesse (north division), the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Carrière, Filion, Gratton and Simard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

MARDI, 26 JUILLET 1949

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de changer le nom de la rue Vannutelli en celui d'avenue Van Horne, le rapport suivant est soumis et lu:

(pour rapport 92000 voir page 88 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par les conseillers Asselin, Rowat, Lyall, Paré  
et Wagar,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le traitement du directeur des services,

Proposé par le conseiller Asselin,  
Appuyé par les conseillers Dozois, Hamelin, Fillion,  
Pitts, Quinn et Son Honneur le Maire,

Que le traitement de Me L. A.-Lapointe, c.r., directeur des services, soit porté à \$ 14,000.00 par année, à compter du 1er mai 1949.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Son Honneur le Maire déclare que la motion ci-dessus a été adoptée par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte de la Cité.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour l'exécution en régie des travaux de réfection et d'amélioration du système électrique du marché Saint-Jacques, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91919 voir page 89 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers Gaudry, Godin et Goyette, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, ce nombre n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder les contrats à Rochon & Parent Cie Limitée, pour la construction d'un pavillon de jeux et de vespasiennes sur divers terrains de jeux, et de voter un crédit de \$ 150,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(pour rapport 91173/2 voir page 89 volume 42 des rapports)

TUESDAY, JULY 26th, 1949

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to change the name of Vannutelli street to Van Horne avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Asselin, Rowat, Lyall, Paré and  
Wagar,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

His Worship the Mayor declared that the 2 above reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

21.- The order of the day being read to consider the salary of the Director of Departments,

Moved by Councillor Asselin,  
Seconded by Councillors Dozois, Hamelin, Fillion,  
Pitts, Quinn and His Worship the Mayor,

That the salary of Mr. L. A.-Lapointe, K.C., Director of Departments, be increased to \$ 14,000.00 per year, as from the 1st May 1949.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

This Worship the Mayor declared that the above motion had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 20,000.00 for the repairing and the improvement by day labor, of the electric system of St. James Market, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Gaudry, Godin and Goyette,  
it was

RESOLVED: that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of votes being not less than 34, as required by article 21e of the Charter.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award the contracts to Rochon & Parent Cie Limitée, for the construction of a play pavilion and comfort stations on various playgrounds and to vote an appropriation of \$ 150,000.00 for that purpose, the following report was submitted and read:

MARDI, 26 JUILLET 1949

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par le conseiller Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par la  
conseiller Paré, maire suppléant.

Et, un autre débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,  
elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté  
par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes  
n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du  
Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte permettant à M. Donat  
Prevost d'installer une voie de service dans la rue LaFontaine, entre les rues  
St-Germain et Darling, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91920 voir page 92 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du Conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers Allan, Drolet, Simoneau,  
Gauthier et Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté  
par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e  
de la charte.

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du  
Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange, de terrains  
entre la Cité et la Compagnie de chemins de fer nationaux, le rapport suivant  
est soumis et lu:

(Pour rapport 91965 voir page 92 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par le conseiller Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle  
est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté  
par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes  
n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du  
Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de cession à la ville  
de Hampstead de certains terrains situés dans ses limites, le rapport suivant  
est soumis et lu:

(Pour rapport 91864 voir page 93 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du Conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté  
par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article  
21e de la charte.

TUESDAY, JULY 26th, 1949

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor having left the chair was replaced by Councillor  
Paré, member presiding.

And, another debate arising and said motion being put, it was adopted  
and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above report had been adopted  
by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being  
not less than 34, as required by article 21e of the Charter.

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive  
Committee to approve a draft deed to allow Mr. Donat Prevost to install a siding  
on LaFontaine street, between St-Germain and Darling streets, the following report  
was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Allan, Drolet, Simoneau,  
Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted  
by the vote of 2/3 of the members of Council present, as required by article 21e  
of the Charter.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive  
Committee to approve a draft deed of exchange of lots between the City and the  
Canadian National Railways Company, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and  
it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above report had been adopted  
by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes  
being not less than 34, as required by article 21e of the Charter.

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive  
Committee to approve a draft deed of cession to the Town of Hampstead of  
certain lots located in its limits, the following report was submitted and  
read:

On motion by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report  
had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as  
required by article 21e of the Charter.

MARDI, 26 JUILLET 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 4 AOÛT 1949

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la ruelle Gauvin, entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, et de voter un crédit de \$ 51,500.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91921 voir page 94 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers Fréchette, Guyot et Hanley,  
il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à The Gazette Printing Company Limited d'installer des distributeurs de journaux à différents endroits dans la cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91959 voir page 90 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par le conseiller Pitts,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Gouette, Filion, Quinn, Hamelin, Fréchette, Hanley, Asselin, Quintin, Mathieu, Rowar, McDougall, Pitts, Smith, Lauriault, Fewkes, Lyall, Lortie, Dozois, Murphy, Gadbois, McNamara, Paré, Murray, Stephens, Ravary, Vachon et English. (27).

CONTRE: Les conseillers Seigler, Lalancette, Savignac, V. Lévesque, McKenna, Rochon, Ratelle, Sauvé, Tremblay, Morin, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, Gariépy, Farly, Guévremont, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Lamarre, Lafaille, Godin, Dubeau, A., Allan, Drapeau, Croteau, Desmarais, A., Jodoin, Laverdure, Lépine, Wagar, Vautelet, Bailey, Gratton, Désormiers, Simoneau, Moore, Léger, Guyot, Hudon, et Despatis. (47).

Ladite motion est en conséquence rejetée.

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente de gré à gré à M. Albert Gauthier, au prix de \$ 18,316.00, d'un terrain ayant front sur la rue Saint-Patrice, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90000/1394 voir page 92 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

TUESDAY, JULY, 26th, 1949

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required for the widening of Gauvin lane, between Notre-Dame and St-Jacques streets and to vote an appropriation of \$ 51,500.00 for that purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Fréchette, Guyot and  
Hanley, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, as required by article 21e of the Charter.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow the Gazette Printing Company Limited to install newspaper dispensers at different locations in the City, the following report was submitted and read,

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Pitts,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS:

(For names, see opposite page)

NAYS:

(For names, see opposite page)

Said motion is accordingly rejected:

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale by mutual agreement to Mr. Albert Gauthier, at the price of \$ 18,316.00, of a lot fronting St. Patrick street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by article 21e of the Charter.

MARDI, 26 JUILLET 1949

V. P. 151

Vol. 284

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er mars 1949, autorisant une dépense de \$ 17,794.44 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau dans certaines rues, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90064/2 voir page 93 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller V. Lévesque,  
Appuyé par le conseiller Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par la majorité de tout les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la charte.

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no. 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91958 voir page 95 volume 42 des rapports)  
(Pour règlement 1932 voir page 391 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers Asselin, Quintin, Rowat,  
Lyall, Paré et Wagar, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Gadbois,  
Appuyé par le conseiller

Que ledit article soit amendé en y ajoutant les mots suivants:

"et qu'aucun commerce n'y soit exploité".

Le maire suppléant déclare ladite motion hors d'ordre vu la règle 45 du Conseil.

Ledit article 1 est alors agréé.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par les conseillers Asselin, Quintin, Rowat,  
Lyall, Paré et Wagar, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

TUESDAY, JULY 26, 1949

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of the Council, dated March 1st 1949, authorizing an expenditure of \$ 17,794.44 for the purchase and the laying of water mains in certain streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above report had been adopted by the majority of all the members of Council, as required by article 21e of the Charter.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame-de-Grace Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Asselin, Quintin, Rowat,  
Lyall, Paré and Wagar, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Gadbois,  
Seconded by Councillor

That said article be amended by adding the following words:

"and that no business be done therein".

The member presiding declared said motion out of order in virtue of rule 45 of Council.

Said article 1 is than agreed to.

Article 2 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillors Asselin, Quintin, Rowat,  
Lyall, Paré and Wagar, it was

RESOLVED: that said draft by-law be adopted.

The member presiding declared that the above by-law had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required article 21e of the Charter.

MARDI, 26 JUILLET 1949

AVIS DE MOTIONS

32.- Le conseiller Guévremont donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

ATTENDU que le règlement no. 1296 stipule que nul permis, pour les fins qui y sont mentionnées, ne peut être accordé par la Cité si opposition est faite à l'octroi de tel permis par les 2/3 du nombre total des électeurs municipaux de l'arrondissement de votation où se trouveraient telles cours, etc., ce nombre devant comprendre les électeurs du côté de la rue ou des rues opposé à celui sur lequel, dans les limites dudit arrondissement de votation, le terrain que l'on veut occuper pour quelqu'une de ces fins a un front;

ATTENDU qu'il a été constaté que cette dernière stipulation, qui a trait aux électeurs des côtés opposés à celui sur lequel le terrain que l'on veut occuper, comporte les inconvénients suivants:

- 1.- Les délimitations des arrondissements de votation dans les différents quartiers de la Cité comprenant une ou plusieurs rues des deux côtés, il s'ensuit que des électeurs non intéressés sont appelés à se prononcer pour ou contre l'octroi d'un permis;
- 2.- La liste électorale n'étant révisée qu'une fois l'an, plusieurs électeurs décédés ou déménagés figurent sur la liste des électeurs pendant plusieurs mois et continuent de compter dans le calcul du nombre total des électeurs aptes à se déclarer pour ou contre l'octroi d'un permis;

ATTENDU qu'il serait plus logique que la personne qui demande un permis en vertu dudit règlement, obtienne elle-même une requête favorable à l'octroi de ce permis;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier ledit règlement no. 1296 de façon:

- 1.- qu'aucun permis ne pourra être accordé si la personne demandant tel permis n'obtient une requête favorable à cet octroi et contenant au moins les 2/3 du nombre total des électeurs municipaux mentionnés dans ledit règlement; et
- 2.- que seuls les électeurs qui résident ou dont les immeubles sont situés à moins de 200 pieds en tous sens du terrain que l'on veut occuper pour l'une des fins mentionnées dans ledit règlement no. 1296, soient appelés à se prononcer pour l'octroi de tel permis.

33.- Le conseiller Lafaille donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

ATTENDU que les trottoirs et les pavages des rues du quartier Saint-Henri n'ont pas été entretenus ou réparés depuis plusieurs années et qu'ils sont maintenant dans un état déplorable de vétusté;

ATTENDU que la Compagnie des Tramways de Montréal a récemment renouvelé ses voies sur la rue Saint-Antoine, entre la rue du Couvent et la Glen, et que la division de la voie publique n'a pas, de son côté, remis le pavage dans un état satisfaisant pour faire face aux nombreux mouvements de la circulation à cet endroit;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner sans délai les instructions requises pour que les réparations nécessaires soient effectuées aux pavages et trottoirs du quartier Saint-Henri, de façon que les piétons et les véhicules puissent y circuler sans danger.

34.- Le conseiller Gadbois donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner un seul nom à certaines rues dont deux ou trois tronçons portent des noms différents, tels que les rues Saint-Pierre, Bleury et Park.

TUESDAY, JULY 26, 1949

NOTICE OF MOTIONS

32.-

Councillor Guévremont gives notice that, at the next meeting of the Council, he will submit the following motion:

WHEREAS By-law No. 1296 stipulates that no permit for the purposes therein mentioned may be granted by the City if opposition is made to its granting by 2/3 of the total number of municipal electors in the electoral district where such yard etc. is located., this number to include the voters on the side or sides of streets opposite to that on which, within the limits of the said electoral district, the piece of land which it is sought to occupy for any such purpose has a frontage;

WHEREAS it has been made evident that this last provision concerning electors on the side of the street opposite to the land to be occupied has the following inconvenient points;

1. limits of polling districts in the several city wards include both sides of one or more streets and as a result electors who have no interest in the matter are obliged to vote for or against a permit;
2. the voters' lists being revised only once a year, many voters who have died or moved are still on the lists for months afterwards and are counted in the total number of votes required for or against the granting of the permit;

WHEREAS it would be more logical that the person requesting a permit under this by-law personally obtain a petition favourable to the granting of the permit;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending said By-law no. 1296, so that:

1. No permit may be granted unless the applicant obtains a petition favourable to such permit containing at least 2/3 of the total number of electors mentioned in such by-law;
- 2.- that only electors who live or whose properties are within 200 feet in any direction from the land on which occupancy is requested for any of the purposes mentioned in By-law No. 1296 be called upon to give their opinion as to the granting of such permit.

33.- Councillor Lafaille gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

WHEREAS street sidewalks and pavings in St. Henry Ward have not been property kept or repaired for many years and are now in a very poor condition;

WHEREAS the Montreal Tramways Company has recently renewed its tracks on St. Antoine street, between du Couvent street and the Glen and that the Roads Division has not put the paving in a satisfactory condition to meet the numerous traffic movements at this site;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving as soon as possible the required instructions so that the necessary repairs be made to St. Henry Ward street sidewalks and pavings in order that pedestrians and cars may circulate without danger.

34.- Councillor Gadbois gives notice that, at the next meeting of the Council, he will submit the following motion:

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of restricting to one name streets bearing different ones such as St. Pierre, Bleury and Park.

MARDI, 26 JUILLET 1949

35.- Le conseiller Gadbois donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions afin que les noms des rues soient inscrits dans leur langue originale et ne soient pas traduits, ainsi qu'on l'a fait pour certaines parties de la rue Saint-Jacques.

36.- Le conseiller Gadbois donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'obliger les compagnies de chemins de fer de ne faire usage, dans les limites de la Cité, que de locomotives à l'huile ou électrique afin de diminuer le bruit le jour, et surtout la nuit, et en même temps éliminer la fumée.

37.- Le conseiller Moore donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

ATTENDU que de nombreux commerces sont déjà établis sur le côté est de la rue Lajeunesse, entre les rues Jarry et Guizot;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement no. 1920, en vue de déclarer commerciale cette partie de la rue Lajeunesse.

Du consentement unanime du Conseil la motion suivante est soumise:

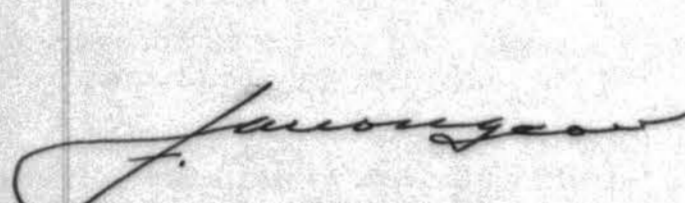
38.- Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller Sauvé, il est

RESOLU:

que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de mademoiselle Isabelle Lévesque, soeur de leur estimé collègue, le conseiller Ruben Lévesque;

qu'ils tiennent à exprimer à ce dernier ainsi qu'aux autres membres de la famille de la regrettée défunte leurs sincères condoléances dans ce deuil cruel.

Le Conseil lève sa séance.

  
GREFFIER DE LA CITE.

  
MAIRE,

J'approuve le présent procès-verbal,

  
MAIRE.

TUESDAY, JULY 26, 1949

35.- Councillor Gadbois gives notice that, at the next meeting of the Council, he will submit the following motion:

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of issuing instructions to the effect that street names be indicated in their original language and be not translated, as has been done for a section of St. Jacques street.

36.- Councillor Gadbois gives notice that, at the next meeting of the Council, he will submit the following motion:

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of obliging railway companies to use, within the City limits, only oil or electric locomotives, in order to lessen noise in day and, specially night time, and also to eliminate smoke.

37.- Councillor Moore gives notice that, at the next meeting of the Council, he will submit the following motion:

WHEREAS numerous commercial establishments are already settled on the east side of Lajeunesse street, between Jarry and Guizot streets;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 1920 in order to declare commercial this section of Lajeunesse street.

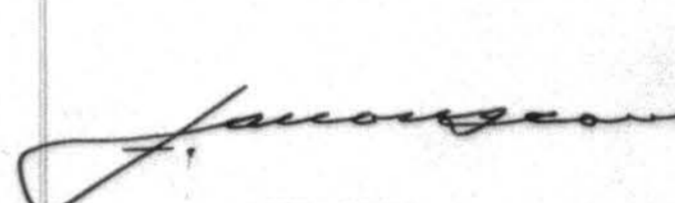
By unanimous consent of Council, the following motion was submitted:

38.- On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor Sauvé, it was

RESOLVED: That the members of this Council have learned with deep regret of the death of Miss Isabelle Lévesque, sister of their esteemed colleague, councillor Ruben Lévesque;

That they wish to extend to the latter and to the other members of the family of the deceased their sympathy in this hour of bereavement.

The Council meeting was dissolved.

  
CITY CLERK.

  
MAYOR,

Approved according to law,

  
MAYOR.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

SEANCE REGULIERE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, Hôtel de ville, le 1er septembre courant à 10:30 du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

**ORDRE DU JOUR**

- 1 —
- Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.
- 2 —
- Nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 19 septembre 1949.
- RAPPORTS DU COMITÉ EXECUTIF**
- 3 —
- Constructions d'égouts*
- À l'effet de voter un crédit de \$63,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Carlton, de l'avenue Westbury à un point situé à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges.
- 4 —
- À l'effet de voter un crédit de \$4,800.00 pour la construction d'un égout dans la 24e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.
- 5 —
- À l'effet de voter un crédit de \$5,100.00 pour la construction d'un égout dans la 25e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.
- 6 —
- À l'effet de voter un crédit de \$5,500.00 pour la construction d'un égout dans la 26e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.
- 7 —
- À l'effet de voter un crédit de \$4,700.00 pour la construction d'un égout dans la 28e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

REGULAR MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the 1st day of September 1949, at 10:30 o'clock, A. M., to consider the business summarily specified in the following order of the day:

**ORDER OF THE DAY**

- 1 -
- Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.
- 2 -
- Appointment of the Acting Mayor for the term beginning on September 19th, 1949.
- REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE**
- 3 -
- Laying of sewers*
- To vote an appropriation of \$63,000.00 to lay a sewer in Carlton street, from Westbury avenue to a point west of Côte-des-Neiges road.
- 4 -
- To vote an appropriation of \$4,800.00 to lay a sewer in 24th Avenue, from Bélanger street northward.
- 5 -
- To vote an appropriation of \$5,100.00 to lay a sewer in 25th Avenue, from Bélanger street northward.
- 6 -
- To vote an appropriation of \$5,500.00 to lay a sewer in 26th Avenue, from Bélanger street northward.
- 7 -
- To vote an appropriation of \$4,700.00 to lay a sewer in 28th Avenue, from Bélanger street northward.



JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

- 8 -

À l'effet de voter un crédit de \$4,700.00 pour la construction d'un égout dans la 29e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

- 9 -

À l'effet de voter un crédit de \$4,000.00 pour la construction d'un égout dans la 31e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord.

- 10 -

À l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Ste-Claire, de la rue Mousseau en gagnant l'ouest.

- 11 -

À l'effet de voter un crédit de \$37,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 642-485 et 642-292 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

- 12 -

À l'effet de voter un crédit de \$39,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 642-569 et 642-370 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

- 13 -

À l'effet de voter un crédit de \$39,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Clark, de la rue Guizot à sa jonction avec la rue projetée no 642-485 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, et dans la rue projetée no 642-428, de la rue Clark au boulevard Saint-Laurent.

- 14 -

À l'effet de voter un crédit de \$44,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 642-626 et 642-422 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

- 15 -

À l'effet de voter un crédit de \$43,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Jeanne-Mance, du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

- 16 -

À l'effet de voter un crédit de \$22,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 639-5, 640-55 et 642-423 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, de la rue projetée no 642-422 à un point situé près des voies de la Compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique.

- 17 -

À l'effet de voter un crédit de \$26,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Liège, de la rue projetée portant les nos 642-422 et 642-626 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent jusqu'à près des voies de la Compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

- 8 -

To vote an appropriation of \$4,700.00 to lay a sewer in 29th Avenue, from Bélanger street northward.

- 9 -

To vote an appropriation of \$4,000.00 to lay a sewer in 31st Avenue, from Bélanger street northward.

- 10 -

To vote an appropriation of \$3,700.00 to lay a sewer in Ste-Claire street, from Mousseau street westward.

- 11 -

To vote an appropriation of \$37,000.00 to lay a sewer in the proposed street bearing Nos. 642-485 and 642-292 of the cadastre of the Parish of St-Laurent, between Crémazie boulevard and Guizot street.

- 12 -

To vote an appropriation of \$39,000.00 to lay a sewer in the proposed street bearing Nos. 642-569 and 642-370 of the cadastre of the Parish of St-Laurent, from Crémazie boulevard to Guizot street.

- 13 -

To vote an appropriation of \$39,000.00 to lay a sewer in Clark street from Guizot street to its juncture with the proposed street bearing No. 642-485 of the cadastre of the Parish of St-Laurent and in the proposed street bearing No. 642-428, from Clark street to St-Laurent boulevard.

- 14 -

To vote an appropriation of \$44,000.00 to lay a sewer in the proposed street bearing Nos. 642-626 and 642-422 of the cadastre of the Parish of St-Laurent, between Crémazie boulevard and Guizot street.

- 15 -

To vote an appropriation of \$43,000.00 to lay a sewer in Jeanne-Mance street, from Crémazie boulevard to Guizot street.

- 16 -

To vote an appropriation of \$22,000.00 to lay a sewer in the proposed street bearing Nos. 639-5, 640-55 and 642-423 of the cadastre of the Parish of St-Laurent, from the proposed street bearing No. 642-422 to a point near the Canadian Pacific Railway Company's tracks.

- 17 -

To vote an appropriation of \$26,000.00 to lay a sewer in Liège street, from the proposed street bearing Nos. 642-422 and 642-626 of the cadastre of the Parish of St-Laurent to a point near the Canadian Pacific Railway Company's tracks.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

- 18 -

À l'effet de voter un crédit de \$22,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 640-57 et 642-627 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, de la rue Jeanne-Mance à la rue projetée no 642-626.

- 19 -

À l'effet de voter un crédit de \$42,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Reims, du boulevard Crémazie à la rue Guizot.

- 20 -

À l'effet de voter un crédit de \$5,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de la rue Waverly à l'avenue de l'Esplanade.

- 21 -

À l'effet de voter un crédit de \$42,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue McDonald, de l'avenue Dupuis à l'avenue Van Horne, et dans l'avenue Van Horne, de l'avenue McDonald à l'avenue Clanranald.

- 22 -

À l'effet de voter un crédit de \$45,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 394-513 et 394-514 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Boyce à la rue projetée portant le no 394-516 du même cadastre.

- 23 -

À l'effet de voter un crédit de \$7,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no 394-516 du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue projetée portant le no P.395 du même cadastre à un point situé à l'est de la rue Beaugrand.

- 24 -

À l'effet de voter un crédit de \$8,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no P.394 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, de la rue projetée portant le no P.395 du même cadastre à un point situé à l'est de la rue Beaugrand (où requis).

- 25 -

À l'effet de voter un crédit de \$6,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Bourret, de l'avenue Mountain Sights à l'avenue Westbury.

- 26 -

À l'effet de voter un crédit de \$51,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no P.395 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Boyce à la rue projetée portant le no 394-516 du même cadastre.

- 27 -

À l'effet de voter un crédit de \$6,400.00 pour la construction d'un égout dans le chemin Goyer, de la rue projetée portant le no P.73-5 du cadastre du Village incorporé de la Côte-des-Neiges en gagnant l'est.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

18 -

To vote an appropriation of \$22,000.00 to lay a sewer in the proposed street bearing Nos. 640-57 and 642-627 of the cadastre of the Parish of St-Laurent, from Jeanne-Mance street to the proposed street bearing No. 642-626.

19 -

To vote an appropriation of \$42,000.00 to lay a sewer in Reims street, between Crémazie boulevard and Guizot street.

20 -

To vote an appropriation of \$5,000.00 to lay a sewer in Fleury street, between Waverly street and Esplanade avenue.

21 -

To vote an appropriation of \$42,000.00 to lay a sewer in McDonald avenue, between Dupuis and Van Horne avenues, and in Van Horne avenue, between McDonald and Clanranald avenues.

22 -

To vote an appropriation of \$45,400.00 to lay a sewer in the projected street bearing Nos. 394-513 and 394-514 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Boyce street to the proposed street bearing No. 394-516 of the same cadastre.

23 -

To vote an appropriation of \$7,400.00 to lay a sewer in the proposed street bearing No. 394-516 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from the proposed street bearing No. P.395 of the same cadastre to a point east of Beaugrand street.

24 -

To vote an appropriation of \$8,000.00 to lay a sewer in the proposed street bearing No. P.394 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from the proposed street bearing No. P.395 of the same cadastre to a point east of Beaugrand street (where required).

25 -

To vote an appropriation of \$6,000.00 to lay a sewer in Bourret avenue, between Mountain Sights and Westbury avenues.

26 -

To vote an appropriation of \$51,300.00 to lay a sewer in the proposed street bearing No. P.395 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Boyce street to the proposed street bearing No. 394-516 of the same cadastre.

27 -

To vote an appropriation of \$6,400.00 to lay a sewer in Goyer road, from the proposed street bearing No. P.73-5 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte-des-Neiges eastward.

- 28 -

À l'effet de voter un crédit de \$8,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Marseille, de la rue Beaugrand à un point situé à l'ouest de la rue projetée portant le no P.395 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe (où requis).

- 29 -

À l'effet de voter un crédit de \$15,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boyce, de la rue Beaugrand à la rue projetée portant le no P.395 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe.

- 30 -

À l'effet de voter un crédit de \$108,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Beaugrand, de l'avenue Souigny à la rue Sherbrooke.

*Construction de trottoirs*

- 31 -

À l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les côtés est et nord de la rue projetée portant les nos 22-734 et 22-735, de la rue Sherbrooke à la rue Valois.

- 32 -

À l'effet de voter un crédit de \$8,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Stuart, de l'avenue Ogilvy à la rue Saint-Roch.

- 33 -

À l'effet de voter un crédit de \$3,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Prieur, de la rue St-Urbain à la rue Esplanade.

- 34 -

À l'effet de voter un crédit de \$4,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Clanranald, de l'avenue Dupuis à l'avenue Bourret.

- 35 -

À l'effet de voter un crédit de \$2,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Everett, de l'avenue Papineau à la rue Marquette.

- 36 -

À l'effet de voter un crédit de \$11,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Van Horne, du boulevard Décarie à l'avenue Lavoie.

- 37 -

À l'effet de voter un crédit de \$3,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Dickson, de la rue Boyce à la rue Hochelaga.

- 28 -

To vote an appropriation of \$8,000.00 to lay a sewer in Marseille street, from Beaugrand street to a point west of the proposed street bearing No. P.395 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe (where required).

- 29 -

To vote an appropriation of \$15,400.00 to lay a sewer in Boyce street, from Beaugrand street to the proposed street bearing No. P.395 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe.

- 30 -

To vote an appropriation of \$108,600.00 to lay a sewer in Beaugrand street, between Souigny avenue and Sherbrooke street.

*Laying of sidewalks*

- 31 -

To vote an appropriation of \$2,000.00 to lay permanent sidewalks on the east and north sides of the projected street bearing Nos. 22-734 and 22-735, from Sherbrooke street to Valois street.

- 32 -

To vote an appropriation of \$8,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Stuart avenue, from Ogilvy avenue to Saint-Roch street.

- 33 -

To vote an appropriation of \$3,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Prieur street, from St-Urbain street to Esplanade street.

- 34 -

To vote an appropriation of \$4,700.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Clanranald avenue, between Dupuis and Bourret avenues.

- 35 -

To vote an appropriation of \$2,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Everett street, from Papineau avenue to Marquette street.

- 36 -

To vote an appropriation of \$11,500.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Van Horne avenue, between Décarie boulevard and Lavoie street.

- 37 -

To vote an appropriation of \$3,700.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Dickson street, between Boyce and Hochelaga streets.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

-38-

À l'effet de voter un crédit de \$9,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Denis, de la rue Fleury à la rue Sauriol.

-39-

À l'effet de voter un crédit de \$1,400.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Boyce, de l'avenue de La Salle à l'avenue Letourneux.

-40-

À l'effet de voter un crédit de \$600.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Letourneux, de la rue Boyce à la ruelle située au sud de la rue Boyce.

-41-

À l'effet de voter un crédit de \$550.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Filion, du trottoir existant au sud du boulevard Gouin en gagnant le sud.

-42-

À l'effet de voter un crédit de \$2,500.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est du chemin Hillsdale, de l'avenue Van Horne en gagnant le nord jusqu'au lot no 63-1154 inclusivement.

-43-

À l'effet de voter un crédit de \$3,500.00 pour la reconstruction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Craig, de la rue Bleury en gagnant l'est, et sur le côté est de la rue Bleury, de la rue Craig en gagnant le nord.

*Construction de pavages*

-44-

À l'effet de voter un crédit de \$8,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 22-734 et 22-735, de la rue Sherbrooke à la rue Valois.

-45-

À l'effet de voter un crédit de \$5,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Frontenac, de la rue Rachel à la rue Marie-Anne.

-46-

À l'effet de voter un crédit de \$22,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Denis, de la rue Fleury à la rue Sauriol.

-47-

À l'effet de voter un crédit de \$4,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Everett, de l'avenue Papineau à la rue Marquette.

-48-

À l'effet de voter un crédit de \$9,700.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Joliette, de la rue Ontario aux voies de la compagnie des chemins de fer nationaux.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

-38-

To vote an appropriation of \$9,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of St-Denis street, between Fleury and Sauriol streets.

-39-

To vote an appropriation of \$1,400.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the south side of Boyce street, between La Salle and Letourneux avenues.

-40-

To vote an appropriation of \$600.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of Letourneux avenue, from Boyce street to the lane south thereof.

-41-

To vote an appropriation of \$550.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of Filion street, from the sidewalk south of Gouin boulevard southward.

-42-

To vote an appropriation of \$2,500.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Hillsdale road, from Van Horne avenue northward to lot No. 63-1154 inclusively.

-43-

To vote an appropriation of \$3,500.00 to relay by day labour a permanent sidewalk on the north side of Craig street, from Bleury street eastward, and on the east side of Bleury street, from Craig street northward.

*Laying of pavings*

-44-

To vote an appropriation of \$8,700.00 to lay a permanent paving on the projected street bearing Nos. 22-734 and 22-735, from Sherbrooke street to Valois street.

-45-

To vote an appropriation of \$5,800.00 to lay a permanent paving in the lanes east of Frontenac street, between Rachel and Marie-Anne streets.

-46-

To vote an appropriation of \$22,500.00 to lay a permanent paving on St-Denis street, between Fleury and Sauriol streets.

-47-

To vote an appropriation of \$4,600.00 to lay a permanent paving in Everett street, between Papineau avenue and Marquette street.

-48-

To vote an appropriation of \$9,700.00 to lay by day labour a permanent paving in the lanes east of Joliette street, from Ontario street to the Canadian National Railway tracks.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

*Modification de résolution*

— 49 —

À l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 juin 1946 votant un crédit de \$13,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jean-Brillant, de la rue Lemieux à l'avenue Westbury.

*Dépenses capitales*

— 50 —

À l'effet de voter un crédit de \$1,000,000.00 pour l'aménagement de l'île Sainte-Hélène.

— 51 —

À l'effet de voter un crédit de \$100,000.00 pour l'installation de signaux de circulation.

— 52 —

À l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Pentagon Construction Co. Ltd., au prix total approximatif de \$719,629.00, le contrat pour l'agrandissement de l'usine des pompes McTavish et travaux corrélatifs (contrat no 2), et de voter à cette fin un crédit de \$876,000.00.

— 53 —

À l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Canadian Comstock Co. Limited, au prix approximatif de \$220,401.79, le contrat pour la fourniture et l'installation de l'appareillage électrique de l'usine des pompes McTavish et les travaux corrélatifs (contrat no 3), et de voter à cette fin un crédit de \$245,000.00.

— 54 —

À l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, The Foundation Co. of Canada, Limited, le contrat pour la construction d'un bain public, d'une bibliothèque et d'un centre d'hygiène, boulevard Rosemont, et de voter à cette fin un crédit de \$717,565.00.

*Tuyaux à l'eau*

— 55 —

À l'effet d'autoriser une dépense de \$27,629.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau etc. à certains endroits, et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet.

*Acquisition d'immeubles*

— 56 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de Mme Maurice Fortier, au prix de \$800.00, de deux terrains situés du côté ouest de la rue Sicard, entre la rue Boyce et l'avenue Ray Murphy, et requis pour l'agrandissement du parc Maisonneuve.

— 57 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Lemieux, entre le chemin Queen Mary et la limite nord du lot no P.132 et de voter à cette fin un crédit de \$16,193.02.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

*Amendment of resolution*

49 —

To amend the resolution of Council of June 3rd, 1946 voting an appropriation of \$13,100.00 to lay a permanent paving on Jean-Brillant street, between Lemieux street and Westbury avenue.

*Capital expenditures*

50 —

To vote an appropriation of \$1,000,000.00 for the arrangement of Ste-Hélène's Island.

51 —

To vote an appropriation of \$100,000.00 to install traffic signals.

52 —

To award to the lowest tenderer, Pentagon Construction Company, Ltd., at the total approximate price of \$719,629.00 the contract to enlarge the McTavish Pumping Station and correlative work (contract No. 2) and to vote for such purpose an appropriation of \$876,000.00.

53 —

To award the contract to the lowest tenderer, Canadian Comstock Co. Ltd., at the total approximate price of \$220,401.79, for the supply and installation of electrical apparatus in the McTavish Pumping Station and for correlative work (contract No. 3) and to vote for such purpose an appropriation of \$245,000.00.

54 —

To award to the lowest tenderer, The Foundation Company of Canada, Ltd., the contract to build a public bath, a library, and a health centre on Rosemont Blvd., and to vote an appropriation of \$717,565.00 for such purpose.

*Water mains*

55 —

To authorize an expenditure of \$27,629.00 to buy and lay water mains etc. in certain localities and to levy a special tax for such purpose.

*Acquisition of immovables*

56 —

To approve a draft deed of acquisition from Mrs. Maurice Fortier, at the price of \$800.00, of two lots on the west side of Sicard street between Boyce street and Ray Murphy avenue, needed to extend Maisonneuve Park.

57 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables needed to open Lemieux street, from Queen Mary road to the northern limits of Lot No. P.132 and to vote an appropriation of \$16,193.02 for such purpose.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

— 58 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Succession Robert Brodie, au prix de \$73,482.05, d'un emplacement requis pour l'agrandissement du terrain de jeux Oxford.

— 59 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Goyer et son prolongement vers l'avenue Darlington, et de voter un crédit de \$1,650.00 à cette fin.

— 60 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Westbury, entre l'avenue Maplewood et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, et de voter un crédit de \$2,000.00 à cette fin.

— 61 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Stuart, entre l'avenue Anvers et le boulevard Crémazie, et de voter un crédit de \$500.00 à cette fin.

— 62 —

À l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un terrain requis pour l'ouverture de la rue Lavoie, entre les avenues Ridgevale et Maplewood, et de voter un crédit de \$300.00 à cette fin.

— 63 —

À l'effet d'autoriser l'acquisition, pour les fins de l'élargissement de la rue University, entre les rues Dorchester et Belmont, etc., de la totalité de l'immeuble, terrains et bâtiments appartenant à Canadian Transfer Company Limited, en considération du paiement de la somme de \$153,500.00.

*Pensions et subventions*

— 64 —

À l'effet d'accorder une pension à des employés de la Cité.

— 65 —

À l'effet d'accorder certaines subventions à diverses institutions, sociétés etc.

*Noms de rues*

— 66 —

À l'effet de changer le nom d'une partie de l'avenue North en celui de la rue Goyer.

— 67 —

À l'effet de changer le nom de la rue Riopel en celui de boulevard Saint-Germain.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

58 —

To approve a draft deed of acquisition from the Robert Brodie Estate, at the price of \$73,482.05, of a site required to enlarge the Oxford street playground.

59 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen Goyer street and extend it towards Darlington avenue, and to vote an appropriation of \$1,650.00 for such purpose.

60 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Westbury avenue, between Maplewood avenue and Côte-Sainte-Catherine road, and to vote an appropriation of \$2,000.00 for such purpose.

61 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Stuart avenue, between Anvers street and Crémazie boulevard, and to vote an appropriation of \$500.00 for this purpose.

62 —

To ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of a lot needed to open Lavoie street, between Ridgevale and Maplewood avenues, and to vote an appropriation of \$300.00 for this purpose.

63 —

To authorize the acquisition, for the purpose of widening University street, between Dorchester and Belmont streets, etc., of the entire immovable, land and buildings belonging to The Canadian Transfer Company, Limited, in consideration of the payment of a sum of \$153,500.00.

*Pensions and subsidies*

64 —

To grant a pension to certain City employees.

65 —

To make certain grants to various institutions, societies etc.

*Street names*

66 —

To change the name of part of North street to Goyer street.

67 —

To change the name of Riopel street to St-Germain boulevard.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

*Permis de construction*

— 68 —

À l'effet de permettre à MM. Jack et David Greenspoon d'agrandir leur établissement portant le no 4259 de la rue St-Dominique.

— 69 —

À l'effet de permettre à M. Pietro Cassella d'ériger un escalier extérieur à la façade du bâtiment portant le no 6640 de la rue de Bordeaux.

*Projets de règlements*

— 70 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1371 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Michel, tel que modifié.

— 71 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1400 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Préfontaine, tel que modifié.

— 72 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1653 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Laurent et Saint-Georges, tel que modifié.

— 73 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié.

— 74 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié.

— 75 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié.

*Heure normale*

— 76 —

À l'effet de remettre en vigueur, à compter du 30 octobre 1949, le temps réglementaire dans la Cité de Montréal.

*Occupation du domaine public*

— 77 —

À l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité tolère l'empiètement sur la ruelle située à l'est du boulevard Pie IX, au nord de la rue Rouen, d'un immeuble appartenant à M. E. Julien.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

*Building permits*

68 —

To allow Messrs. Jack and David Greenspoon to extend their building at No. 4259 St-Dominique street.

69 —

To allow Mr. Pietro Cassella to erect exterior stairs on the front of the building bearing No. 6640 Bordeaux street.

*Draft by-laws*

70 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1371 concerning the erection and occupancy of buildings in St-Michel Ward, as amended.

71 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1400 concerning the erection and occupancy of buildings in Préfontaine Ward, as amended.

72 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1653 concerning the erection and occupancy of buildings in certain parts of St-Laurent and St-George Wards, as amended.

73 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended.

74 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame-de-Grâce Ward, as amended.

75 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mont-Royal Ward, as amended.

*Standard time*

76 —

To return, as from October 30th, 1949, to normal time in the City of Montréal.

*Occupancy of public property*

77 —

To approve a draft deed whereby the City tolerates the encroachment on the lane east of Pie IX boulevard, north of Rouen street, of an immovable belonging to Mr. E. Julien.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

— 78

Rapport des vérificateurs nommés en vertu du règlement no 1735 sur les états financiers de la Cité au 30 avril 1949.

— 79

Avis de motions.

## MOTIONS

— 80

*Conseiller Brien.* — Relativement à l'effacement de certaines lignes homologuées.

— 81

*Conseiller Désormiers.* — Relativement à la source d'énergie électrique résultant de la canalisation du Saint-Laurent.

— 82

*Conseiller Désormiers.* — Relativement aux véhicules servant au transport de la viande etc.

— 83

*Conseiller A. Dubeau.* — Relativement au paiement d'une indemnité à la famille de l'ex-constable P.-E. Champagne.

— 84

*Conseiller A. Dubeau.* — Relativement au taux payé par la Cité pour la location de camions.

— 85

*Conseiller Farly.* — Relativement à l'établissement d'une station à la rencontre des chemins de fer Nationaux et du boulevard Pie IX.

— 86

*Conseiller Gadbois.* — Relativement aux rues dont les tronçons portent des noms différents.

— 87

*Conseiller Gadbois.* — Relativement à la traduction des noms des rues.

— 88

*Conseiller Gadbois.* — Relativement à l'utilisation de locomotives à l'huile ou électriques.

— 89

*Conseiller Guévremont.* — Relativement aux requêtes en faveur ou à l'encontre de l'octroi de certains permis.

— 90

*Conseiller Guyot.* — Relativement aux amendes imposées et à l'annulation de permis dans le cas de certains commerçants.

— 91

*Conseiller Hanley.* — Relativement à l'acquisition d'un terrain à l'angle des rues Mill et Bridge pour l'établissement d'un terrain de jeux.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

## AUDITORS' REPORT

78 —

Report of the Auditors appointed in virtue of By-law No. 1735 on the financial statements of the City as at April 30th, 1949.

79 —

Notices of motions.

## MOTIONS

80 —

*Councillor Brien.* — Concerning the erasing of certain homologated lines.

81 —

*Councillor Désormiers.* — Concerning the source of power resulting from the deepening of St. Lawrence River.

82 —

*Councillor Désormiers.* — Concerning vehicles conveying meat etc.

83 —

*Councillor A. Dubeau.* — Concerning the payment of an indemnity to the family of former Constable P. E. Champagne.

84 —

*Councillor A. Dubeau.* — Concerning the rates paid by the City for renting trucks.

85 —

*Councillor Farly.* — Concerning the establishment of a station at the intersection of the Canadian National Railways and Pie IX boulevard.

86 —

*Councillor Gadbois.* — Concerning streets of which sections bear different names.

87 —

*Councillor Gadbois.* — Concerning the translation of street names.

88 —

*Councillor Gadbois.* — Concerning the use of oil or electric locomotives.

89 —

*Councillor Guévremont.* — Concerning petitions for or against the granting of certain permits.

90 —

*Councillor Guyot.* — Concerning fines imposed and cancellation of permits in the case of certain merchants.

91 —

*Councillor Hanley.* — Concerning the acquisition of land at the corner of Mill and Bridge streets for the establishment of a playground.



JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

— 92 —

*Conseiller Hanley.* — Relativement à l'acquisition d'un terrain à l'angle des rues Notre-Dame et Guy pour y établir un terrain de jeux.

— 93 —

*Conseiller Hanley.* — Relativement à la reconstruction de l'école Riverside.

— 94 —

*Conseiller Lafaille.* — Relativement à l'état des trottoirs et des pavages du quartier St-Henri.

— 95 —

*Conseiller Moore.* — Relativement aux signaux lumineux à l'angle de la rue Lajeunesse et du boulevard Gouin.

— 96 —

*Conseiller Moore.* — Relativement à l'établissement de commerces sur une partie de la rue Lajeunesse.

— 97 —

*Conseiller Ratelle.* — Relativement au commerce sur une partie de la rue Garnier.

— 98 —

*Conseiller Ratelle.* — Relativement au paiement de certaines amendes au bureau de la circulation de la rue Chenneville.

— 99 —

*Conseiller Rochon.* — Relativement à la fermeture de certaines rues pour que les enfants y jouent.

— 100 —

*Conseiller Rochon.* — Relativement à l'établissement d'un terrain de jeux dans le district no 5.

— 101 —

*Conseiller Savignac.* — Relativement à l'aménagement du terrain de jeux situé à l'est de la rue Fullum, au sud du boulevard St-Joseph.

— 102 —

*Conseiller Savignac.* — Relativement à l'élargissement de la rue Laurier, entre les rues St-André et St-Hubert.

— 103 —

*Conseiller Savignac.* — Relativement à l'éclairage du boulevard St-Joseph, à l'est de l'avenue Papineau.

THURSDAY, 1st SEPTEMBER 1949

92 —

*Councillor Hanley.* — Concerning the acquisition of land at the corner of Notre-Dame and Guy streets to establish a playground.

93 —

*Councillor Hanley.* — Concerning the reconstruction of Riverside school.

94 —

*Councillor Lafaille.* — Concerning the condition of sidewalks and pavings in St-Henri Ward.

95 —

*Councillor Moore.* — Concerning traffic lights at Lajeunesse street and Gouin boulevard.

96 —

*Councillor Moore.* — Concerning commercial establishments on a certain part of Lajeunesse street.

97 —

*Councillor Ratelle.* — Concerning commerce on part of Garnier street.

98 —

*Councillor Ratelle.* — Concerning the payment of certain fines at the Chenneville street Traffic Bureau.

99 —

*Councillor Rochon.* — Concerning the closing of certain streets to permit children to play.

100 —

*Councillor Rochon.* — Concerning the establishment of a playground in District No. 5.

101 —

*Councillor Savignac.* — Concerning the equipment of a playground east of Fullum Street, south of St. Joseph Boulevard.

102 —

*Councillor Savignac.* — Concerning widening of Laurier street, between St. André and St. Hubert streets.

103 —

*Councillor Savignac.* — Concerning the lighting of St. Joseph boulevard east of Papineau avenue.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

## — 104 —

*Conseiller Savignac.* — Relativement aux mesures à prendre pour qu'un certain établissement soit obligé de respecter les règlements en ce qui a trait à la fumée etc.

## — 105 —

*Conseiller Savignac.* — Relativement à la fermeture des magasins certains jours de fête.

## — 106 —

*Conseiller Vachon.* — Relativement à la construction de postes d'essence sur la rue Ste-Catherine, entre le boulevard Pie IX et la rue Vimont.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, C.B.E.,

Les conseillers Seigler, Goyette, Filion, Lalancette, Savignac, E. Lubeau, V. Lévesque, McKenna, Healy, Rochon, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Hanley, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, P. DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Gagné, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Normandin, Dozois, A. Desmarais, Corrigan, Jodoin, Murphy, Laverdure, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Vautelet, Hyde, Bailey, Gravel, Gratton, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Guyot, Hudon, Auger, Despatis et English.

En l'absence de son Honneur le Maire, le conseiller Goyette, occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller English, il est

RESOLU: que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 26 juillet 1949.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par le membre président et le greffier de la Cité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 19 septembre 1949,

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Corrigan, il est

RESOLU: que le conseiller Murphy soit nommé maire suppléant pour le terme commençant le 19 septembre 1949.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

## 104 —

*Councillor Savignac.* — Concerning measures to be taken to oblige a certain establishment to respect by-laws concerning smoke etc.

## 105 —

*Councillor Savignac.* — Concerning the closing of stores on certain holidays.

## 106 —

*Councillor Vachon.* — Concerning the building of service stations on St. Catherine street, between Pie IX boulevard and Vimont street.

WERE PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, C.B.E.,  
Councillors

(For names, see opposite page)

In the absence of His Worship the Mayor, Councillor Goyette occupied the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approval of the minutes of the last meeting.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor English, it was

RESOLVED: that the minutes of the meeting of Council held on July 26th 1949 be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by the member presiding and the City Clerk.

2.- The order of the day being read for the appointment of the Acting Mayor for the term beginning on September 19th, 1949.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Corrigan, it was

RESOLVED: That Councillor Murphy be appointed Acting Mayor for the term beginning on September 19th, 1949.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 63,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Carlton, de l'avenue Westbury à un point situé à l'ouest du chemin de la Côte des Neiges, le rapport suivant est soumis et lu:  
(Pour rapport 92068/1 voir page 96 volume 42 des rapports)  
Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,800.00 pour la construction d'un égout dans la 24e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:  
(Pour rapport 92102/1 voir page 96 volume 42 des rapports)  
Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Farly, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,100.00 pour la construction d'un égout dans la 25e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92099/1 voir page 97 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lalancette, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,500.00 pour la construction d'un égout dans la 26e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92100/1 voir page 97 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller A. Dubeau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,700.00 pour la construction d'un égout dans la 28e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92103/1 voir page 98 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Farly, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,700.00 pour la construction d'un égout dans la 29e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92101/1 voir page 98 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Despatis, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 63,000.00 to lay a sewer in Carlton street, from Westbury avenue to a point west of Côte des Neiges road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,800.00 to lay a sewer in 24th Avenue, from Bélanger street northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Farly, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,100.00 to lay a sewer in 25th Avenue, from Bélanger street northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Lalancette, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,500.00 to lay a sewer in 26th Avenue, from Bélanger street northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor A. Dubeau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,700.00 to lay a sewer in 28th Avenue, from Bélanger street northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Farly, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,700.00 to lay a sewer in 29th Avenue, from Bélanger street northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Despatis, it was

RESOLVED: that said be adopted.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,000.00 pour la construction d'un égout dans la 31e Avenue, de la rue Bélanger en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92098/1 voir page 99 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Despatis, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

rés. mod.  
V.P. 236  
Vol. 286

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Ste-Claire, de la rue Mousseau en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92128/1 voir page 99 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Simoneau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 37,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 642-485 et 642-292 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92129/1 voir page 100 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Brien,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix,  
elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 39,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 642-569 et 642-370 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92130/1 voir page 100 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 39,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Clark, de la rue Guizot, à sa jonction avec la rue projetée no. 642-485 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, et dans la rue projetée no. 642-428, de la rue Clark au boulevard Saint-Laurent, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92131/1 voir page 101 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Girard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,000.00 to lay a sewer in 31st Avenue, from Bélanger street northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Despatis, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,700.00 to lay a sewer in Ste. Claire street, from Mousseau street westward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Simoneau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 37,000.00 to lay a sewer in the proposed street bearing Nos. 642-485 and 642-292 of the cadastre of the Parish of St. Laurent, between Crémazie boulevard and Guizot street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Brien,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and  
it was

RESOLVED: accordingly.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 39,000.00 to lay a sewer in the proposed street bearing Nos. 642-569 and 642-370 of the cadastre of the Parish of St. Laurent, from Crémazie boulevard to Guizot street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 39,000.00 to lay a sewer in Clark street, from Guizot street to its juncture with the proposed street bearing No. 642-485 of the cadastre of the Parish of St. Laurent and in the proposed street bearing No. 642-428, from Clark street to St. Laurent boulevard, the following report was submitted and read:

On motion by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Girard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 44,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 642-626 et 642-422 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92132/1 voir page 101 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Moore, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 43,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Jeanne-Mance, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92133/1 voir page 104 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 639-5, 640-55 et 642-423 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, de la rue projetée no. 642-422 à un point situé près des voies de la Compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92134/1 voir page 104 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 26,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Liège, de la rue projetée portant les nos 642-422 et 642-626 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent jusqu'à près des voies de la Compagnie de chemins de fer Canadien du Pacifique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92135/1 voir page 105 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Girard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée, portant les nos. 640-57 et 642-627 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, de la rue Jeanne-Mance à la rue projetée no. 642-626, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92136/1 voir page 105 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Moore, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 44,000.00 to lay a sewer in the proposed street bearing Nos. 642-626 and 642-422 of the cadastre of the Parish of St. Laurent, between Crémazie boulevard and Guizot street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Moore, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 43,000.00 to lay a sewer in Jeanne-Mance street, from Crémazie boulevard to Guizot street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 22,000.00 to lay a sewer in the proposed street bearing Nos. 639-5, 640-55 and 642-423 of the cadastre of the Parish of St. Laurent, from the proposed street bearing Nos. 642-422 to a point near the Canadian Pacific Railway Company's tracks, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 26,000.00 to lay a sewer in Liège street, from the proposed street bearing Nos. 642-422 and 642-626 of the cadastre of the Parish of St. Laurent to a point near the Canadian Pacific Railway Company's tracks, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Girard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 22,000.00 to lay a sewer in the proposed street bearing Nos. 640-57 and 642-627 of the cadastre of the Parish of St. Laurent, from Jeanne-Mance street to the proposed street bearing No. 642-626, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Moore, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 42,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Reims, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92137/1 voir page 105 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de la rue Waverly à l'avenue de l'Esplanade, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92138/1 voir page 106 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Girard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 42,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue McDonald, de l'avenue Dupuis à l'avenue Van Horne, et dans l'avenue Van Horne, de l'avenue McDonald à l'avenue Clanranald, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92139/1 voir page 106 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lyall, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 45,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 394-513 et 394-514 du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Boyce à la rue projetée portant le no. 394-516 du même cadastre, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92154/1 voir page 106 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Allan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no P.395 du même cadastre à un point situé à l'est de la rue Beaugrand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92153/1 voir page 107 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Simoneau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 42,000.00 to lay a sewer in Reims street, between Crémazie boulevard and Guizot street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,000.00 to lay a sewer in Fleury street, between Waverly street and Esplanade avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Girard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 42,000.00 to lay a sewer in McDonald avenue, between Dupuis and Van Horne avenues, and in Van Horne avenue, between McDonald and Clanranald avenues, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Lyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 45,400.00 to lay a sewer in the proposed street bearing Nos. 394-513 and 394-514 of the cadastre of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Boyce street to the proposed street bearing No. 394-516 of the same cadastre, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Allan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,400.00 to lay a sewer in the proposed street bearing No. 394-516 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from the proposed street bearing Nos. P.395 of the same cadastre, to a point east of Beaugrand street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Simoneau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no. P.394 du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue projetée portant le no. P.395 du même cadastre, à un point situé à l'est de la rue Beaugrand (où requis), le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92152/1 voir page 107 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Bourret, de l'avenue Mountain Sights, à l'avenue Westbury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92151/1 voir page 107 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Wagar, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 51,300.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant le no. P.395 du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Boyce à la rue projetée portant le no. 394-516 du même cadastre, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92148/1 voir page 108 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,400.00 pour la construction d'un égout dans le chemin Goyer, de la rue projetée portant le no. P.73-5 du cadastre du Village incorporé de la Côte des Neiges en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92149/1 voir page 108 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Marseille, de la rue Beaugrand à un point situé à l'ouest de la rue projetée portant le no. P.395 du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe (où requis), le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92150/1 voir page 108 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,000.00 to lay a sewer in the proposed street bearing No. P. 394 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from the proposed street bearing No. P.395 of the same cadastre to a point east of Beaugrand street (where required), the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,000.00 to lay a sewer in Bourret avenue, between Mountain Sights and Westbury avenues, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 51,300.00 to lay a sewer in the proposed street bearing No. P.395 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Boyce street to the proposed street bearing No. 394-516 of the same cadastre, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,400.00 to lay a sewer in Goyer road, from the proposed street bearing No. P.73-5 of the cadastre of the Incorporated Village of Côte des Neiges eastward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,000.00 to lay a sewer in Marseille street, from Beaugrand street to a point west of the proposed street bearing No. P. 395 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, (where required), the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,400.00 pour la construction d'un égout dans la rue Boyce, de la rue Beaugrand à la rue projetée portant le no P.395 du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92147/1 voir page 109 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Allan, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 108,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue Beaugrand, de l'avenue Souigny à la rue Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92146/1 voir page 109 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les côtés est et nord de la rue projetée portant les nos 22-734 et 22-735, de la rue Sherbrooke à la rue Valois, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92004/1 voir page 110 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Farly, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Stuart, de l'avenue Ogilvy à la rue Saint-Roch, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92005/1 voir page 110 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Auger, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Prieur, de la rue Saint-Urbain à la rue de l'Esplanade, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92022/1 voir page 111 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,400.00 to lay a sewer in Boyce street, from Beaugrand street to the proposed street bearing No. P.395 of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Allan, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

30.- The order of the day being read to consider a report from the executive Committee to vote an appropriation of \$ 108,600.00 to lay a sewer in Beaugrand street, between Souigny avenue and Sherbrooke street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,000.00 to lay permanent sidewalks on the east and north sides of the projected street bearing Nos. 22-734 and 22-735, from Sherbrooke street to Valois street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Farly, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Stuart avenue, from Ogilvy avenue to Saint-Roch street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Auger, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Prieur street, from St. Urbain street to Esplanade street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.



JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Clanranald, de l'avenue Dupuis à l'avenue Bourret, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92069/1 voir page 111 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Iyall, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Everett, de l'avenue Papineau à la rue Marquette, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92104/1 voir page 112 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Van Horne, du boulevard Décarie à l'avenue Lavoie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92155/1 voir page 112 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Wagar, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,700.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Dickson, de la rue Boyce à la rue Hochelaga, le rapport suivant est soumis et lu:

(pour rapport 92157 voir page 113 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Simoneau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Denis, de la rue Fleury à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92156/1 voir page 113 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Girard, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,700.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Clanranald, avenue, between Dupuis and Bourret avenues, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Iyall, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Everett street, from Papineau avenue to Marquette street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,500.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Van Horne avenue, between Décarie boulevard and Lavoie street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Wagar, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,700.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Dickson street, between Boyce and Hochelaga streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Simoneau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,100.00 to lay permanent sidewalks on both sides of St. Denis street, between Fleury and Sauriol streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Girard, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,400.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Boyce, de l'avenue de LaSalle à l'avenue Letourneux, le rapport suivant est soumis et lu:

(pour rapport 92071 voir page 114 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 600.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue Letourneux, de la rue Boyce à la ruelle située au sud de la rue Boyce, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92072 voir page 114 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 550.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Filion, du trottoir existant au sud du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92073 voir page 115 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,500.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est du chemin Hillsdale, de l'avenue Van Horne en gagnant le nord, jusqu'au lot no 63-1154 inclusivement, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92158 voir page 115 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. Desmarais,  
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,500.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Craig, de la rue Bleury en gagnant l'est, et sur le côté est de la rue Bleury, de la rue Craig en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92161 voir page 116 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,400.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the south side of Boyce street, between LaSalle and Letourneux avenues, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 600.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of Letourneux avenue, from Boyce street to the lane south thereof, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 550.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the west side of Filion street, from the sidewalk south of Gouin boulevard southward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,500.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the east side of Hillsdale road, from Van Horne avenue northward to lot No. 63-1154 inclusively; the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,500.00 to lay by day labour a permanent sidewalk on the north side of Craig street, from Bleury street eastward, and on the east side of Bleury street, from Craig street northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue projetée portant les nos 22-734 et 22-735, de la rue Sherbrooke à la rue Valois, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92004/2 voir page 116 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lalancette, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Frontenac, de la rue Rachel à la rue Marie-Anne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92070/1 voir page 117 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Lamarre, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Denis, de la rue Fleury à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92156/2 voir page 117 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Everett, de l'avenue Papineau à la rue Marquette, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92104/2 voir page 118 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Carrière, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,700.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Joliette, de la rue Ontario aux voies de la compagnie des chemins de fer nationaux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92107 voir page 118 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Gauthier, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,700.00 to lay a permanent paving on the projected street bearing Nos. 22-734 and 22-735, from Sherbrooke street to Valois street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Lalancette, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,800.00 to lay a permanent paving in the lanes east of Frontenac street, between Rachel and Marie-Anne streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Lamarre, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 22,500.00 to lay a permanent paving on St. Denis street, between Fleury and Sauriol streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,600.00 to lay a permanent paving in Everett street, between Papineau avenue and Marquette street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Carrière, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,700.00 to lay by day labour a permanent paving in the lanes east of Joliette street, from Ontario street to the Canadian National Railway tracks, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Gauthier, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

V.P. 168  
Vol. 282

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 3 juin 1946 votant un crédit de \$ 13,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jean-Brillant, de la rue Lemieux à l'avenue Westbury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92106 voir page 118 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Vautelet,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le membre président déclare que les 47 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la charte de la Cité.

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,000,000.00 pour l'aménagement de l'île Sainte-Hélène, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 88986/10 voir page 119 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Sauvé,  
Appuyé par les conseillers Morin, Tremblay, Lauriault,  
Lafaille et Lépine,

Qu'un montant de \$ 50,000.00 soit enlevé du montant de \$ 1,000,000.00 pour l'aménagement de l'île Sainte-Hélène et soit affecté à l'aménagement d'un jardin zoologique au parc Angrignon.

Et, un débat s'engageant, ledit amendement est déclaré hors d'ordre par le membre président.

Et, un autre débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Brien,  
Appuyé par le conseiller Lyall,

Que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures 15 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Rochon, il est

RESOLU: que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of Council of June 3rd, 1946 voting an appropriation of \$ 13,100.00 to lay a permanent paving on Jean-Brillant street, between Lemieux street and Westbury avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vautelet,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The member presiding declared that the above 47 reports had been adopted by the vote of 2/3 of members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

50.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,000,000.00 for the arrangement of Ste. Helen's Island, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Sauvé,  
Seconded by Councillor Morin, Tremblay, Lauriault,  
Lafaille and Lépine,

That an amount of \$ 50,000.00 be taken from the amount of \$ 1,000,000.00 for the arrangement of Ste. Helen's Island and be affected to the arrangement of a zoological garden in Angrignon Park.

And, a debate arising, said amendment is declared out of order by the member presiding.

And, another debate arising.

Moved by Councillor Brien,  
Seconded by Councillor Lyall,

That this meeting be adjourned until 3.15 o'clock P.M. this day, to continue the consideration of this order of the day.

Said motion being put, it was rejected on division.

And, a further debate arising,

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Rochon, it was

RESOLVED: that this meeting be adjourned until 3 o'clock P. M., this day, to continue the consideration of this order of the day.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

Et, advenant 3 heures de l'après-midi, ce jour,

Le conseiller Paré, maire suppléant, ayant pris le fauteuil, et

Son Honneur le Maire et les conseillers Seigler, Goyette, Filion, Lalancette, Savignac, E. Dubeau, V. Lévesque, McKenna, Healy, Rochon, Ratelle, Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gince, Gaudry, P. DesMarais, Farly, Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Gagné, Rowat, McDougall, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lamarre, Lauriault, Lafaille, Fewkes, Lyall, Lortier, Godin, A. Dubeau, Allan, Drapeau, Croteau, Normandin, Dozois, A. Desmarais, Corrigan, Jodoin, Murphy, Laverdure, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Vautelet, Hyde, Bailey, Gravel, Gratton, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Léger, Hudon, Auger, Despatis, et English étant présents, le Conseil reprend sa séance.

Le Conseil continue l'étude de la motion des conseillers P. DesMarais et Asselin proposant l'adoption du rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,000,000.00 pour l'aménagement de l'île Sainte-Hélène,

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Les conseillers Vanier, Croteau et A. Mathieu dissidents).

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 100,000.00 pour l'installation de signaux de circulation, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92143 voir page 119 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Filion,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Pentagon Construction Co. Limited, au prix total approximatif de \$ 719,629.00, le contrat pour l'agrandissement de l'usine de pompes McTavish et travaux corrélatifs (contrat no 2), et de voter à cette fin un crédit de \$ 876,000.00, le rapport suivant est soumis et lu:

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

(Pour rapport 91351/2 voir page 119 volume 42 des rapports)

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Canadian Comstock Co. Limited, au prix approximatif de \$ 220,401.79, le contrat pour la fourniture et l'installation de l'appareillage électrique de l'usine des pompes McTavish et les travaux corrélatifs (contrat no 3), et de voter à cette fin un crédit de \$ 245,000.00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91530/2 voir page 119 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Dozois,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

And, at 3 o'clock P. M., this day,

Councillor Paré, acting mayor, having resumed the Chair, and

Councillors

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

The Council continued the consideration of the motion of Councillors P. DesMarais and Asselin moving the adoption of the report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,000,000.00 for the arrangement of Ste. Helen's Island,

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors Vanier, Croteau and A. Mathieu dissenting).

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 100,000.00 to install traffic signals, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Filion,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award the contract to the lowest tenderer, Pentagon Construction Co. Limited, at the total approximate price of \$ 719,629.00 the contract to enlarge the McTavish Pumping Station and correlative work (contract No. 2) and to vote for such purpose an appropriation of \$ 876,000.00, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award the contract to the lowest tenderer, Canadian Comstock Co. Limited, at the total approximate price of \$ 220,401.79, for the supply and installation of electrical apparatus in the McTavish Pumping Station and for correlative work (contract No. 3) and to vote for such purpose an appropriation of \$ 245,000.00, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Dozois,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

15 SEP 1949

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, The Foundation Co. of Canada, Limited, le contrat pour la construction d'un bain public, d'une bibliothèque et d'un centre d'hygiène, boulevard Rosemont, et de voter à cette fin un crédit de \$ 717,565.00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90431/5 voir page 127 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 5 rapports ci-dessus ont été adoptés par la vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte de la Cité.

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 27,629.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau, etc. à certains endroits, et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91705/1 voir page 120 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres de tout le Conseil, comme l'exige l'article 21e de la charte de la Cité.

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de Mme Maurice Fortier, au prix de \$ 800.00, de deux terrains situés du côté ouest de la rue Sicard, entre la rue Boyce et l'avenue Ray Murphy, et requis pour l'agrandissement du parc Maisonneuve, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92141 voir page 121 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vachon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Lemieux, entre le chemin Queen Mary et la limite nord du lot no P.132 et de voter à cette fin un crédit de \$ 16,193.02, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92074 voir page 121 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Hyde, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Rév. mod.  
V.P. 21  
Vol. 246

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, The Foundation Co. of Canada, Limited, the contract to build a public bath, a library and a health centre on Rosemont Boulevard, and to vote an appropriation of \$ 717,565.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 5 reports had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 27,629.00 to buy and lay water mains etc., in certain localities and to levy a special tax for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from Mrs. Maurice Fortier, at the price of \$ 800.00, of two lots on the west side of Sicard street, between Boyce street and Ray Murphy avenue, needed to extend Maisonneuve Park, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vachon, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

57.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables needed to open Lemieux street, from Queen Mary road to the northern limits of Lot No. P.132 and to vote an appropriation of \$ 16,193.02 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Hyde, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de la Succession Robert Brodie, au prix de \$ 73,482.05, d'un emplacement requis pour l'agrandissement du terrain de jeux Oxford, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92105 voir page 122 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Paré,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

Rés. mod. V.P. 261 Vol. 269

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement de la rue Goyer et son prolongement vers l'avenue Darlington, et de voter un crédit de \$ 1,650.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92021 voir page 122 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Westbury, entre l'avenue Maplewood et le chemin de la Côte Sainte-Catherine, et de voter un crédit de \$ 2,000.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92013/1 voir page 122 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Hyde, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 15 SEP 1949

Rés. mod. V.P. 403 Vol. 286

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Stuart, entre l'avenue Anvers et le boulevard Crémazie, et de voter un crédit de \$ 500.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92118 voir page 123 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Carrière, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation d'un terrain requis pour l'ouverture de la rue Lavoie, entre les avenues Ridgevale et Maplewood, et de voter un crédit de \$ 300.00 à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92140 voir page 123 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

58.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from the Robert Brodie Estate, at the price of \$ 73,482.05, of a site required to enlarge the Oxford street playground, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Paré,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

59.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen Goyer street and extend it towards Darlington avenue, and to vote an appropriation of \$ 1,650.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

60.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Westbury avenue, between Maplewood avenue and Côte Sainte Catherine road, and to vote an appropriation of \$ 2,000.00 for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Hyde, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

61.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Stuart avenue, between Anvers street and Crémazie boulevard, and to vote an appropriation of \$ 500.00 for this purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Carrière, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

62.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to ordain the acquisition by mutual agreement or by expropriation of a lot needed to open Lavoie street, between Ridgevale and Maplewood avenues, and to vote an appropriation of \$ 300.00 for this purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition, pour les fins de l'élargissement de la rue University, entre les rues Dorchester et Belmont, etc., de la totalité de l'immeuble, terrains et bâtiments appartenant à Canadian Transfer Co. Limited, en considération du paiement de la somme de \$ 153,500.00. le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92172 voir page 123 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Healy, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que les 8 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte de la Cité.

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une pension à des employés de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92144 voir page 125 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder certaines subventions à diverses institutions, sociétés, etc., le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92210 voir page 124 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de changer le nom d'une partie de l'avenue North en celui de la rue Goyer, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92000/2 voir page 126 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Vautelet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte de la Cité.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

63.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the acquisition, for the purpose of widening University street, between Dorchester and Belmont streets, etc., of the entire immovable land and buildings belonging to The Canadian Transfer Company, Limited, in consideration of the payment of a sum of \$ 153,500.00, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Healy, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above 8 reports had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

64.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant a pension to certain City employees, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

65.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to make certain grants to various institutions, societies, etc., the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the majority of all the members of the Council, as required by Article 21e of the Charter.

66.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to change the name of part of North street to Goyer street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Vautelet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.



JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de changer le nom de la rue Riopel en celui de boulevard Saint-Germain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92000/3 voir page 126 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Girard,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant

Sur la proposition du conseiller Asselin,  
Appuyée par le conseiller Hamelin, il est

RESOLU: que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte de la Cité.

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à MM. Jack et David Greenspoon d'agrandir leur établissement portant le no 4259 de la rue Saint-Dominique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92117 voir page 126 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller V. Lévesque,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,  
Appuyée par le conseiller P. DesMarais, il est

RESOLU: que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte de la Cité.

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à M. Pietro Cassella d'ériger un escalier extérieur à la façade du bâtiment portant le no 6640 de la rue de Bordeaux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92171 voir page 126 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Gratton, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte de la Cité.

THURSDAY, 1st SEPTEMBER 1949

67.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to change the name of Riopel street to St. Germain boulevard, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Girard,

That said report be adopted.

And, a debate arising.

On motion of Councillor Asselin,  
Seconded by Councillor Hamelin, it was

RESOLVED: that said report be returned to the Executive Committee.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

68.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Messrs. Jack and David Greenspoon to extend their building at No. 4259 St. Dominique street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor V. Lévesque,

That said report be adopted.

And, a debate arising.

On motion of Councillor V. Lévesque,  
Seconded by Councillor P. DesMarais, it was

RESOLVED: that said report be returned to the Executive Committee.

The Acting Mayor declared that the above report had been returned to the Executive Committee by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

69.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Mr. Pietro Cassella to erect exterior stairs on the front of the building bearing Nos. 6640 Bordeaux street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Gratton, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949.

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no. 1371 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Saint-Michel, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92121 voir page 102 volume 42 des rapports)  
(Pour règlement 1933 voir page 391 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Bailey, Seigler, Kolber,  
Victor et Rochon, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Bailey, Kolber, Seigler,  
Victor et Rochon, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1400 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Préfontaine, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92119 voir page 102 volume 42 des rapports)  
(Pour règlement 1934 voir page 391 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Lalancette, Lamarre, Farly,  
Despatis, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 6 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par les conseillers Farly, Lalancette, Lamarre,  
Despatis, A. Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no. 1653 concernant la construction et l'occupation des bâtiments dans certaines parties des quartiers Saint-Laurent et Saint-Georges, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92120 voir page 102 volume 42 des rapports)  
(Pour règlement 1935 voir page 390 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller E. Dubeau, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller E. Dubeau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

70.- The order of the day being read to consider a report from the executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1371 concerning the erection and occupancy of buildings in St. Michael Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Bailey, Seigler, Kolber,  
Victor and Rochon, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Bailey, Kolber, Seigler,  
Victor and Rochon, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

71.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1400 concerning the erection and occupancy of buildings in Préfontaine Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Lalancette, Lamarre, Farly,  
Despatis, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law and articles 1 to 6 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Lalancette, Lamarre, Farly,  
Despatis, A. Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

72.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1653 concerning the erection and occupancy of buildings in certain parts of St. Laurent and St. George Wards, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors E. Dubeau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor E. Dubeau, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92126 voir page 102 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,

Appuyée par le conseiller A. Dubeau, il est

(Pour règlement 1936 voir page 390 volume 42 des rapports)

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,

Appuyée par le conseiller A. Dubeau, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame de Grâce, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92160 voir page 103 volume 42 des rapports)

(Pour règlement 1937 voir page 390 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,

Appuyée par les conseillers Rowat, Lyall, Paré et Wagar, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 5 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,

Appuyée par le conseiller Paré, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92159 voir page 103 volume 42 des rapports)

(Pour règlement 1938 voir page 390 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,

Appuyée par le conseiller Hyde, il est

RESOLU: que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

L'article 3 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller McKenna,

Appuyée par le conseiller Fewkes, il est

RESOLU: que ledit article soit amendé en remplaçant les 2 dernières lignes par les suivantes:

"sud, de l'avenue Roslyn à l'avenue Grosvenor".

Ledit article 3, tel qu'amendé, est alors agréé.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

73.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor A. Dubeau, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor A. Dubeau, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

74.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame de Grâce Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillors Rowat, Lyall, Paré and Wagar, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law and article 1 to 5 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Paré, it was

RESOLVED: that said draft by-law be now adopted.

75.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mont-Royal Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Hyde, it was

RESOLVED: that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded to consider said draft by-law and articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

Article 3 being read and a debate arising,

On motion of Councillor McKenna,  
Seconded by Councillor Fewkes, it was

RESOLVED: that said article be amended by replacing the last 2 lines by the following:

"south, from Roslyn avenue to Grosvenor avenue",

Said article 3, as amended, was then agreed to.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

Les articles 4, 5 et 6 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Hyde, il est

RESOLU: que ledit projet de règlement, tel que modifié, soint maintenant adopté.

Le maire suppléant déclare que les 6 règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 31e de la Charte de la Cité.

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de remettre en vigueur, à compter du 30 octobre 1949, le temps réglementaire dans la Cité de Montréal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90745/1 voir page 127 volume 42 des rapports)

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Les conseillers Lauriault, Normandin, Burrows, Savignac, A. Dubeau et Brien dissidents).

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 31e de la Charte de la Cité.

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité tolère l'empiètement sur la ruelle située à l'est du boulevard Pie IX, au nord de la rue Rouen, d'un immeuble appartenant à M. E. Julien, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92162 voir page 127 volume 42 des rapports)

Sur la proposition du conseiller P. DesMarais,  
Appuyée par le conseiller Drolet, il est

RESOLU: que ledit rapport soit adopté.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte de la Cité.

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération le rapport des vérificateurs nommés en vertu du règlement no. 1735 sur les états financiers de la Cité au 30 avril 1949,

Proposé par le conseiller P. DesMarais,  
Appuyé par le conseiller Morin, il est

Que ledit rapport soit déposé aux archives.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

Le maire suppléant déclare que le rapport ci-dessus a été déposé aux archives par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte de la Cité.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

Said articles 4, 5 and 6 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Hyde, it was

RESOLVED: that said draft by-law, as modified, be now adopted.

The Acting Mayor declared that the above 6 By-laws had been adopted by the vote of 2/3 of members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

76.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to return, as from October 30th, 1949, to normal time in the City of Montreal, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors Lauriault, Normandin, Burrows, Savignac, A. Dubeau and Brien dissenting).

The Acting Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

77.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City tolerates the encroachment on the lane east of Pie IX boulevard, north of Rouen street, of an immovable belonging to Mr. E. Julien, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Drolet, it was

RESOLVED: that said report be adopted.

The Acting Mayor declared the the above report had been adopted by the vote of 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

78.- The order of the day being read to consider the report of the Auditors appointed in virtue of By-law No. 1735 on the financial statements of the City as at April 30th, 1949, the following report was submitted and read;

Moved by Councillor P. DesMarais,  
Seconded by Councillor Morin, it was

That said report be filed of record.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

The Acting Mayor declared that the above report had been filed of record by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

AVIS DE NOTIONS

79.- Le Conseiller Lafaille donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les conducteurs de véhicules qui contreviennent aux dispositions du règlement de la circulation concernant le stationnement sont contraints de payer l'amende imposée en pareil cas aux bureaux de la division de la circulation, rue Chenneville;

ATTENDU que ces bureaux sont situés sur une rue à sens unique du centre de la Cité, où la circulation est très dense, et qui est difficile d'accès;

ATTENDU qu'il serait préférable, afin d'éviter une perte de temps appréciable, que ces conducteurs ne soient pas obligés de se rendre à ces bureaux qui, pour plusieurs, sont éloignés de leur résidence ou de leur place d'affaires;

ATTENDU que le Conseil, à une séance tenue le 2 juin 1947, passait une résolution à l'effet de prier le Comité exécutif de prendre les mesures nécessaires pour que ces amendes puissent être perçues dans chaque poste de police de la Cité;

Que ce Conseil désire réitérer la demande qu'il faisait audit Comité le 2 juin 1947, laquelle avait été adoptée unanimement."

80.- Le conseiller Croteau donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fournir à chacun des membres du Conseil une copie du rapport de la Commission Tremblay sur le tramway."

81.- Le conseiller Brien donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander à la Législature Provinciale d'amender la charte de la Cité de Montréal de façon que les conseillers municipaux soient entièrement composés de membres élus par les contribuables."

82.- Le conseiller Lyall donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les citoyens du Canada ont appris qu'il existe dans notre milieu un groupe militant de canadiens mal avisés qui mènent une campagne agressive afin de promouvoir le communisme;

ATTENDU que l'adoption du communisme signifierait la perte de toutes nos libertés, opportunités et privilèges pour lesquels nos ancêtres ont combattu;

ATTENDU qu'une partie de la campagne des agents communistes consiste à semer le mécontentement contre notre système de gouvernement et de production dans l'espoir de pouvoir mener plus facilement leurs activités subversives;

ATTENDU que des chefs responsables du gouvernement de notre Province et de celui du gouvernement du Dominion ont fait appel aux chefs ouvriers, les priant d'éliminer de leurs organisations les hommes et les groupes, agents de Moscou;

ATTENDU que depuis plusieurs mois, des chefs ouvriers importants, courageux et patriotes dont les organisations sont affiliées à la Fédération Américaine du Travail (American Federation of Labour) ont combattu les communistes, particulièrement ceux qui étaient responsables de la grève des marins;

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

NOTICES OF MOTIONS

79.- Councillor Lafaille gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS drivers of vehicles who infringe the provisions of the traffic by-law concerning parking are obliged to pay the fine imposed in each case at the offices of the Traffic Division on Chenneville street;

WHEREAS these offices are located on a one-way street of the centre of the City, where traffic is very heavy and which is hard to reach;

WHEREAS it would be preferable, to avoid a loss of precious time, that such drivers be not obliged to go to these offices which, for many, are far from their homes or their places of business;

WHEREAS Council, at its meeting held on June 2nd 1947, adopted a resolution to request the Executive Committee to take the necessary measures in order that such fines might be collected in every police station of the City;

THAT this Council wishes to reiterate the request made to the said Committee on June 2nd 1947, which had been unanimously adopted."

80.- Councillor Croteau gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of supplying each member of Council with a copy of the Tremblay Commission report on the tramways question."

81.- Councillor Brien gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability to petition the Legislature of the Province of Quebec to amend the Charter of the City of Montreal so that the City Council be composed entirely of members elected by the taxpayers."

82.- Councillor Lyall gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the citizens of the Dominion have been advised that there is in our midst a militant group of misguided Canadians who are carrying on an aggressive campaign to promote Communism;

WHEREAS the adoption of Communism would mean the loss of all those liberties, opportunities and privileges for which our ancestors fought;

WHEREAS part of the campaign of Communist agents is to provoke discontent with our system of government and production in the belief that it will be easier to carry on their subversive activities;

WHEREAS responsible leaders of government within our own province and who direct the government of the Dominion, have called upon the leaders of Labour to eliminate from their organizations the men and groups who are the agents of Moscow;

WHEREAS for several months, courageous, patriotic and prominent labour readers whose organizations are affiliated with the American Federation of Labour have challenged the Communists, particularly those who were in charge of a seamen's strike;

JEUDI, 1er septembre 1949

ATTENDU que grâce aux merveilleux efforts de M. Frank H. Hall, Grand vice-président du Brotherhood of Railroad and Steamship Clerks, et ses collègues également loyaux et patriotes occupant des positions similaires, la tentative des agitateurs communistes a échoué;

ATTENDU que Montréal est le plus important port du Canada et est directement et sérieusement menacé par toute mésentente entre les propriétaires de navires et leurs employés;

ATTENDU que grâce aux efforts des chefs ouvriers mentionnés plus haut cette tentative délibérée d'ankyloser le trafic maritime canadien n'a pas réussi;

ATTENDU que le peuple du Canada devrait exprimer officiellement son appréciation de l'attitude et du travail de monsieur Frank H. Hall, et des vice-présidents des unions internationales du travail qui ont pris part à la lutte entreprise pour obtenir la reconnaissance d'une union "bona fide" non communiste des marins;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'exprimer la sincère appréciation du Conseil pour le travail de M. Frank H. Hall et de ses collègues dans leur défi aux communistes et que copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Hall et aux vice-présidents internationaux qui ont coopéré avec lui."

83.- Le conseiller Burrows donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de communiquer avec le Gouvernement provincial et de prendre tous les moyens à sa disposition pour combattre l'augmentation des tarifs d'autobus, trolleybus et tramways dans Montréal, car elle représente un lourd fardeau pour les citoyens de notre Ville."

84.- Le conseiller O'Flaherty donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'accuser par lettre au proposeur réception de tous les avis de motion passés régulièrement au Conseil après leur adoption par celui-ci."

85.- Le conseil Max Bailey donne avis, que lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le tribunal d'arbitrage pour l'établissement des tarifs de tramways a rendu une décision permettant à la Compagnie des Tramways de Montréal d'augmenter lesdits tarifs dans notre ville à un coût de plusieurs millions de dollars par année qui devra être déboursé par les pauvres ouvriers de notre ville;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité

- 1.- de prendre une injonction contre la Compagnie des Tramways afin de prévenir cette augmentation et
- 2.- de communiquer avec les autorités de la Province de Québec en vue de municipaliser immédiatement ladite Compagnie."

THURSDAY, 1st SEPTEMBER 1949.

WHEREAS, because of the splendid efforts of Mr. Frank H. Hall, Grand Vice-President of the Brotherhood of Railroad and Steamship Clerks, and his equally loyal and patriotic colleagues occupying similar positions, the attempt on the part of Communist agitators to make headway has failed;

WHEREAS, Montreal is Canada's largest port and is immediately and seriously affected by any dispute between ship owners and their employees;

WHEREAS, due to the efforts of the labour leaders above-mentioned, the deliberate attempt to tie up Canadian Shipping has not succeeded;

WHEREAS, the people of Canada should place on record their appreciation of the attitude and labour of Frank H. Hall, and the Vice-Presidents of the international trade unions who took part in the fight to secure recognition for a bona fide non Communist seamen's union;

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of expressing the warm appreciation of this Council of the work of Frank H. Hall and his colleagues in challenging Communism, and that a copy of this resolution be sent to Mr. Hall and the International Vice-Presidents that cooperated with him."

83.- Councillor Burrows gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of informing the Provincial Government and to take all means at their disposal to combat the increase fares on the buses and trolley-buses and street-cars in Montreal, as this is a great hardship on our Citizens."

84.- Councillor O'Flaherty gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of acknowledging by letter to the mover receipt of all notices of motions regularly adopted by Council, after such adoption."

85.- Councillor Max Bailey gives notice that, at the next Council meeting, he will submit the following motion:

WHEREAS the Arbitration Board for the establishment of tramway fares has rendered a decision to permit the Tramways Company to increase the tramway fares in the city at a cost of several millions of dollars per year to come out of the pockets of the poor workers in the city;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability

- 1.- Taking an injunction against the Tramways Company to prevent this increase;
- 2.- Communicating with the Authorities of the Province of Quebec with a view to the immediate municipalization of the said company.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Brien relativement à l'effacement de certaines lignes homologuées:

ATTENDU qu'il existe dans certaines rues de Montréal des lignes homologuées qui datent de plus de vingt ans;

ATTENDU que le Service d'Urbanisme doit être en état de dire si ces lignes homologuées doivent être maintenues ou effacées;

ATTENDU que les propriétaires des lots affectés par ces lignes homologuées sont privés de l'usage d'une partie de leur lot, sinon de la totalité dans certains cas;

Sur la proposition du conseiller Brien,  
Appuyée par le conseiller Simard, il est

RESOLU:

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner au service d'urbanisme instruction de lui faire rapport de toutes les lignes homologuées qui ont été établies depuis au-delà de dix ans, et qu'à la suite de ce rapport, instruction soit donnée au service du contentieux de faire la procédure nécessaire pour faire effacer ces lignes."

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement à la source d'énergie électrique résultant de la canalisation du Saint-Laurent,

ATTENDU que des pourparlers très sérieux sont actuellement en cours au sujet d'un projet de canalisation du fleuve Saint-Laurent par les gouvernements des Etats-Unis et du Canada;

ATTENDU que la canalisation du Saint-Laurent comporterait des avantages inestimables au point de vue "chantiers maritimes";

ATTENDU que la canalisation du Saint-Laurent pourrait développer au-delà de 2,500,000 chevaux-vapeur;

ATTENDU que la canalisation du Saint-Laurent privera probablement la Cité de Montréal d'une partie de ses revenus;

ATTENDU que la Cité de Montréal est une ville de premier ordre, qui se doit d'améliorer ses divers services, "éclairage, circulation, aqueduc, etc., etc.";

ATTENDU que la Cité de Montréal requiert une augmentation considérable d'énergie électrique pour ses industries et pour tous les autres besoins de ses résidents;

ATTENDU que, à titre de Métropole du Canada, la Cité de Montréal a des droits absolus sur la possession des pouvoirs électriques qui découleront de la canalisation du Saint-Laurent;

Sur la proposition du conseiller Désormiers,  
Appuyée par le conseiller Jodoin, il est

RESOLU:

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires pour obtenir les sommes requises pour assurer à la Cité de Montréal, la municipalisation de cette nouvelle source d'énergie électrique qui permettra d'accorder aux résidents de Montréal, une réduction des taux d'électricité, l'exploitation de cette nouvelle source d'énergie électrique devant rapporter des revenus considérables qui permettront à la Cité de Montréal d'exécuter des nombreux travaux d'améliorations, savoir:

Métropolitain;  
Agrandissement de l'aqueduc en vue d'augmenter sa capacité;  
Amélioration des services d'égouts, dans les divers secteurs de la Cité;  
Augmentation du nombre de bains publics, parcs et terrains de jeux;  
Construction de viaducs dans différentes parties de la Cité en vue d'améliorer la circulation et de prévenir les accidents;  
Amélioration des services de la police et d'incendie;  
Amélioration des services d'hygiène, et  
Modernisation d'éclairage;

L'administration et la distribution de cette énergie électrique devant de plus apporter les fonds qui permettront l'exécution d'une grande partie des travaux publics que la Cité de Montréal se doit d'entreprendre dans un avenir rapproché.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

86.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Brien concerning the erasing of certain homologated lines:

WHEREAS there are in certain streets of Montreal homologated lines of 20 years' standing;

WHEREAS the Planning Department should be in a position to state whether such homologated lines should be retained or erased;

WHEREAS proprietors of lots affected by these lines are deprived of the use of part of their lot, if not its entirety in certain cases;

On motion of Councillor Brien,  
Seconded by Councillor Simard, it was

RESOLVED:

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Planning Department to report to it on all homologated lines established for over ten years and following this report that instruction be given to the Law Department to take the necessary steps to have these lines erased.

87.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Desormiers concerning the source of power resulting from the deepening of St. Lawrence River:

WHEREAS very serious discussions are presently taking place concerning the proposed deepening of the St. Lawrence River between the governments of the United States and of Canada;

WHEREAS deepening of the St. Lawrence River would bring unprecedented advantages from the point of view of naval construction;

WHEREAS the deepening of the St. Lawrence River could develop over 2,500,000 horse power;

WHEREAS the deepening of the St. Lawrence River will probably deprive the City of Montreal of part of its revenues;

WHEREAS the City of Montreal is a city of first rank whose duty it is to improve its various services, such as "lighting, traffic, waterworks, etc., etc.";

WHEREAS the City of Montreal requires a considerable increase in electric energy for its industries and for all the other needs of its residents;

WHEREAS, being the Metropolis of Canada, the City of Montreal has absolute right to the possession of the electric power to be derived from the deepening of the St. Lawrence River;

On motion of Councillor Desormiers,  
Seconded by Councillor Jodoin, it was

RESOLVED:

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to obtain the sums required to assure to the City of Montreal the municipalization of this new source of electric energy, which will allow a reduction in electricity rates for the residents of Montreal, the operation of this new source of electric energy being expected to produce considerable revenue which will permit the City of Montreal to carry out numerous improvement works, namely:

Subway;  
Enlargement of the waterworks to increase their capacity;  
Improvement of the sewer system in various sections of the city;  
Increase in the number of public baths, parks and playgrounds;  
Construction of viaducts in different parts of the City; to improve traffic and prevent accidents;  
Improvement of the Police and Fire Departments;  
Improvement of Health Service; and  
Modernization of the lighting system;

The administration and distribution of this electric energy being expected to furnish, in addition, the funds required to carry out a large proportion of the public works which the city of Montreal must undertake in the near future.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement aux véhicules servant au transport de la viande etc.

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller A. Dubeau relativement au paiement d'une indemnité à la famille de l'ex-constable P.-E. Champagne,

Proposé par le conseiller A. Dubeau,  
Appuyé par les conseillers Guévremont, Lalancette,  
Lamarre et Lortie,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier de nouveau l'opportunité d'insérer, dans le prochain projet d'amendements à la Charte de la Cité, la clause suivante:

"La Cité est autorisée à payer une indemnité à la veuve et aux enfants de l'ex-constable P.-E. Champagne, décédé le 19 mai 1943 à la suite de blessures reçues dans l'exercice de ses fonctions le 22 septembre 1934".

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller A. Dubeau relativement aux taux payés par la Cité pour la location de camions,

ATTENDU que la majeure partie des camions utilisés par la Cité pour l'exécution de sestravaux de voirie lui appartient, mais qu'elle doit également en louer de particuliers;

ATTENDU qu'elle ne paie à ces derniers pour la location de leurs véhicules que \$ 1.25 l'heure, alors que les siens lui occasionnent une dépense se chiffrant à plus de \$ 2.00 l'heure;

Sur la proposition du conseiller A. Dubeau,  
Appuyée par les conseillers Guévremont, Lalancette,  
Lamarre et Lortie, il est

RESOLU: Que le Comité soit prié d'étudier l'opportunité de porter de \$ 1.25 à \$ 1.50 l'heure le tarif payé par la Cité pour la location de camions de particuliers.

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Farly relativement à l'établissement d'une station à la rencontre des chemins de fer Nationaux et du boulevard Pie IX,

ATTENDU que le boulevard Pie IX sera incessamment terminé où il rencontre la voie de ceinture des chemins de fer Nationaux;

ATTENDU que la population de ce district est appelée à augmenter constamment;

ATTENDU qu'il serait de l'intérêt de cette population ainsi que de la Compagnie qu'une station soit établie sur la voie de chemin de fer au boulevard Pie IX;

Proposé par le conseiller Farly,  
Appuyé par les conseillers Guévremont, Lalancette,  
Lamarre et Lortie,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des instances auprès de la Compagnie des chemins de fer Nationaux en vue de l'établissement d'une station au boulevard Pie IX.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

88.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Desormiers concerning vehicles conveying meat etc.:

By unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

89.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor A. Dubeau concerning the payment of an indemnity to the family of former Constable P.-E. Champagne:

Moved by Councillor Achille Dubeau,  
Seconded by Councillors Guévremont, Lalancette,  
Lamarre and Lortie,

That the Executive Committee be requested to reconsider the advisability of inserting the following clause in the next draft amendments to the Montreal City Charter:

"The City is authorized to pay a pension to the widow and the children of ex-constable P. E. Champagne, who died on May 19th, 1943, as a result of injuries received on September 22nd, 1934, while in the employ of the City."

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

90.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor A. Dubeau concerning the rates paid by the City for renting trucks:

WHEREAS the City owns the greater number of trucks used in its roads works, but must also rent some from individuals;

WHEREAS it pays to these individuals for the rental of their trucks the sum of \$ 1.25 per hour, while its own trucks occasion an expense of more than \$ 2.00 per hour;

On motion of Councillor A. Dubeau,  
Seconded by Councillors Guévremont, Lalancette,  
Lamarre and Lortie, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of increasing from \$ 1.25 to \$ 1.50 the rate paid by the City for the rental of trucks owned by individuals.

91.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Farly concerning the establishment of a station at the intersection of the Canadian National Railways and Pie IX boulevard:

WHEREAS Pie IX boulevard will be soon completed where it traverses the Canadian National Railways' belt line;

WHEREAS the population of this district is destined considerably to increase;

WHEREAS it would be in the interest of this population as well as of the Company that a station be established for the Railway line at Pie IX boulevard ;

Moved by Councillor Farly,  
Seconded by Councillors Guévremont, Lalancette,  
Lamarre and Lortie,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of urging the Canadian National Railway to establish a station at Pie IX boulevard;

And a debate arising, and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.



JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gadbois relativement aux rues dont les tronçons portent des noms différents,

Sur la proposition du conseiller Gadbois,  
Appuyée par les conseillers Vachon, Simoneau,  
Despatis et Farly, il est

RESOLU: Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner un seul nom à certaines rues dont deux ou trois tronçons portent des noms différents, tels que les rues Saint-Pierre, Bleury et Park.

93.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gadbois relativement à la traduction des noms de rues,

Sur la proposition du conseiller Gadbois,  
Appuyée par les conseillers Farly, Vachon,  
Despatis et Simoneau, il est

RESOLU: Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions afin que les noms des rues soient inscrits dans leur langue originale et ne soient pas traduits ainsi qu'on l'a fait pour certaines parties de la rue Saint-Jacques.

94.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gadbois relativement à l'utilisation de locomotives à l'huile ou électrique,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

95.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Guévremont relativement aux requêtes en faveur ou à l'encontre de l'octroi de certains permis,

ATTENDU que le règlement no. 1296 stipule que nul permis, pour les fins qui y sont mentionnées, ne peut être accordé par la Cité si opposition est faite à l'octroi de tel permis par les 2/3 du nombre total des électeurs municipaux de l'arrondissement de votation où se trouveraient telles cours, etc., ce nombre devant comprendre les électeurs du côté de la rue ou des rues opposé à celui sur lequel, dans les limites dudit arrondissement de votation, le terrain que l'on veut occuper pour quelque-une de ces fins à un front;

ATTENDU qu'il a été constaté que cette dernière stipulation, qui a trait aux électeurs des côtés opposés à celui sur lequel le terrain que l'on veut occuper, comporte les inconvénients suivants:

1. Les délimitations des arrondissements de votation dans les différents quartiers de la Cité comprenant une ou plusieurs rues des deux côtés, il s'ensuit que des électeurs non intéressés sont appelés à se prononcer pour ou contre l'octroi d'un permis;
2. La liste électorale n'étant révisée qu'une fois l'an, plusieurs électeurs décédés ou déménagés figurent sur la liste des électeurs pendant plusieurs mois et continuent de compter dans le calcul du nombre total des électeurs aptes à se déclarer pour ou contre l'octroi d'un permis;

ATTENDU qu'il serait plus logique que la personne qui demande un permis en vertu dudit règlement, obtienne elle-même une requête, favorable à l'octroi de ce permis;

Proposé par le conseiller Guévremont,  
Appuyé par le conseiller Lortie,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier ledit règlement no. 1296 de façon:

1. qu'aucun permis ne pourra être accordé si la personne demandant tel permis n'obtient une requête favorable à cet octroi et contenant au moins les 2/3 du nombre total des électeurs municipaux mentionnés dans ledit règlement; et

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

92.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Gadbois concerning streets of which sections bear different names:

On motion of Councillor Gadbois,  
Seconded by Councillors Vachon, Simoneau,  
Despatis and Farly, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of restricting to one name streets bearing different ones such as St. Pierre, Bleury and Park.

93.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Gadbois concerning the translation of street names:

On motion of Councillor Gadbois,  
Seconded by Councillors Farly, Vachon,  
Despatis and Simoneau, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of issuing instructions to the effect that street names be indicated in their original language and be not translated, as has been done for a section of St. Jacques street.

94.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Gadbois concerning the use of oil or electric locomotives:

By unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

95.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Guévremont concerning petitions for or against the granting of certain permits:

WHEREAS By-law No. 1296 stipulates that no permit for the purposes therein mentioned may be granted by the City if opposition is made to its granting by 2/3 of the total number of municipal electors in the electoral district where such yard, etc. is located, this number to include the voters on the side or sides of streets opposite to that on which, within the limits of the said electoral district, the piece of land which it is sought to occupy for any such purpose has a frontage;

WHEREAS it has been made evident that this last provision concerning electors on the side of the street opposite to the land to be occupied has the following inconvenient points:

1. limits of polling districts in the several city wards include both sides of one or more streets and as a result electors who have no interest in the matter are obliged to vote for or against a permit;
2. the voters' lists being revised only once a year, many voters who have died or moved are still on the lists for months afterwards and are counted in the total number of votes required for or against the granting of the permit;

WHEREAS it would be more logical that the person requesting a permit under this by-law personally obtain a petition favourable to the granting of the permit;

Moved by Councillor Guévremont,  
Seconded by Councillor Lortie,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending said By-law No. 1296 so that:

1. No permit may be granted unless the applicant obtains a petition favourable to such permit containing at least 2/3 of the total number of electors mentioned in such by-law; and
2. that only electors who live or whose properties are within 200 feet in any direction from the land on which occupancy is requested for any of the purposes mentioned in By-law No. 1296 be called upon to give their opinion as to the granting of such permit.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

2.- que seuls les électeurs qui résident ou dont les immeubles sont situés à moins de 200 pieds en tout sens du terrain que l'on veut occuper pour l'une des fins mentionnées dans ledit règlement no. 1296, soient appelés à se prononcer pour l'octroi de tel permis.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

96.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Guyot relativement aux amendes imposées et à l'annulation de permis dans le cas de certains commerçants,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

97.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Hanley relativement à l'acquisition d'un terrain à l'angle des rues Mill et Bridge pour l'établissement d'un terrain de jeux,

Du consentement unanime du Conseil l'étude de cet article est différée.

98.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Hanley relativement à l'acquisition d'un terrain à l'angle des rues Notre-Dame et Guy pour y établir un terrain de jeux,

Du consentement unanime du Conseil l'étude de cet article est différée.

99.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Hanley relativement à la reconstruction de l'école Riverside,

Du consentement unanime du Conseil l'étude de cet article est différée.

100.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lafaille relativement à l'état des trottoirs et des pavages du quartier Saint-Henri,

ATTENDU que les trottoirs et les pavages des rues du quartier Saint-Henri n'ont pas été entretenus ou réparés depuis plusieurs années et qu'ils sont maintenant dans un état déplorable de vétusté;

ATTENDU que la compagnie des tramways de Montréal a récemment renouvelé ses voies sur la rue Saint-Antoine, entre la rue du Couvent et la Glen et que la division de la voie publique n'a pas, de son côté, remis le pavage dans un état satisfaisant pour faire face aux nombreux mouvements de la circulation à cet endroit;

Sur la proposition du conseiller Lafaille,  
Appuyée par les conseillers Lauriault et Lépine, il est

RESOLU: Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner sans délai les instructions requises pour que les réparations nécessaires soient effectuées aux pavages et trottoirs du quartier Saint-Henri, de façon que les piétons et les véhicules puissent y circuler sans danger.

THURSDAY, 1st SEPTEMBER 1949

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

96.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Guyot concerning fines imposed and cancellation of permits in the case of certain merchants:

By unanimous consent of Council, the consideration of this article was deferred.

97.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Hanley concerning the acquisition of land at the corner of Mill and Bridge streets for the establishment of a playground:

By unanimous consent of Council, the consideration of this article was deferred.

98.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Hanley concerning the acquisition of land at the corner of Notre-Dame and Guy streets to establish a playground:

By unanimous consent of Council, the consideration of this article was deferred.

99.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Hanley concerning the reconstruction of Riverside school:

By unanimous consent of Council, the consideration of this article was deferred.

100.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Lafaille concerning the condition of sidewalks and pavings in St. Henri Ward:

WHEREAS street sidewalks and pavings in St. Henry Ward have not been properly kept or repaired for many years and are now in a very poor condition;

WHEREAS the Montreal Tramways Company has recently renewed its tracks on St. Antoine street, between du Couvent street and the Glen and that the Roads Division has not put the paving in a satisfactory condition to meet the numerous traffic moves at this site;

On motion of Councillor Lafaille,  
Seconded by Councillor Lauriault and Lépine, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving as soon as possible the required instructions so that the necessary repairs be made to St. Henry Ward street sidewalks and pavings in order that pedestrians and cars may circulate without danger.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

101.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Moore relativement aux signaux lumineux à l'angle de la rue Lajeunesse et du boulevard Gouin,

Du consentement unanime du Conseil la motion suivante est substituée à celle dont avis avait été donné le 25 mai 1949:

Sur la proposition du conseiller Moore,  
Appuyée par les conseillers Croteau, Girard et  
Brien, il est

RESOLU: Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions nécessaires afin que les signaux lumineux à l'angle de la rue Lajeunesse et du boulevard Gouin et à l'angle de la rue Kelly et du boulevard Saint-Laurent comportent une flèche contrôlant les virages à droite des véhicules circulant sur la rue Lajeunesse.

102.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Moore relativement à l'établissement de commerce sur une partie de la rue Lajeunesse,

ATTENDU que de nombreux commerces sont déjà établis sur le côté est de la rue Lajeunesse, entre les rues Jarry et Guizot;

Sur la proposition du conseiller Moore,  
Appuyée par les conseillers Croteau, Girard et  
Brien, il est

RESOLU: Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement no. 1920, en vue de déclarer commerciale cette partie de la rue Lajeunesse.

103.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Ratelle relativement au commerce sur une partie de la rue Garnier,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

104.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Ratelle relativement au paiement de certaines amendes au bureau de la circulation de la rue Chenneville,

Proposé par le conseiller Ratelle,  
Appuyé par les conseiller Savignac, Désormiers et  
Leblanc,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner suite à la résolution du Conseil en date du 29 avril 1948 au sujet du paiement au bureau de la circulation de la rue Chenneville, des amendes pour contraventions aux ordres d'arrêt aux croisées.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Savignac, Ratelle, Hamelin, Tremblay, Carrière, Gaudry, Farly, Leblanc, Lauriault, Allan, Désormiers, Moore et Léger. (13).

CONTRE: Les conseillers Seigler, Goyette, Filion, Lalancette, E. Dubeau, V. Lévesque, McKenna, Healy, Rochon, Sauvé, Morin, Fréchette, O'Flaherty, Burrows, Asselin, Fisher, Victor, Simard, Gince, DesMarais, (P.), Guévremont, Mathieu, Drolet, Gauthier, Constantin, Girard, Brien, Dupuis, Rowat, Pitts, Vanier, Kolber, Lamarre, Lafaille, Fewkes, Lyall, Lortie, Godin, A. Dubeau, Drapeau, Croteau, Normandin, Dozois, A. Desmarais, Corrigan, Jodoin, Murphy, Laverdure, Lépine, Gadbois, McNamara, Paré, Wagar, Vattelet, Hyde, Bailey, Gravel, Baker, Ravary, Simoneau, Vachon, Hudon, Auger, Despatis et English. (65).

Ladite motion est en conséquence rejetée.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

101.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Moore concerning traffic lights at Lajeunesse street and Gouin Boulevard:

By unanimous consent of Council, the following motion was substituted to that whereof notice had been given on May 25, 1949:

On motion of Councillor Moore,  
Seconded by Councillor Croteau, Girard and  
Brien, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instruction to the effect that traffic lights at the corner of Lajeunesse street and boulevard Gouin and at the corner of Kelly street and St. Lawrence boulevard be provided with an arrow to control right-hand turns of vehicles using Lajeunesse street.

102.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Moore concerning commercial establishments on a certain part of Lajeunesse street:

WHEREAS numerous commercial establishments are already settled on the east side of Lajeunesse street, between Jarry and Guizot streets;

On motion of Councillor Moore,  
Seconded by Councillors Croteau, Girard and  
Brien, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 1920 in order to declare commercial this section of Lajeunesse street.

103.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Ratelle concerning commerce on part of Garnier street:

By unanimous consent of Council, this article was struck from the order of the day.

104.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Ratelle concerning the payment of certain fines at the Chenneville street Traffic Bureau:

Moved by Councillor Ratelle,  
Seconded by Councillors Savignac, Désormiers and  
Leblanc,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving effect to the Council's resolution of April 29th, 1948 concerning the payment, at the Chenneville traffic bureau, of fines for failure to stop at street intersections.

And, a debate arising, and said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: (For names, see opposite page)

NAYS: (For names, see opposite page)

Said motion was accordingly rejected.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

105.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Rochon relativement à la fermeture de certaines rues pour que les enfants y jouent,

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Seigler, il est

RESOLU: Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions au service de la police en vue de la fermeture de rues de moindre importance, pendant certaines périodes au cours de l'été, afin que les enfants puissent y jouer sans encourir de danger.

106.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Rochon relativement à l'établissement d'un terrain de jeux dans le district no. 5,

Sur la proposition du conseiller Rochon,  
Appuyée par le conseiller Hudon, il est

RESOLU: Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'établir un terrain de jeux dans le quadrilatère borné par les rues Sherbrooke, Ontario et Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent.

107.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à l'aménagement du terrain de jeux situé à l'est de la rue Fullum, au sud du boulevard Saint-Joseph,

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par les conseillers Ratelle, Désormiers et  
Leblanc, il est

RESOLU: Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de pourvoir sans délai des cabinets d'aisances, d'abreuvoirs et d'abris le terrain de jeux situé à l'est de la rue Fullum, au sud du boulevard Saint-Joseph.

108.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à l'élargissement de la rue Laurier, entre les rues Saint-André et Saint-Hubert,

Sur la proposition du conseiller Savignac,  
Appuyée par les conseillers Ratelle, Désormiers et  
Leblanc, il est

RESOLU: Que, dans le but d'améliorer la circulation et d'éviter de nombreux accidents, le Comité exécutif, soit prié d'étudier sans délai l'opportunité d'élargir la rue Laurier, sur le côté nord, entre les rues Saint-André et Saint-Hubert, à même le trottoir qui est plus large à cet endroit que dans les autres parties de cette rue.

109.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à l'éclairage du boulevard St-Joseph, à l'est de l'avenue Papineau,

ATTENDU que des conduits souterrains ont été construits en 1940 dans le boulevard Saint-Joseph, à l'est de l'avenue Papineau, mais que les lampadaires n'y ont pas encore été installés;

Proposé par le conseiller Savignac,  
Appuyé par les conseillers Ratelle, Désormiers et  
Leblanc,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner les instructions nécessaires pour que les lampadaires soient installés sur le boulevard Saint-Joseph, à l'est de l'avenue Papineau, jusqu'au tunnel de la rue d'Iberville afin que ledit boulevard Saint-Joseph à l'est de l'avenue Papineau soit pourvu de lumières comme à l'ouest de ladite avenue Papineau.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

THURSDAY, 1st SEPTEMBER 1949

105.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Rochon concerning the closing of certain streets to permit children to play:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Seigler, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions to the Police Department to effect the closing of streets of lesser importance during certain periods of the summer season so as to permit children safely to play therein.

106.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Rochon concerning the establishment of a playground in District No. 5:

On motion of Councillor Rochon,  
Seconded by Councillor Hudon, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing a playground in the block bounded by Sherbrooke, St. Lawrence, Ontario and St. Denis streets.

107.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Savignac concerning the equipment of a playground east of Fullum street, south of St. Joseph Boulevard:

On motion of Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors Ratelle, Désormiers and  
Leblanc, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of providing with water closets, drinking fountains and shelters the playground located east of Fullum street, south of St. Joseph boulevard.

108. The order of the day being read to consider a motion from Councillor Savignac concerning widening of Laurier street, between St. André and St. Hubert streets:

On motion of Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors Ratelle, Désormiers and  
Leblanc, it was

RESOLVED: That, for the purpose of improving traffic and avoiding numerous accidents, the Executive Committee be requested to consider without delay the advisability of widening Laurier street, on the north side, between St. André and St. Hubert streets, out of the sidewalk which is wider in this section than in the other parts of the streets.

109.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Savignac concerning the lighting of St. Joseph boulevard east of Papineau avenue:

WHEREAS underground conduits were laid in 1940 on St. Joseph boulevard east of Papineau Avenue and lamp standards have not as yet been placed;

Moved by Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors Ratelle, Désormiers and  
Leblanc, it was

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the required instructions to the end that lamp standards be installed on St. Joseph boulevard, east of Papineau Avenue, to the Iberville street tunnel, in order that St. Joseph boulevard, east of Papineau street be provided with the same lights as exist west of Papineau street.

And, a debate arising, and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

110.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement aux mesures à prendre pour qu'un certain établissement soit obligé de respecter les règlements en ce qui a trait à la fumée, etc.,

Proposé par le conseiller Savignac,  
Appuyé par les conseillers Wagar et Leblanc,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de forcer la compagnie Buanderie Fédérale située à l'angle des rues Berri et Saint-Grégoire, de respecter les règlements municipaux de la santé et de l'hygiène, en prenant les moyens voulus pour que la fumée, la suie et les senteurs nauséabondes ne s'échappent des cheminées de ses bâtiments.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

111.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à la fermeture des magasins certains jours de fête,

ATTENDU que par la loi 13 George VI, chapitre 61, sanctionnée le 17 février 1949, le Conseil municipal peut ordonner, par règlement, que les magasins soient fermés toute la journée du premier l'an et des fêtes de l'Epiphanie, de l'Ascension, de la Toussaint, de l'Immaculée-Conception et de Noël;

Proposé par le conseiller Savignac,  
Appuyé par les conseillers Gravel, Leblanc, Gince,  
Ratelle et Désormiers,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de préparer et de soumettre au Conseil un projet de règlement décrétant la fermeture des magasins de la Cité ces journées-là, à l'exception de ceux dont l'ouverture est permise par le règlement 695.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence. (Les conseillers McKenna, Burrows, Corrigan, Lyall et Healy dissidents).

112.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Vachon relativement à la construction de postes d'essence sur la rue Sainte-Catherine, entre le boulevard Pie IX et la rue Vimont,

ATTENDU que l'installation de postes d'essence est de nature à nuire à la valeur de la propriété avoisinante;

ATTENDU que sur la rue Notre-Dame, entre le boulevard Pie IX et la rue Vimont, il y a suffisamment de postes d'essence pour servir convenablement la population;

ATTENDU que la construction de bâtiments pour ces fins dépare la propriété avoisinante, vu que cette construction est généralement d'un étage seulement;

Sur la proposition du conseiller Vachon,  
Appuyée par les conseillers Farly, Gadbois et  
Allan, il est

RESOLU: Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire en sorte qu'il ne soit pas permis d'installer de ces stations de gazoline sur la rue Sainte-Catherine, entre le boulevard Pie IX et la rue Vimont.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

110.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Savignac concerning measures to be taken to oblige a certain establishment to respect by-laws concerning smoke, etc.:

Moved by Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors Wagar and Leblanc,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of compelling the Federal Laundry Company, located at the corner of Berri and St. Grégoire streets, to comply with the health and sanitation by-laws of the City, by taking the necessary means to abate the smoke, soot and bad odors which escape from the chimneys of its buildings.

And, a debate arising, and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly.

111.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Savignac concerning the closing of stores on certain holidays:

WHEREAS by the Act 13 George VI, Chapter 61, the municipal Council /assented on February 17th, 1949, may ordain, by By-law that stores be closed all day on New Year's day, on the festival of the Epiphany, on Ascension day, All Saints day, Conception Day and on Christmas Day;

Moved by Councillor Savignac,  
Seconded by Councillors Gravel, Leblanc, Gince,  
Ratelle and Désormiers,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of preparing and submitting to Council a draft By-law ordaining the closing of stores in the City on those days with the exception of those whose opening is provided for by By-law No. 695.

And, a debate arising, and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED: accordingly. (Councillors McKenna, Burrows, Corrigan, Lyall and Healy dissenting)

112.- The order of the day being read to consider a motion from Councillor Vachon concerning the building of service stations on St. Catherine street, between Pie IX boulevard and Vimont street:

WHEREAS the erection of service stations is likely to cause a detriment to neighboring property;

WHEREAS on Notre-Dame street, between Pie IX boulevard and Vimont street, there are now enough service stations to satisfy the public demand;

WHEREAS the erection of buildings for such purposes is detrimental to neighboring property as such buildings are usually of one storey only;

On motion of Councillor Vachon,  
Seconded by Councillors Farly, Gadbois and  
Allan, it was

RESOLVED: That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the required steps to assure that the erection of such service station be prohibited on St. Catherine street between Pie IX boulevard and Vimont street.

JEUDI, 1er SEPTEMBRE 1949

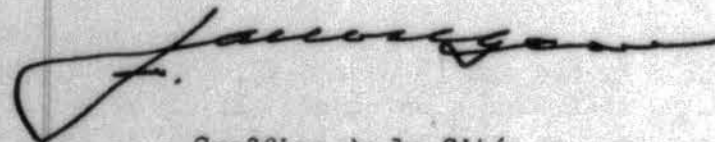
Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise:

113.- Sur la proposition du conseiller P. DesMarais, Appuyée par les conseiller Leger et Dupuis, il est

RESOLU: Que les membres de ce Conseil ont appris avec une vive douleur le décès de mademoiselle Rose Gagné, soeur de leur estimé collègue, le conseiller J.-H. Gagné;

Qu'ils désirent exprimer à ce dernier ainsi qu'aux autres membres de la famille de la regrettée défunte leurs condoléances dans ce deuil cruel.

Le Conseil lève sa séance.



Greffier de la Cité.



Maire.

Approuvé conformément à la loi,



Maire.

THURSDAY, SEPTEMBER 1st 1949

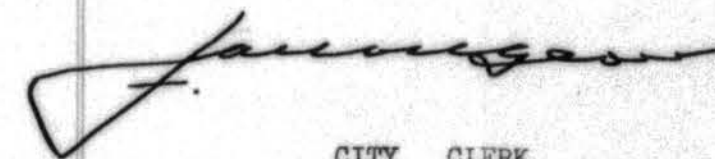
By unanimous consent of Council, the following motion was submitted:

113. On motion of Councillor P. DesMarais, Seconded by Councillors Léger and Dupuis, it was

RESOLVED: That the members of this Council were grieved to learn of the death of Miss Rose Gagné, sister of their esteemed colleague, Councillor J.-H. Gagné;

That they wish to extend to Councillor Gagné and to the other members of the family of the deceased, their sympathy in this hour of bereavement.

The Council meeting was dissolved.



CITY CLERK.



MAYOR.

Approved according to law,



MAYOR.